

RÉPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS
COLLECTIFS

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au sein de la mission.

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au sein du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

REPUBLIQUE GABONAISE	1
AVANT-PROPOS	2
MISSION CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	16
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	16
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	18
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DE LA MISSION	21
PROGRAMME URBANISME ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE	22
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	23
PRESENTATION DU PROGRAMME	23
PRESENTATION DES ACTIONS	23
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	25
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	30
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	30
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	33
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	35
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	36
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	38
PROGRAMME LOGEMENT	42
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	43
PRESENTATION DU PROGRAMME	43
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	45
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	48
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	48
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	49
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	50
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	50
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	50
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	51
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	51
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	52
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	53
PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	54
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	55
PRESENTATION DU PROGRAMME	55
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	61
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	76
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	76
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME	78
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	79
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	79
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	80
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	82
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	82
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	84
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	85
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	87
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN	94
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	95
PRESENTATION DU PROGRAMME	95
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	99
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	103
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	103
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	104
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	105
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	105
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	106
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	106
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	106
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	107
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	107
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	108

**MISSION
CONSTRUCTION, LOGEMENT
ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS**

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission ministérielle « *construction, logement et équipements collectifs* » est portée par le ministère des infrastructures, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire.

Elle recouvre dans son périmètre les programmes « équipement et infrastructures, logement, urbanisation et aménagement du cadre de vie », qui sont des programmes de politiques publiques et un programme soutien libellé « pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire ».

Le programme « équipement et infrastructures » concerne essentiellement les aspects de suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs tels que : assainissement ; routes ; voies ferrées ; aéroports et aérodromes ; ports et rades.

Le programme « urbanisation et aménagement du cadre de vie » intègre :

- l'élaboration des schémas d'urbanisation ;
- l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

Le programme « logement » prend en compte :

- les normes de l'habitat ;
- l'appui à la construction de logements.

Le programme soutien, quant à lui, est dédié à l'appui des différents programmes de politiques publiques du Ministère en charge pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire.

La « Mission construction, logement et équipements collectifs » est en cohérence avec la « Mission transport » en matière d'expression des besoins des usagers, notamment en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation exploités, qui présentent les politiques publiques à mettre en œuvre dans le cadre de ce travail ont été principalement :

- le décret N°0804/PR du 17 Octobre 2009 fixant la composition du Gouvernement de République, ensemble des textes subséquents ;
- le décret N° 328/PR/MPITPTHTAT du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de l'Habitat et du Tourisme, chargé de l'Aménagement du Territoire ;
- la loi 13/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national ;
- le décret n°000469/PR/MTPEC du 04 Mai 2007 portant attributions et organisation du Ministère ; des Travaux Publics, de l'Equipement et de la construction
- le décret n°00854/PR/MAT du 14 Novembre 2002 portant attributions et organisation du Ministère de l'Aménagement du territoire ;
- loi n° 004/2012 du 13 Août 2012 portant ratification de l'ordonnance n° 0000001/PR/2012 du 13 Février 2012 modifiant certaines dispositions de la loi n° 004/2006 du 12 Septembre 2006 portant création du Fonds d'Entretien Routier de Deuxième Génération .

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures, particulièrement dans le secteur des infrastructures :

au niveau des infrastructures, un schéma directeur national des infrastructures a été défini et connaît un début de réalisation avec un accent particulier mis sur l'inter et la multi modalités;
au niveau des équipements collectifs, une reprise en main de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de la maîtrise d'œuvre est en cours de mise en œuvre dans l'optique de l'amélioration de la qualité des édifices publics et autres équipements collectifs.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Aménagement de 913 parcelles
- **Résultat annuel N°2** : Construire 7515 logements en 2015

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 1793 parcelles aménagées
- **Résultat annuel N°2** : 5 624 logements construits

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de parcelles aménagées	nombre	ND	ND	913	1793	880	ND	ND
Nombre de logements construits	nombre	ND	ND	7515	5 624	-1891	9 772	35 000

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : Sur les 1793 parcelles aménagées, 240 parcelles réalisées par la DGUAF, 435 parcelles réalisées par la SNLS, 1 118 parcelles de l'ASNI, soit 750 parcelles à Libreville et 368 à l'intérieur du pays

Résultat 2 : Il faut retenir que 9 772 logements sont en cours de construction sur le territoire national. Cependant fin 2015, seuls 5 624 logements sont effectivement terminés et disponibles. Ils se répartissent géographiquement comme suit :

- Angondjé : 1586
- Centre-ville de Libreville et Owendo 217
- Bikélé : 1606
- Nkok : 977
- 1 515 logements à l'intérieur du pays notamment à :
- Franceville (Hippocampe) : 177
- Moanda (oasis) : 144
- Lambaréné (Akama-Kendze) : 50
- Mouila (Bavanga) : 71
- Tchibanga (Mavoundi) : 35
- Makokou (Ebandangoye) : 70
- Koulamoutou (Bibaka) : 70
- Port-Gentil (Dorade) : 824
- Oyem (Adzabilone) : 74

Ces résultats concernent les productions des partenaires (ANGTI, SNI, SNLS et CDC). L'écart entre l'objectif et des résultats constatés est lié à l'absence de justification par les opérateurs et partenaires de l'utilisation des subventions reçues les années précédentes ce qui a entraîné le blocage des crédits de l'année 2015 prévu à hauteur de 300 012 223495 francs CFA.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Restructurer les quartiers sous intégrés

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Restructuration du quartier la Sorbonne à 70%
- **Résultat annuel N°2** : Recensement et évaluation à 100 % des quartiers précaires

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0% de restructuration du quartier Sorbonne
- **Résultat annuel N°2** : 0% de recensement et évaluation des quartiers précaires

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet « Sorbonne »	%	0	0	70%	0	- 70 %	ND	ND
Taux d'identification, recensement et évaluation du cadre bâti des quartiers précaires	%	0	0	100%	0	- 100 %	ND	ND

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) pour progresser sur ces deux projets, malgré l'analyse documentaire et la mise en place de l'équipe projet. Les échéances étant revues, ces projets n'ont pas été reconduits dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Promouvoir l'accès à la propriété foncière

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 4 lotissements aménagés
- **Résultat annuel attendu N°2** : 80 hectares de superficie totale aménagée
- **Résultat annuel attendu N°3** : 1200 parcelles aménagées
- **Résultat annuel attendu N°4** : 50 % de taux d'aménagement du cimetière de Bambouchine

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 lotissement aménagé
- **Résultat annuel N°2** : 0 hectare de superficie totale aménagée
- **Résultat annuel N°3** : 0 parcelle aménagée
- **Résultat annuel N°4** : 0 % de taux de réalisation du cimetière de Bambouchine

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de lotissements aménagés	Lotissement	0	0	4	0	- 4	4	20
Superficie totale aménagée	ha	0	0	80	0	- 80	160	1600
Nombre de parcelles	Nombre	0	0	1200	0	- 1200	2400	25 600
Taux de réalisation de la phase études du cimetière Bambouchine	%	100%	0	RAS	RAS	ND	ND	ND

Source des données : DGUAF

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel N°1** : 0 lotissement aménagé en 2015, faute de crédits d'investissement
- **Résultat annuel N°2** : 0 superficie aménagée en 2015 faute de crédits d'investissement
- **Résultat annuel N°3** : 0 parcelle aménagée en 2015 faute de crédits d'investissement
- **Résultat annuel N°4** : 0 % de réalisation de la phase études du cimetière de Bambouchine. La phase étude de ce projet avait déjà été faite depuis 2013. Mais depuis lors le projet n'a pas entamé sa phase

de réalisation et n'a pas été reconduit dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Identifier, réaliser les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures classés prioritaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N° 1** : Avoir réalisé 30% des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- **Résultat annuel N° 2** : Avoir réalisé 28% des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoun
- **Résultat annuel N° 3** : Avoir réalisé 30% des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- **Résultat annuel N° 4** : Avoir réalisé 100% des travaux de la route Ntoun-Ensilé (RN1) 65 km
- **Résultat annuel N° 5** : Avoir réalisé 100% des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- **Résultat annuel N° 6** : Avoir réalisé 100%des études techniques du Port sec de Ndendé
- **Résultat annuel N° 7** : Avoir réalisé 100% des études techniques de la Gare Maritime et Pontons Mobiles à Port-Gentil
- **Résultat annuel N° 8** : Avoir réalisé 40% des études techniques sur les ponts à recycler
- **Résultat annuel N° 9** : Avoir réalisé 100%des études techniques sur le pont Idemba
- **Résultat annuel N°10** : Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekat
- **Résultat annuel N°11** : Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- **Résultat annuel N°12** : Avoir réalisé 50%des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- **Résultat annuel N°13** : Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 2,5% d'avancement des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- **Résultat annuel N°2** : 8,2% d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoun
- **Résultat annuel N°3** : 0% d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- **Résultat annuel N°4** : 7% d'avancement des travaux de la route Ntoun-Ensilé (RN1) 65 km
- **Résultat annuel N°5** : 0 % des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- **Résultat annuel N°6** : 0 % des études techniques du Port sec de Ndendé
- **Résultat annuel N° 7** : 0 % des études techniques de la Gare Maritime et Pontons Mobiles à Port-Gentil
- **Résultat annuel N° 8** : 0 % des études techniques sur les ponts à recycler
- **Résultat annuel N° 9** : 0 % des études techniques sur le pont Idemba
- **Résultat annuel N°10**: 0 % des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata
- **Résultat annuel N°11** :0 % des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- **Résultat annuel N°12**: 0 % des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- **Résultat annuel N°13**: 0 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12	%	ND	ND	30 %	2,5 %	- 27,5 %	10	100 (2018)
Taux d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK12-ntoun	%	ND	ND	100 %	8,2 %	- 91,8%	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)	%	ND	DN	25 %	0	- 25 %	ND	ND
Taux d'avancement de la route Ntoun-Nsilé (RN1) 65 km	%	ND	ND	100 %	7 %	- 93 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques du Port sec de Ndendé	%	ND	ND	100 %	0%	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil	%	ND	ND	100 %	0%	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques sur les ponts à recycler	%	ND	ND	100 %	0 %	- 100 %	ND	ND

Taux d'avancement des études techniques sur le pont Idemba	%	ND	ND	40 %	0 %	- 40 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata	%	ND	ND	100 %	0%	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Kougouleu-Medouneu(1)	%	ND	ND	50 %	0%	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko	%	ND	ND	50 %	0%	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouila Guietsou	%	ND	ND	100 %	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou	%	ND	ND	100 %	0 %	- 100 %	ND	ND

Source des données : ANGT, DGEI, DGIT/

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel N°1 : Route Nationale PK5-PK12 y.c voies adjacentes

Coût total du projet : 70 629 270 986 F.CFA
 Entreprise : COLAS / Mission de contrôle : STUDI International
 Avancement total du projet : 18%

L'avancement du projet durant l'année 2015 a été très faible (2.5%) du fait du paiement tardif de la contrepartie gabonaise à l'accord de financement extérieur. Il est à noter qu'il reste encore 1 391 535 944 FCFA à payer sur les 9 891 535 944 F.CFA montant total de la contrepartie. A cela s'ajoute une dette en 2015 de 3 267 159 270 F.CFA à payer sur les autres contrats du projet.

Résultat annuel N°2 : Aménagement de la Route PK12-Ntoum

Cout Total du projet : 148 745 118 696F.CFA
 Entreprise : CEDDEX/Mission de contrôle : CIRA MALI
 Avancement total du projet : 62 %

L'avancement du projet a été d'environ 8% en 2015, marqué cependant par des difficultés du fait principalement des expropriations à réaliser le long de l'emprise du projet qui n'ont pas été effectuées, le ralentissement de la réalisation des travaux. De plus la mission de contrôle a arrêté ses activités sur le terrain du fait du non-paiement de ses factures. Une dette de 479 357 467 F.CFA doit être payée par l'Etat gabonais au titre de l'année 2015.

Résultat annuel N°3 Aménagement de la Route Koumameyong-Booué (51km)

Ce projet n'a pas reçu de Budget dans la Loi de Finance 2015. Aucun avancement n'a été réalisé par l'ANGT en 2015 sur ce projet.

Résultat annuel N°4 : Aménagement de la Route Ntoum- Nsile

Lot 1 - Ntoum-Kougouleu: Entreprise : SOCOBA/Mission de Contrôle Studi International
 Lot 2 -Kougouleu –RiviereAgoula : Entreprise ACCIONA/Mission de Contrôle Studi International
 Lot 3-Pont Agoula-Komo (terminé)

Cout Total du projet : 121 201, 960,653 F.CFA
 Avancement total du projet : 57 %

Au titre de l'année 2015, la dette sur ce projet est de 899 746 690 F.CFA. L'avancement faible en 2015 (11 % sur le lot 1 et 2% sur le lot 2) sur ce projet au regard de ce qu'il pourrait être, est dû principalement au non-paiement des factures des entreprises. Ce qui a entraîné la démobilitation des entreprises pendant une partie de l'année et donc l'arrêt des travaux.

Autres projets du Programme Equipements et Infrastructures (Ne figurant pas dans le PAP 2015)

Assainissement de la ville de Port-Gentil

Coût total du projet : 61 478 462 199 F.CFA
Entreprise : ACCIONA/ Mission de contrôle : EGIS
Avancement total du projet : 4 %

L'avancement du projet durant l'année 2015 a été très faible (2,7 %) du fait principalement des expropriations à réaliser le long de l'emprise du projet qui n'ont pas été effectuées. Ces expropriations d'un coût estimatif de 7.000.000.000 de F.CFA doivent être réalisées et payées par l'Etat Gabonais.

Aménagement des voiries de Libreville

Projet non démarré.
Projet avec Sinohydro-Prêt non validé par Exim Bank faute d'études.

Contournement de l'Aéroport de Libreville

Un marché de conception-construction a été signé avec l'entreprise CRBC. Le dossier d'APS/APD du projet est disponible. Le démarrage du projet est conditionné par la signature d'un accord de prêt avec une institution de financement chinoise et la mobilisation de la contrepartie gabonaise. Il sera également nécessaire de prévoir une enveloppe d'environ 6 milliards FCFA (montant prévisionnel) pour le règlement des indemnités d'expropriation et de déguerpissement du bâti impacté par le projet.

Amélioration Carrefours LBV : Sortie Louis, Rd Point Pelisson, Feux Rouges, Lycée Léon Mba, Feux Rouges Etat, Batterie IV

Projet non démarré- Pas de trésorerie

Voie d'accès lotissement Mangouba (Akanda)

Projet non démarré- Pas de trésorerie

Sortie échangeurs de la voie Express

Projet non démarré-- Pas de trésorerie

Routes de la Sablière - Phase II et III

Coût total du projet : 21 375 063 000 F.CFA
Entreprise : ENTRACO –SOBEA/ Mission de Contrôle : 2 STI
Avancement total du projet : 24 %

Au titre de l'année 2015, la dette sur ce projet s'élève à 811.585,759 F.CFA. L'avancement très faible sur ce projet en 2015 (environ 1 %) est dû au non-paiement des factures ce qui a entraîné l'arrêt des travaux pour les contrats déjà commencés (phase II et études de la phase III). La construction de la phase III n'a pas commencé du fait de l'absence de budget.

Type A : Rénovation-Komo, Carrefour Hassan-Nombakélé-Nkembo

Projet non démarré-- Pas de trésorerie

Passerelles sur la Voie Express

Coût du marché de construction : 2 789 503 343 F.CFA
Entreprise: China First Engineering Company/Mission de control: A déterminer
Pas de trésorerie-Budget insuffisant

Ce projet consiste en la conception et la réalisation de trois passerelles piétonnes prioritaires à Libreville (devant le Lycée d'Etat de l'Estuaire, devant le Lycée National Léon Mba et à « Plein Ciel »). Le projet est dans la phase de conception. Dès la validation des plans d'exécution par l'ANGTI, la phase de construction pourra démarrer. D'après le calendrier actuel, la livraison des trois passerelles est prévue pour mi-juillet 2016.

Route Port-Gentil / Ntchengué

Coût du marché de construction (travaux et mission de contrôle) : 59 154 327,74 F.CFA

Entreprise : China Road and Bridge Construction /Mission de Contrôle : CIRA Mali
Avancement total du projet : 5 %

L'avancement faible (environ 5 %) sur ce projet en 2015 est dû au non-paiement de la contrepartie gabonaise à l'accord de financement extérieur. Finalement la contrepartie gabonaise et l'avance de démarrage de la mission de contrôle ont été mobilisées par le COCAN mais seulement en janvier 2016.

Décharge publique Pk 27

Projet non démarré.

De manière générale, le budget d'investissement de l'année 2015 a été marqué par les principales difficultés suivantes :

- Mise à disposition tardive (et partielle) des budgets
Les Budgets (hors FINEX) du Programme « Infrastructures et Equipements, seuls budgets d'investissement reçus au titre de la Loi de Finance 2015, ont été mis à disposition de l'ANGT le 28 Septembre 2015. Ceci a entraîné le retard ou le non démarrage de certains projets et contrats.
- Impossibilité d'effectuer des paiements sur les lignes budgétaires mises à disposition
Malgré la mise à disposition des budgets, il a été quasi impossible de faire payer des factures sur ces lignes budgétaires du fait de l'absence de trésorerie.
- Non réalisation des expropriations
La mise en œuvre difficile et le non-paiement des indemnités d'expropriations du bâti le long de l'emprise de certains projets continuent d'être un important facteur de ralentissement de la réalisation des travaux.

Résultat annuel N° 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12,13 :

S'agissant des résultats annuels relatifs aux 9 projets d'études d'infrastructures (les études techniques du Port sec de Ndendé, études techniques sur les ponts à recycler Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil, études techniques sur le pont Idemba, études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata, études techniques de la route Kougouleu- Medouneu, études techniques de la route Bakoumba-Lékoko, études techniques de la route Mouila Guiétsou, études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou), aucun résultat n'a été obtenu en 2015 avec pour cause principale et essentielle :

- absence de financement dans la LFI 2015 et la LFR 2015
- absence de financements extérieurs pour les études techniques routières (FINEX-Bailleurs de Fonds).

Toutefois les actions ci-dessous ont été réalisées :

Elaboration des Termes de Référence pour permettre aux Cabinets ou Bureaux d'Etudes de bien exécuter leurs prestations. Il s'est agit de :

- dresser l'état actuel de la route (emprise, largeur de la chaussée, corps de chaussée, assainissement et drainage, etc.) ;
- proposer à l'Administration des variantes de tracé pour la route ;
- prévoir un programme d'essais géotechniques à réaliser ;
- définir les travaux d'aménagement à réaliser (terrassements, chaussée, voiries, ouvrages d'art et d'assainissement, aménagements connexes, etc.) ;
- collecter les données existantes ;
- produire un aperçu géologique et géotechnique ;
- recueillir des données et produire un aperçu hydrologique et hydraulique ;
- recenser les grandes contraintes (physiques, techniques et d'environnement) ;
- décrire les variantes d'aménagement possibles du point de vue technique, socio-économique, et de l'environnement ;
- établir une comparaison multicritères des diverses familles de variantes et proposition d'une ou plusieurs bandes dans lesquelles se poursuivront les études ;
- dresser les cartes de synthèse ;
- produire une plaquette de présentation résumant les principaux éléments de l'étude.
- dresser l'historique de la route ;
- établir les programmes d'entretien antérieur (études et travaux) sur la route ;
- l'année et la nature des travaux d'entretien, des dernières interventions (reconstruction, entretien périodique, entretien courant, etc.) ;
- collecter les données statistiques sur le trafic, le pesage des véhicules poids lourd (si possible) ;

- les supports papier et/ou électronique (cartes ou plans) en vue des investigations à mener sur le terrain (reconnaissance détaillée, inspection visuelle, etc.) ;
- établir les coûts d'aménagement et d'entretien ;
- faire l'état général de la route, les différentes sections, la nature et la qualité du sol support, etc. ;
- évaluer les dégradations de la chaussée ;
- réaliser la topographie générale et disposition de la route par rapport au terrain naturel ;
- inventorier les dispositions de drainage et d'assainissement existants (dimensions, dégradations et état de fonctionnement) ;
- collecter les détails singuliers (villages, concessions, carrefours, ouvrages hydrauliques, affleurements granitiques ou rocheux, vergers ou plantations, sites ou espaces protégés, forêts classées, etc.) ;
- collecter les données hydrologiques existantes (pluviométrie, hydrographie et caractéristiques hydrologiques des bassins versants) ;
- faire l'examen du dispositif de drainage existant ;
- faire la projection des ouvrages supplémentaires éventuels à construire ;
- faire la description détaillée des méthodes et formules de dimensionnement ;
- dresser l'évaluation des possibilités d'approvisionnement en eau des chantiers et des solutions à proposer.

Ces études ont permis :

- d'avoir une banque des études utiles aux bailleurs de fonds pour les travaux ;
- de Mettre à la disposition des organes d'exécution, des outils nécessaires à la finalisation des contrats des travaux ;
- de favoriser l'intégration sous régionale ;
- de remplacer tous les bacs sur le réseau routier par des ponts définitifs ;
- de remplacer tous les ponts en bois par des ponts définitifs sur le réseau secondaire

OBJECTIF N° 5 : Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N° 1** : Avoir réalisé 100 % des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km
- **Résultat annuel N° 2** : Avoir réalisé 25 % des travaux de la route Ndendé- Mouila
- **Résultat annuel N° 3** : Avoir réalisé 30 % des travaux de la route Akieni-Onga
- **Résultat annuel N° 4** : Avoir achevé les 40 % restants de la route Tchibanga-Mayumba
- **Résultat annuel N° 5** : Avoir réalisé 35 % des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- **Résultat annuel N° 6** : Avoir réalisé 33 % des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- **Résultat annuel N° 7** : Avoir achevé les 100 % restants de la route Moanda-Bakoumba
- **Résultat annuel N° 8** : Avoir achevé les 100 % des travaux des lotissements et VRD
- **Résultat annuel N° 9** : Avoir réalisé 50 % des travaux de la route Ndendé - Doussala
- **Résultat annuel N°10** : Avoir réalisé 30 % des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- **Résultat annuel N°11** : Avoir réalisé 100 % des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- **Résultat annuel N°12** : Avoir réalisé 50 % des travaux de la route la Leyou – Franceville - Kélé
- **Résultat annuel N°13** : Avoir réalisé 25 % des travaux de la route Carrefour Leroy - Bououé

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N° 1** : 100 % des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km
- **Résultat annuel N° 2** : 55.2% des travaux de la route Ndendé- Mouila
- **Résultat annuel N° 3** : 0% des travaux de la route Akieni-Onga
- **Résultat annuel N° 4** : 72.21% des travaux de la route Tchibanga-Mayumba
- **Résultat annuel N° 5** : 70% des travaux de la route Ndendé-Tchibangad
- **Résultat annuel N° 6** : 34.5% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- **Résultat annuel N° 7** : 0% restants de la route Moanda-Bakoumba
- **Résultat annuel N° 8** : 0% des travaux des lotissements et VRD
- **Résultat annuel N° 9** : 0% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- **Résultat annuel N°10**: 0% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- **Résultat annuel N°11**: 0% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- **Résultat annuel N°12**: 0% des travaux de la route la Leyou – Franceville - Kélé

- **Résultat annuel N°13:** 0% des travaux de la route Carrefour Leroy - Booué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km(2)	%	30%	ND	100 %	100 %	0	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Mouila 72km	%	15 %	ND	25 %	55,2 %	+ 30,2	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Akiéni-Onga 60km,	%	5 %	ND	30 %	0 %	- 30	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga-Mayumba 106km, y compris pont sur la Banio	%	20 %	ND	40 %	72,21 %	+ 32,21	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Tchibanga 100km,	%	15%	ND	35 %	70 %	+ 35	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy 142km(4)	%	15%	ND	33 %	34,5 %	+1,5	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Moanda-Bakoumba 30 km	%	40%	ND	30 %	0 %	- 30	ND	ND
Taux d'avancement des travaux des Lotissements et VRD 250ha	%	40%	ND	100 %	0 %	- 100	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Doussala(5)	%	ND	ND	50 %	0 %	- 50	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Lébamba - Mbigou	%	ND	ND	30 %	0 %	- 30	ND	ND
Taux d'avancement des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idembe	%	0%	ND	50 %	0 %	-50	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Leyou – Franceville - kélé	%	ND	ND	50 %	0 %	-50	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Carrefour Leroy – Booué(6)	%	ND	ND	25 %	0 %	- 25	ND	ND

Source des données : DGIT

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel attendu 1: Travaux de la Route Ndjolé-Medoumane 46km**

Coût du marché ; 78 009 587 660 F.CFA

La cible de 100% prévue pour 2015 a été atteinte la route été livrée réceptionnée par l'administration.

Toutefois une dette de 7 000 000 000 F.CFA (part GABON) est encore non réglée à l'entreprise DTP TERRASSEMENT DRAGAGES.

- **Résultat annuel attendu 2 : Travaux de la Route Ndendé Mouila 72km**

Coût du marché ; 84 956 935 200 F.CFA

Entreprise SERICOM

La cible a été atteinte et même doublée soit 55.2% mais il est important de relever que la mission de contrôle (STAFF LNBTPG S2+BTP) n'a pas reçu le paiement de 16 décomptes d'une valeur totale de 700 000 000F.CFA.

▪ **Résultat annuel attendu 3 : Travaux de la Route Akiéni-Onqa 60 km**

Coût du marché ; 60 000 000 000 F.CFA

Entreprise : SERICOM

MISSION DE CONTROLE : CIRA LBTPG

Cible de 30% non atteinte (0% 2015) les travaux sont à l'arrêt depuis mai 2014 faute de paiement

▪ **Résultat annuel attendu 4 : Travaux Route Tchibanga - Mayumba 106 km, y compris le pont sur la Banio**

Coût du marché ; 166 975 000 000 F.CFA

ENTREPRISE : SERICOM

MISSION DE CONTROLE : CIRA

Cible atteinte 72.21% mais les travaux sont à l'arrêt faute de paiement : échéances de paiement dépassés de plusieurs dizaines de mois. Le décompte n° 7 de 21 000 000 000 F.CFA est non payé. En outre, la mission de contrôle CIRA a été dessaisie du chantier et il n'y a plus de mission de contrôle pour ce chantier.

▪ **Résultat annuel attendu 5 : Travaux de la Route Ndendé-Tchibanga**

Coût du marché ; 69 996 092 179 F.CFA

ENTREPRISE : COVEC

MISSION DE CONTROLE : CIRA LBTPG

Cible atteinte et même doublée : 70% réalisé au lieu des 35% prévue initialement, mais l'entreprise n'a reçu aucun paiement depuis le début du projet. La dette est estimée à 40 000 000 000 F.CFA.

60 km de grave bitume ont été réalisés et les terrassements sont presque achevés.

Retrait de la mission de contrôle depuis le 15 juin 2014 faute de paiement.

▪ **Résultat annuel attendu 6 : Travaux de la Route Mikouyi-Carrefour Leroy 142 km**

Coût du marché 115 783 966 048 F.CFA

ENTREPRISE : SINOHYDRO

MISSION DE CONTROLE ; CIRA

Cible atteinte 34.5% mais les travaux sont en arrêt faute de paiement. Délai entièrement consommé soit 40 mois

La dette est estimée à 22 250 000 000 F.CFA. L'entreprise a arrêté les travaux le 31 janvier 2016, et la mission de contrôle a, quant à elle, arrêté le contrôle le 15 décembre 2015.

▪ **Les résultats annuels attendus 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12,13**

N'ont pas été atteints du fait de l'absence de dotations budgétaires pour ces projets routiers, de lotissements et de VRD. Il est ici important de relever que le résultat annuel N°5 (projet de la route Ndendé – Doussala) qui avait déjà reçu une promesse de prêt de la BAD a perdu la promesse de financement du fait de l'absence de dotation budgétaire côté gabonais.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.577	Logement	4 559 198 984	3 471 655 991	1 087 542 993	4 559 198 984	3 471 655 991	1 087 542 993
15.577.1	Normes de l'habitat	282 329 589	261 876 088	20 453 501	282 329 589	261 876 088	20 453 501
15.577.2	Appui à la construction de logements	4 276 869 395	3 209 779 903	1 067 089 492	4 276 869 395	3 209 779 903	1 067 089 492
15.584	Urbanisation et Aménagement du cadre de vie	2 336 134 512	1 960 226 727	375 907 785	2 336 134 512	1 960 226 727	375 907 785
15.584.1	Elaboration des schémas d'urbanisation	81 369 624	81 641 791	- 272 167	81 369 624	81 641 791	- 272 167
15.584.2	Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	2 254 764 888	1 878 584 936	376 179 952	2 254 764 888	1 878 584 936	376 179 952
15.591	Equipement et Infrastructure	269 508 879 181	213 665 168 391	55 843 710 790	269 508 879 181	213 665 168 391	55 843 710 790
15.591.1	Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	36 851 384	1 026 478 541	- 989 627 157	36 851 384	1 026 478 541	- 989 627 157
15.591.2	Assainissement	19 404 377 860	15 582 365 403	3 822 012 457	19 404 377 860	15 582 365 403	3 822 012 457
15.591.3	Routes	250 067 649 937	197 056 324 447	53 011 325 490	250 067 649 937	197 056 324 447	53 011 325 490
15.598	Pilotage et soutien	5 547 818 816	439 779 266	5 108 039 550	5 547 818 816	439 779 266	- 5 108 039 550
15.598.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	42 291 080	43 007 376	- 716 296	42 291 080	43 007 376	- 716 296
15.598.2	Coordination administrative	5 505 527 736	396 771 890	5 108 755 846	5 505 527 736	396 771 890	- 5 108 755 846
Total pour la mission		281 952 031 493	219 536 830 375	62 415 201 118	281 952 031 493	219 536 830 375	62 415 201 118

Explication des principaux écarts

La mission « Construction, Logement et Equipements Collectifs » a bénéficié d'une dotation globale de 281 952 031 375 FCFA qui a été exécutée à hauteur de 219 936 830 375 FCFA, soit un écart de 62 415 201 118 FCFA correspondant à un d'exécution de 77,86%.

1- Programme Logement

Ouverts 4 559 198 984 FCFA en LFR 2015, les crédits de ce programme ont été exécutés à 3 471 655 991 FCFA, soit un taux d'exécution de 76,1%. Ce niveau d'exécution est réparti dans les deux actions du programme comme suit :

Action 1 : Normes de l'habitat

Sur 282 329 589 francs CFA ouverts sur cette action en LFR 2015, 261 876 088 francs CFA ont été effectivement exécutés, soit un écart de 20 453 501 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution de l'ordre de 93%.

Action 2 : Appui à la construction de logements

Les crédits ouverts sur cette action étaient de 4 276 869 395 francs CFA qui ont été exécutés à hauteur de 3 209 779 903 Franc CFA, soit un écart de 1 067 089 492 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution global de l'ordre de 75%.

2- Programme Urbanisation et amélioration du cadre de vie

Ce programme a bénéficié d'une dotation globale de 2 336 134 512 FCFA. Cette dotation a été exécutée à 1 960 226 727 FCFA, soit un écart de 375 907 785 FCFA et un taux d'exécution de 83,9%.

Action 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

Les crédits ouverts de l'action 1 étaient de 81 369 624 francs CFA. Sur cette dotation, 81 641 791 francs CFA ont été exécutés, en léger dépassement de 272 167 FCFA, soit un taux d'exécution de l'ordre de 100,33%.

Action 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

Les crédits ouverts du programme étaient de 2 254 764 888 francs CFA. De cette dotation, 1 878 584 936 Francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 376 179 952 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution global de l'ordre de 83%.

3- Programme Equipements et Infrastructures

Le programme « Equipements et Infrastructures » a bénéficié, dans le collectif budgétaire 2015, d'une dotation globale de 269 508 879 181 FCFA. Il ressort de l'exécution que seuls 213 665 168 391 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 55 843 710 790 FCFA. Le taux d'exécution du programme s'établit dès lors à 79,3%.

Cet écart d'exécution s'explique par la mise en réserve obligatoire de crédits et par la non exécution de nombreux projets d'investissement, notamment les projets routiers qui, prévus pour 250 067 649 937 FCFA dans le collectif budgétaire, ont été exécutés à 197 056 324 447 FCFA (soit 78,8% de réalisation).

Par action du programme, le niveau d'exécution s'explique comme suit :

Action1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Les crédits ouverts sur l'action 1 étaient de 36 851 384 francs CFA. Sur cette dotation, 1 026 478 541 Francs CFA ont été exécutés, en dépassement de 989 627 157 FCFA en raison de missions d'études et de contrôle de travaux effectuées sur le terrain.

Action 2 : Assainissement

Les crédits ouverts sur cette action étaient de 19 404 377 860 Francs CFA. De cette dotation, 15 582 365 403 Francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 3 822 012 457 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution global de l'ordre de 80%.

Action 3 : Routes

Les crédits ouverts de l'action 1 étaient de 250 067 649 937 francs CFA. 197 056 324 447 francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 53 011 325 490 Franc CFA et un taux d'exécution global de l'ordre de 78,8%.

4- Programme Pilotage et soutien

Le programme pilotage et soutien a bénéficié d'une enveloppe de 5 547 818 816 FCFA en LFR 2015. Il se dégage un niveau d'exécution de 439 779 266 FCFA, soit un taux d'exécution de 7,92%. Ce faible niveau d'exécution s'explique essentiellement par le niveau de la solde permanente inscrite dans tous les programmes soutien des politiques publiques mais exécutée de façon centralisée au Ministère en charge du budget.

L'exécution de ce programme se présente par action comme suit :

Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Les crédits ouverts sur cette action étaient de 42 291 080 francs CFA. Ils ont été exécutés à hauteur de 43 007 376 Francs CFA, en léger dépassement de 716 296 FCFA, soit un taux d'exécution global de l'ordre de 102%.

Action 2 : Coordination administrative

Les crédits ouverts de l'action 1 de ce programme étaient de 5 505 527 736 Francs CFA en LFR 2015. Sur cette dotation, 396 771 890 francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 5 108 755 846 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution de l'ordre de 7%. Comme rappelé plus haut, ce faible niveau d'exécution est lié à la solde permanente des agents du ministère qui, bien qu'inscrite dans le programme, reste exécutée de façon centralisée au Ministère en charge du budget

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.577	Logement	4 559 198 984	3 471 655 991	- 1 087 542 993	4 559 198 984	3 471 655 991	- 1 087 542 993
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	75 036 000	5 004 000	70 032 000	75 036 000	5 004 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	32 506 672	25 625 338	- 6 881 334	32 506 672	25 625 338	- 6 881 334
	Titre 4. Dépenses de transfert	956 660 312	395 994 653	- 560 665 659	956 660 312	395 994 653	- 560 665 659
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.584	Urbanisation et Aménagement du cadre de vie	2 336 134 512	1 960 226 727	- 375 907 785	2 336 134 512	1 960 226 727	- 375 907 785
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	500 569 000	505 217 124	4 648 124	500 569 000	505 217 124	4 648 124
	Titre 3. Dépenses de biens et services	412 546 200	388 790 429	- 23 755 771	412 546 200	388 790 429	- 23 755 771
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.591	Equipement et Infrastructure	269 508 879 181	213 665 168 391	- 55 843 710 790	269 508 879 181	213 665 168 391	- 55 843 710 790
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 454 552 000	4 424 384 776	- 30 167 224	4 454 552 000	4 424 384 776	- 30 167 224
	Titre 3. Dépenses de biens et services	236 648 280	200 368 915	- 36 279 365	236 648 280	200 368 915	- 36 279 365
	Titre 4. Dépenses de transfert	19 349 355 046	16 152 550 892	- 3 196 804 154	19 349 355 046	16 152 550 892	- 3 196 804 154
	Titre 5. Dépenses d'investissement	245 468 323 855	192 887 863 808	- 52 580 460 047	245 468 323 855	192 887 863 808	- 52 580 460 047
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.598	Pilotage et soutien	5 547 818 816	439 779 266	- 5 108 039 550	5 547 818 816	439 779 266	- 5 108 039 550
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 213 834 000	125 368 500	- 5 088 465 500	5 213 834 000	125 368 500	- 5 088 465 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	333 984 816	314 410 766	- 19 574 050	333 984 816	314 410 766	- 19 574 050
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission		281 952 031 493	219 536 830 375	- 62 415 201 118	281 952 031 493	219 536 830 375	- 62 415 201 118
	Titre 2. Dépenses de personnel	10 238 987 000	5 130 006 400	- 5 108 980 600	10 238 987 000	5 130 006 400	- 5 108 980 600
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 015 685 968	929 195 448	- 86 490 520	1 015 685 968	929 195 448	- 86 490 520
	Titre 4. Dépenses de transfert	21 729 034 670	17 614 764 719	- 4 114 269 951	21 729 034 670	17 614 764 719	- 4 114 269 951
	Titre 5. Dépenses d'investissement	248 968 323 855	195 862 863 808	- 53 105 460 047	248 968 323 855	195 862 863 808	- 53 105 460 047

Explication des principaux écarts de la mission

1- Programme Logement

Les crédits ouverts du programme étaient de 4 559 198 984 francs CFA. 3 471 655 991 franc CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution global de l'ordre de 76 % et un écart global de 1 087 542 993 francs CFA. Cet écart global se justifie essentiellement par la mise en réserve de crédits de 622 291 364 FCFA qui n'ont pas été levés en cours d'exécution, réduisant de fait le niveau des crédits disponibles du programme.

Par titre, on relève le niveau d'exécution suivant :

Titre 2- Dépenses de personnel (MONP) : Crédits ouverts 70 032 000 FCFA exécutés pour 75 036 FCFA, en léger dépassement de 5 004 000 FCFA (soit taux d'exécution de 107%). Ce léger dépassement s'explique par l'ouverture de crédits supplémentaires pour prendre en compte le relèvement des salaires des agents publics.

Titre 3- Dépenses de biens et services: Les crédits autorisés sur ce titre se sont élevés à 32 506 672 FCFA. Ils ont été exécutés à hauteur de 25 625 338 FCFA, soit un taux d'exécution 79%. Ce niveau d'exécution s'explique essentiellement par la mise en réserve des crédits pour 1 625 335 francs CFA et par les difficultés techniques rencontrées dans l'outil Vectis.

Titre 4- Dépenses de transferts: le taux d'exécution de ce titre est de 41% correspondant à 395 994 653 FCFA consommés sur une autorisation de 956 660 312 FCFA. L'écart de 560 655 659 FCFA non exécuté trouve une justification, entre autres, dans la constitution d'une réserve obligatoire de crédits pour un montant de 95 666 000 francs CFA.

Titre 5- Dépenses d'investissement : les crédits autorisés se sont élevés à 3 500 000 000 FCFA dans la LFR 2015. Ces crédits ont connu une exécution de 85% correspondant à 2 975 000 000 FCFA, soit un écart de 525 000 000 FCFA. Cet écart correspond entièrement à la réserve obligatoire de 15% de crédits constituée en début d'exercice.

2- Programme Urbanisation et amélioration du cadre de vie

Les crédits ouverts du programme étaient de 2 336 134 512 de francs CFA. 1 960 226 727 francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution global de l'ordre de 84% et un écart global de 375 907 785 francs CFA.

Par titre, le niveau d'exécution du programme s'établit comme suit :

Titre 2- Dépenses de personnel : le taux d'exécution à fin 31 décembre 2015 s'est élevé à 100,92%, soit un léger dépassement de 0,92% par rapport aux autorisations parlementaires. En effet, sur 500 569 000 FCFA, les crédits exécutés sont de 505 217 124 FCFA, soit un écart de 4 648 124 FCFA essentiellement lié à la prise en compte du relèvement des salaires des agents publics intervenu courant 2015.

Titre 3- Dépenses de biens et services : le niveau d'exécution du titre 3 est de 94,24% correspondant à 388 790 429 FCFA consommés sur 412 546 200 FCFA autorisés en LFR 2015. Le léger écart de 23 755 771 FCFA non consommé est plus lié à la réserve obligatoire de crédits constituée mais non levée en cours de gestion pour un montant de 20 627 310 francs CFA. Cependant, il est aussi à noter des difficultés rencontrées dans l'application Vectis quelques jours avant la clôture des engagements qui n'ont pas permis d'initier certains dossiers de dépenses.

Titre 4- Dépenses de transferts : les crédits ouverts sur le titre transferts s'établissaient à 1 423 019 312 FCFA dans le collectif budgétaire. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 75% correspondant à un niveau de 1 066 219 312 FCFA consommés en cours d'année.

L'écart de 3 56 800 138 FCFA correspond, d'une part, à 142 301 931 francs CFA de réserve obligatoire qui n'ont pas été levés et, d'autre part, aux difficultés rencontrées dans la procédure d'exécution du titre 4.

Titre 5- Dépenses d'investissement : le programme n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire au titre d'investissement.

3- Programme Equipements et Infrastructures

Les crédits ouverts sur ce programme étaient de 269 508 879 181 francs CFA. 21 dans le collectif budgétaire 2015. De cette dotation, 3 665 168 391 francs CFA ont été exécutés, soit un écart global de 55 843 710 790 francs CFA correspondant à un taux d'exécution de 79%.

Par titre, on relève le niveau d'exécution suivant :

Titre 2- Dépenses de personnel : prévus dans la LFR 2015 à 4 454 552 000 FCFA, les crédits de ce programme ont été exécutés à 4 424 384 776 FCFA, soit un léger écart correspondant à un taux d'exécution de 99,3%. Cet exécution quasi conforme aux prévisions correspond aux salaires réglés des agents de la main d'œuvre non permanente du programme, notamment la main d'œuvre villageoise destinée à couvrir les indemnités du personnel recruté dans les villages pour l'ensoleillement des routes.

Titre 3- Dépenses de biens et services : le taux d'exécution du titre 3 s'établit à 84,6% équivalent à une consommation de crédits de 200 368 915 FCFA contre 236 648 280 FCFA autorisés dans la LFR 2015. L'écart de 36 279 436 FCFA qui en résulte s'explique en partie par la réserve obligatoire des crédits de 11 832 414 francs CFA.

Titre 4- Dépenses de transferts : ouverts à 19 349 355 046 FCFA dans la LFR 2015, les crédits liés du titre 4 ont été exécutés pour 16 152 550 892 FCFA, soit un taux d'exécution 83,5%.

L'écart de 16,5% non exécutés, correspondant à un niveau de crédits de 3 196 804 154 FCFA comprend la réserve de précaution constituée sur ce titre pour 1 934 935 505 francs CFA et l'ensemble de dossiers non aboutis du fait du manque de maîtrise de la procédure d'exécution des transferts par certains RUO.

Titre 5- Dépenses d'investissement : le taux d'exécution de ce titre est 78%. En effet, sur 245 468 323 855 FCFA ouverts en LFR 2015, seuls 192 887 863 808 FCFA ont été exécutés.

L'écart de 22% non exécuté équivalent à 52 580 460 047 FCFA s'explique essentiellement lié par le niveau de crédits mis en réserve en début d'exercice et non levés pendant l'exécution pour un montant de 36 820 248 518 francs CFA.

4- Programme Pilotage et soutien

Le programme pilotage et soutien a bénéficié d'une enveloppe de 5 547 818 816 FCFA en LFR 2015. Il se dégage un niveau d'exécution de 439 779 266 FCFA, soit un taux d'exécution de 7,92%. Ce faible niveau d'exécution s'explique essentiellement par le niveau de la solde permanente inscrite dans tous les programmes soutien des politiques publiques mais exécutée de façon centralisée au Ministère en charge du budget.

En effet, pour chacun des titres, l'exécution de ce programme se présente comme suit:

Titre 2- Dépenses de personnel : les crédits ouverts en LFR 2015 étaient de 5 213 834 000 FFA qui ont été exécutés à seulement 125 368 500 FCFA, soit un taux d'exécution de 2,4 %. L'exécution de 2,4% de ce titre correspond uniquement au niveau de la main d'œuvre non permanente du programme, alors que l'écart de 97,6% (5 088 465 50 à FCFA) est lié à la solde permanente de tous les agents du ministère dont l'exécution reste centralisée dans la mission "gestion des finances publiques".

Titre 3- Dépenses de biens et services : prévus à 333 984 816 FCFA dans le collectif budgétaire, les crédits du titre 3 ont été exécutés à 314 410 766 FCFA, soit un taux d'exécution de 94%.

Le léger décalage de 19 574 050 FCFA se justifie par la réserve obligatoire des crédits pour 16 699 241 FCFA effectuée sur ce titre mais qui n'a pas été levée en cours de gestion.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DE LA MISSION

Missions		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
15	Constructions, logements et équipements collectifs	281 952 031 493	- 63 429 911 038	1 014 709 920	219 536 830 375
15.577	Logement	4 559 198 984	- 1 092 546 993	5 004 000	3 471 655 991
15.584	Urbanisation et aménagement du cadre de vie	2 336 134 512	- 380 555 909	4 648 124	1 960 226 727
15.591	Équipement et infrastructures	269 508 879 181	- 56 843 710 790	1 000 000 000	213 665 168 391
15.598	Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des travaux publics, de l'habitat, des transports et du tourisme	5 547 818 816	- 5 113 097 346	5 057 796	439 779 266

Explication des principaux mouvements :

Sur 281 952 031 493 FCFA des crédits ouverts, 219 536 830 375 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 62 415 201 118 FCFA. Au cours de l'exercice 2015, la mission a bénéficiée de 1 014 709 920 FCFA contre 63 429 911 038 FCFA transférés dans d'autres missions soit une variation nette de 62 415 201 118 FCFA.

Les transferts de 63 429 911 038 FCFA opérés au profit d'autres politiques publiques sont plus imputables :

- au programme Equipement et infrastructures duquel sont sortis 56 843 710 790 FCFA comprenant exclusivement des dépenses d'investissement. Ces mouvements de crédits correspondent essentiellement aux projets routiers (49 830 941 373 FCFA) qui n'ont pas pu être engagés. En conséquence, ils ont été transférés à la mission provisions pour les opérations de clôture;
- et au programme pilotage et soutien, qui a fait l'objet d'une sortie de 5 113 097 346 FCFA en faveur de la mission gestion des finances publiques. Ces crédits correspondent à la masse salariale du ministère des agents du ministère, inscrite dans ce programme mais exécuté de façon centralisée au ministère du budget.

**PROGRAMME URBANISME ET
AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Urbanisation et Aménagement du Cadre de Vie a pour vocation de mettre en place des outils de planification urbaine d'une part et participer à l'amélioration du cadre de vie des populations en matière d'aménagement d'autre part.

Cependant, ce programme ne prend pas en compte les questions de logements. Il est mis en œuvre par deux directions Générales : la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DGUAF) et la Direction Générale des Travaux Topographiques et du Cadastre (DGTTC), dont le responsable de programme est, Monsieur Edouard MVOME NZE, Directeur Général de la DGUAF. Étant donné que ce programme requiert un caractère transversal, il est exécuté en partenariat avec l'Institut Nationale de Cartographie (INC) et l'Agence Nationale de l'Urbanisme des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC), l'Ecole Nationale du Cadastre et des Sciences Géographiques (ENCSG).

Le programme comprend deux principales actions à mener qui sont : l'Elaboration des schémas d'urbanisation et l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

Le responsable du programme est le **Directeur Général de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers**.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

Cette action consiste à élaborer ou actualiser des textes législatifs et réglementaires se rapportant au champ du programme. Il s'agit également d'élaborer des Schémas Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ainsi que des Plans d'Occupation de Sol. En effet, cette action consiste à planifier les politiques de développement urbain et est exécutée par la DGUAF.

ACTION N°2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

Cette action vise à améliorer le cadre de vie des populations. Ceci s'effectue à travers l'élaboration des projets suivants : restructuration des quartiers sous-intégrés, création de nouveaux lotissements, mise en place du centre d'archivage cadastrale et, densification du réseau géodésique, l'attribution des titres de propriété ainsi que l'aménagement du cimetière de Bambouchine. Ces actions sont menées respectivement par la DGTTC, l'INC, l'ANUTTC ainsi que l'ENCSG.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- (1) le phénomène d'urbanisation accélérée et provoqué par l'exode rural, la concentration croissante des populations dans les principales villes du Pays, surtout à Libreville et Port Gentil ;
- (2) la multiplication des quartiers sous-intégrés dans les grandes villes, l'occupation anarchique croissante de l'espace urbain, la dégradation du cadre de vie urbain ;
- (3) à ce jour, l'absence de stratégie nationale d'aménagement et de développement du territoire, l'absence aussi de politique de la ville dans lesquels viendrait s'imbriquer l'action opérationnelle en matière d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie ;
- (4) la multiplicité des acteurs publics intervenant dans l'espace urbain ;
- (5) des associations et ONG dont le rôle s'affirme en matière d'amélioration du cadre de vie urbain ;
- (6) des accords signés avec des organisations internationales qui engagent le Gabon sur l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain.

Les citoyens et habitants attendent du programme une amélioration globalement de leur cadre de vie au quotidien dans les zones urbaines : parcelles viabilisées, désenclavement des quartiers, assainissement, gestion des déchets ménagers... Ils attendent aussi d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant à leur ville, à leur quartier. Ils attendent enfin de pouvoir obtenir rapidement des titres fonciers sécurisés.

Les communes, les ONG, les organisations professionnelles souhaitent un appui technique et financier renforcé aux projets et initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent tout particulièrement du programme :

- (7) l'élaboration et la mise en œuvre effective des outils de planification urbaine, déjà pour Libreville et les principales villes (SDAU et POS) ;
- (8) la réhabilitation des quartiers sous-intégrés dans les grandes zones urbaines ;
- (9) l'aménagement de lotissements ;
- (10) la réduction forte et effective du délai moyen d'attribution des titres fonciers.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- (11) l'actualisation en cours du cadre juridique en matière d'urbanisme et d'amélioration du cadre de vie ;
- (12) la simplification des procédures d'attribution des titres fonciers, la mise en place du guichet unique ;
- (13) la mise en œuvre de premières actions de sensibilisation des populations sur la régularisation foncière, ce qui a permis d'attribuer un certain nombre de titres aux habitants et de commencer à améliorer la maîtrise de l'occupation des sols par l'Etat ;
- (14) la prise de vue aérienne en 2013 de Libreville en vue de l'actualisation de la cartographie de la capitale
- (15) le lancement d'une démarche de certification qualité à l'ANUTTC.

Parmi les manques et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- (16) pour le moment, des résultats très limités obtenus dans la lutte contre l'occupation anarchique du sol urbain et le développement des quartiers sous-intégrés ; l'explosion du nombre des litiges fonciers en zone urbaine, du fait de cette occupation anarchique ;
- (17) des résultats très limités aussi s'agissant de l'aménagement des lotissements, compte tenu des besoins de la population ;
- (18) le caractère encore embryonnaire du système d'information du programme, la non maîtrise de nombreuses données socio-urbaines de base (nombre d'habitants en zone urbaine, nombre et type de logements existants, taux d'occupation des sols...) ;
- (19) des documents de planification urbaine qui datent des années 80 et qui n'ont jamais vraiment été mis en œuvre (schémas préliminaires d'urbanisme, SDAU de Libreville) ;
- (20) une difficulté des différents acteurs à travailler ensemble dans le champ du programme : administrations, opérateurs de l'Etat, partenaires ;
- (21) le manque de participation des citoyens dans les projets de planification ou d'aménagement urbain, le sentiment de beaucoup d'habitants que leur avis n'est pas considéré par les pouvoirs publics.

ENJEUX

- (1) Maîtriser le développement des villes, organiser et sécuriser l'occupation du sol en zone urbaine et améliorer le cadre de vie urbain
- (2) Améliorer le cadre de vie urbain

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Elaborer les SDAU de deux capitales provinciales
Résultat annuel attendu 1 : Elaboration du SDAU de Tchibanga
Résultat annuel attendu 2 : Elaboration du SDAU de Makokou

OBJECTIF N°2 : Restructurer les quartiers sous intégrés
Résultat annuel attendu 1 : Restructuration du quartier la Sorbonne
Résultat annuel attendu 2 : identification, recensement et évaluation des quartiers à risques

OBJECTIF N°3: Promouvoir l'accès à la propriété foncière
Résultat annuel attendu 1 : Avoir aménagé 4 lotissements
Résultat annuel attendu 2 : Avoir aménagé 80 hectares de superficie
Résultat annuel attendu 2 : Avoir obtenu 1200 parcelles
Résultat annuel attendu 2 : Avoir aménagé 50% du cimetière de Bambou chine

OBJECTIF N°4 : Régulariser et favoriser l'accès au domaine foncier
Résultat annuel Attendu 1 : Avoir à traiter 7500 demandes
Résultat annuel attendu 2 : Avoir à prendre 7500 décisions de cession de propriété
Résultat annuel attendu 3 : Délivrer en 180 jours les titres fonciers effectivement traités

OBJECTIF N°5: Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées arrimé aux normes internationale
Résultat annuel attendu 1 : Nombre de point Géodésique sur l'ensemble du réseau
Résultat annuel attendu 2 : Nombre de stations permanentes installées

OBJECTIF N°6: Doter et actualiser les cartes urbaines et les cartes frontalières dans le cadre des projets d'aménagement et d'infrastructures
Résultat annuel attendu 1 : Nombre de cartes réalisées
Résultat annuel attendu 2 : Nombre de cartes actualisées
Résultat annuel attendu 1 : Taux de couverture du linéaire frontalier

OBJECTIF N°7: Renforcer les capacités et améliorer l'environnement de travail

Résultat annuel attendu 1 : Taux de réalisation de la phase étude du centre d'archives cadastrales

Résultat annuel attendu 2 : Taux de construction de l'ENCSG

Résultat annuel attendu 3 : Taux de réalisation du projet de l'ENCSG

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : les SDAU des capitales provinciales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : élaborer le SDAU de Tchibanga
- **Résultat annuel N°2** : élaborer le SDAU de Makokou

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : seul des premières enquêtes et des premiers recensements ont été réalisés
- **Résultat annuel N°2** : seul des premières enquêtes et des premiers recensements ont été réalisés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de SDAU réalisé	SDAU	0	0	2	0	- 2	4	8

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) mais la méthodologie existe et des missions de recensement du foncier et d'enquête ont été effectuées sur les crédits du titre 3, pour un montant de 13 450 000 francs CFA

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2: Restructurer les quartiers sous intégrés

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Restructuration du quartier la Sorbonne à 70%
- **Résultat annuel N°2** : Recensement et évaluation à 100 % des quartiers précaires

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0% quartier restructuré
- **Résultat annuel N°2** : 0 % de quartiers précaires recensés et évalués

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet « Sorbonne »	%	0	0	70%	0	- 70 %	ND	ND
Taux d'identification, recensement et évaluation du cadre bâti des quartiers précaires	%	0	0	100%	0	- 100 %	ND	ND

Source des données : DGUAF (mode de collecte : enquêtes et études)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) pour progresser sur ces deux projets malgré l'analyse documentaire et la mise en place de l'équipe projet qui avaient déjà été faites. Les échéances ayant été revues, ces projets n'ont pas été reconduits dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3: Promouvoir l'accès à la propriété foncière

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 4 lotissements aménagés
- **Résultat annuel attendu N°2** : 80 hectares de superficie totale aménagée
- **Résultat annuel attendu N°3** : 1200 parcelles aménagées
- **Résultat annuel attendu N°4** : 50 % de taux d'aménagement du cimetière de Bambou chine

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 lotissement aménagé
- **Résultat annuel N°2** : 0 hectare de superficie totale aménagée
- **Résultat annuel N°3** : 0 parcelle aménagée
- **Résultat annuel N°4** : 0 % de réalisation du cimetière de Bambouchine

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de lotissements aménagés	Lotissement	0	0	4	0	- 4	4	20
Superficie totale aménagée	ha	0	0	80	0	- 80	160	1600
Nombre de parcelles	Nombre	0	0	1200	0	- 1200	2400	25 600
Taux de réalisation de la phase études du cimetière Bambouchine	%	100%	0	RAS	RAS	ND	ND	ND

Source des données : DGUAF

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel N°1** : 0 lotissement aménagé en 2015, faute de financement en investissement
- **Résultat annuel N°2** : 0 superficie aménagée en 2015 faute de financement en investissement
- **Résultat annuel N°3** : 0 parcelle aménagée en 2015 faute de financement en investissement
- **Résultat annuel N°4** : 0 % de réalisation de la phase études du cimetière de Bambouchine.
La phase étude de ce projet avait déjà été faite en 2013. Depuis lors, le projet n'a pas entamé sa phase de réalisation et n'a pas été reconduit dans le PAP 2016.

OBJECTIF N°4 : Régulariser le domaine foncier

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 7500 demandes de régularisation à traiter
- **Résultat annuel attendu N°2** : 7500 décisions de cession de propriété
- **Résultat annuel attendu N°3** : un délai de 180 jours maximum pour le traitement d'une demande

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 6850 demandes de régularisation ont été enregistrées
- **Résultat annuel N°2** : 685 décisions de cession de propriété
- **Résultat annuel N°3** : 110 jours de délai moyen de délivrance des titres fonciers traités (sans prise en compte dans le calcul de cette moyenne des dossiers encore en stock)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de demandes de régularisation enregistrées à traiter	Nombre	ND	ND	7500	6850	- 650	10 000	15 000
Nombre de décisions de cession de propriété	Nombre	ND	ND	7500	685	- 6815	ND	ND
Délai de délivrance des titres fonciers effectivement traités	jour	ND	ND	180	110	90	180	90

Source des données : DGUAF

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel N°1 : Courant de l'année 2015, l'Agence a enregistré 6850 demandes de régularisations. Sur ces 6850 dossiers, 4367 ont fait l'objet d'une enquête foncière, 2483 dossiers sont restés en stock, 685 dossiers ont abouti.

Ceci a donné lieu à :

- ✓ 4367 enquêtes foncières,
- ✓ 851 états des lieux,
- ✓ 531 plans de bornage avec procès-verbaux,
- ✓ 347 avis d'affichage ayant conduit à 325 Certificat d'affichage sans opposition,
- ✓ 625 identités cadastrales,
- ✓ 144 dossiers litigieux traités.

Résultat annuel N°2 : 685 décisions de cession de propriété (dossiers aboutis), 6165 dossiers sont en cours de traitement.

Résultat annuel N°3 : Les dossiers effectivement traités ont un délai de délivrance de 110 jours. Toutefois, il est nécessaire de préciser que pour l'ensemble des dossiers enregistrés à traiter, le délai de traitement des dossiers jusqu'à la délivrance du titre est largement supérieur à 180 jours.

En 2015, le montant de la subvention allouée (424 385 304 francs CFA) et le montant des ressources propre n'ont pas permis de réaliser des investissements : renforcement du parc automobile (véhicules de terrain), acquisition de matériels techniques (GPS, station totale, etc.), informatiques (ordinateurs, imprimantes et scanners) ni du renforcement du personnel technique (recrutement enquêteurs, topographes, géomètres, etc.)

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées arrimé aux normes internationales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 1000 points géodésique sur l'ensemble du réseau
- **Résultat annuel attendu N°2** : 3 stations permanentes installées

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 31 points géodésiques
- **Résultat annuel N°2** : 0 station

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de points géodésiques sur l'ensemble du réseau de polygonation	point	0	0	1000	31	- 969	2 000	3 000
Nombre de stations permanentes installées	station	0	0	3	0	- 3	6	20 (2017)

Source des données : INC

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel N°1** : Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) à allouer à l'INC pour progresser sur ce projet. Mais grâce aux crédits de titre 4 de l'INC, les missions d'identification des points géodésiques existant dans l'Estuaire ont pu être menées et 31 points géodésiques ont pu être installés sur les 1000 points programmés
- **Résultat annuel N°2** : Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) à allouer à l'INC, aucune station permanente n'a été installée

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 6 : Doter et actualiser les cartes urbaines et les cartes frontalières

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 3 prises de vue effectuées
- **Résultat annuel attendu N°2** : pas d'objectif de cartes à actualiser ou à réaliser
- **Résultat annuel attendu N°3** : 20% taux de couverture du linéaire frontalier

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 prise de vue effectuée
- **Résultat annuel N°2** : 0 de carte réalisée
- **Résultat annuel N°3** : 0 % de taux de couverture du linéaire frontalier

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Prise de vue aérienne produite	Nombre	0	0	3	0	- 3	3	4
Nombre de cartes réalisées	Nombre	0	0	0	0	0	3	9 (2017)
Taux de linéaire frontalier couvert	Nombre	0	0	20 %	0	- 20 %	40 %	40 %

Source des données : Institut National de la cartographie (INC)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Une convention avait été signée avec FALCON EYE en 2014 pour la réalisation de la prise de vues aériennes mais le programme n'a pas bénéficié en 2015 de crédits d'investissement (titre 5) pour réaliser cet objectif.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Renforcer les capacités et améliorer l'environnement de travail

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu N°1** : 100 % de réalisation de la phase étude du centre d'archives cadastrales
- **Résultat annuel attendu N°2** : construction du centre d'archives cadastrales nationales
- **Résultat annuel attendu N°3** : équipement du centre d'archives cadastrales nationales
- **Résultat annuel attendu N°4** : 100 % de réalisation de la phase étude de l'ENCSG
- **Résultat annuel attendu N°5** : 30 % de construction de l'ENCSG
- **Résultat annuel attendu N°6** : équipement de l'ENCSG

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel attendu N°1** : 0 % de réalisation
- **Résultat annuel attendu N°2** : 0 % de construction du centre d'archivage
- **Résultat annuel attendu N°3** : 0 % d'équipement
- **Résultat annuel attendu N°4** : 0 % de réalisation de la phase étude
- **Résultat annuel attendu N°5** : 0 % de construction de l'ENCSG
- **Résultat annuel attendu N°6** : 0 % d'équipement

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la phase études d'un Centre d'archives cadastrales nationales	%	0	0	100 %	0	- 100	ND	ND
Taux de construction du centre d'archives cadastrales nationales	%	0	0	0	0	0	ND	ND
Taux d'équipement du centre d'archives cadastrales nationales	%	0	0	0	0	0	ND	ND
Taux de réalisation de la phase études de l'ENCSG	%	0	0	0	0	0	ND	ND
Taux de construction ENCSG	%	0	0	30 %	0	0	ND	ND
Taux d'équipement ENCSG	%	0	0	0	0	0	ND	ND

Source des données : Direction Générale des travaux topographiques et du cadastre (DGTTC) et L'Ecole nationale du cadastre

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) pour cet objectif. Tous les résultats annuels n'ont pas été reconduits dans la programmation du PAP 2016.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.584.1	Elaboration des schémas d'urbanisation	81 369 624	81 641 791	272 167	81 369 624	81 641 791	272 167
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	54 708 000	56 554 500	1 846 500	54 708 000	56 554 500	1 846 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	26 661 624	25 087 291	- 1 574 333	26 661 624	25 087 291	- 1 574 333
	Titre 4. Dépenses de transfert						
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						
15.584.2	Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	2 254 764 888	1 878 584 936	- 376 179 952	2 254 764 888	1 878 584 936	- 376 179 952
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	445 861 000	448 662 624	2 801 624	445 861 000	448 662 624	2 801 624
	Titre 3. Dépenses de biens et services	385 884 576	363 703 138	- 22 181 438	385 884 576	363 703 138	- 22 181 438
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						
15.584	Urbanisation et Aménagement du cadre de vie	2 336 134 512	1 960 226 727	- 375 907 785	2 336 134 512	1 960 226 727	- 375 907 785
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	500 569 000	505 217 124	4 648 124	500 569 000	505 217 124	4 648 124
	Titre 3. Dépenses de biens et services	412 546 200	388 790 429	- 23 755 771	412 546 200	388 790 429	- 23 755 771
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138	1 423 019 312	1 066 219 174	- 356 800 138
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Action 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

Les crédits ouverts de l'action 1 étaient de 81 369 624 francs CFA. Sur cette dotation, 81 641 791 francs CFA ont été exécutés, en léger dépassement de 272 167 FCFA, soit un taux d'exécution de l'ordre de 100,33%.

Les écarts par titre de cette action se présentent ainsi :

- le titre 2 qui a été exécuté en dépassement de 1 846 500 FCFA par rapport aux autorisations parlementaires qui s'élevaient à 54 708 000 FCFA. Ce léger dépassement est justifié par la prise en compte du relèvement des salaires des agents publics intervenu courant 2015 ;
- les biens et services (titre 3) qui ont été ouverts à 26 661 624 francs CFA et exécutés à 25 087 291 francs CFA, soit un écart de 1 574 333 francs CFA. Cet écart correspond à 1 333 081 francs CFA de la réserve obligatoire et à 25 328 543 francs CFA de dossiers non engagés.

Action 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

Les crédits ouverts du programme étaient de 2 254 764 888 francs CFA. De cette dotation, 1 878 584 936 Francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 376 179 952 Franc CFA correspondant à un taux d'exécution global de l'ordre de 83%.

Les écarts se présentent et s'expliquent comme suit par titre :

- le titre 2 qui a été exécuté en dépassement de 2 801 624 FCFA. En effet, sur 445 861 000 FCFA ouverts, 448 662 624 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 100,63%. Ce léger dépassement correspond à la prise en charge du relèvement des salaires des agents de l'Etat ;
- les crédits ouverts pour le titre 3 qui s'élevaient de 385 884 576 francs et exécutés à 363 703 138 francs CFA, soit un écart de 22 181 438 francs CFA. Cet écart correspond à la réserve obligatoire de 19 294 229 francs CFA et à 2 887 209 francs CFA de crédits non engagés ;
- les crédits ouverts pour le titre 4 étaient de 1 423 019 312 francs CFA. 1 066 219 174 de francs CFA ont été exécutés. L'écart de 356 800 138 francs CFA correspond à 142 301 931 francs CFA de réserve obligatoire et à 214 498 207 FCFA de crédits non engagée sur la 2^{ème} tranche des subventions.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
15.584	Urbanisation et Aménagement du cadre de vie	2 336 134 512	- 380 555 909	4 648 124	1 960 226 727
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	500 569 000	-	4 648 124	505 217 124
	Titre 3. Dépenses de biens et services	412 546 200	- 23 755 771	-	388 790 429
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 423 019 312	- 356 800 138	-	1 066 219 174
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

La dotation issue de la LFR est de 2 336 134 512 FCFA. Cette dotation a connu une exécution de 1 960 226 727 FCFA, soit un écart de 375 907 785 FCFA. Il ressort de cette exécution, des mouvements en faveur du programme de 4 648 124 FCFA, mais surtout des sorties de l'ordre de 380 555 909 FCFA.

S'agissant particulièrement des crédits sortis du programme, essentiellement du titre 4 (356 800 138 FCFA), ils correspondent au niveau des dépenses non engagées qui ont fait l'objet de transfert à la mission provisions pour les opérations de clôture.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2013	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	111	111	111	1	0	0	110
Permanents	111	111	111	1	0	0	110
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	257	257	257	0	0	0	257
Permanents	257	257	257	0	0	0	257
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	19	19	19	0	0	0	19
Permanents	19	19	19	0	0	0	19
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	387	387	387		0	0	
Main d'œuvre non permanente	217	217	217	3	2	1	216
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	604	604	604	0	0	0	602

Explication des évolutions

L'évolution des effectifs constatée, s'explique par le fait que nous avons enregistré courant 2015 :

- un décès ;
- une sortie du programme « Urbanisation et Amélioration du cadre de vie » au profit du programme « Soutien » ;
- deux mises à la retraite ;
- deux entrées au niveau de la MONP.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs : ANUTTC/ INC

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		48	48	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		116	118	02
Total pour l'opérateur ANUTTC		164	166	02
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		87	87	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		11	11	0
Total pour l'opérateur INC		98	98	0
Total pour le programme		262	265	03

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'évolution des effectifs constatée, s'explique par les événements suivants :

- un (1) départ à la direction générale ;
- un (1) licenciement à la Brigade Spécial de l'Urbanisme et de la Construction (BSUC) ;
- un (1) décès à la BSUC ;
- un (1) recrutement au service courrier;
- trois (3) recrutements à la Direction Provinciale de l'Estuaire pour nécessité de service ;
- un (1) recrutement à la Division des Ressources Humaines ;
- un (1) recrutement à la BSUC.

Ce qui fait au total de 3 départs et de 6 recrutements soit un solde de + 3.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2 consommés	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000	500 569 000

La masse salariale des emplois de l'administration renseignée dans le tableau ci-dessus concerne la main d'œuvre non permanente. La masse salariale d'une manière générale n'est pas renseignée dans ce tableau mais figure dans la masse salariale de la Mission enregistrée au niveau du programme Pilotage et soutien.

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

Le nouveau système de rémunération a contribué à l'augmentation de la masse salariale. De ce fait le programme ne détient pas l'information réelle.

Il faut relever que la masse salariale des emplois de l'administration indiquée concerne la main d'œuvre non permanente (MONP).

La masse salariale des opérateurs se décline ainsi qu'il suit :

- 17 170 000 FCFA pour l'INC ;
- - 1 269 397 098 FCFA pour l'ANU ;
- - la masse salariale de l'Ecole du Cadastre est incluse dans la masse salariale du Ministère.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Elaboration des SDAU	26 661 624	26 661 624	25 087 291	25 087 291	1 574 333	1 574 333
Activités : mission pour les Travaux d'identification et d'enquêtes	26 661 624	26 661 624	25 087 291	25 087 291	1 574 333	1 574 333
ACTION 2 Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	385 884 576	385 884 576	363 703 138	363 703 138	22181438	22181438
Activités : conception et mission de contrôle	385 884 576	385 884 576	363 703 138	363 703 138	22181438	22181438
Total des crédits de titre 3 consommés	412 546 200	412 546 200	388 790 429	388 790 429	23 755 771	23 755 771

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

UO Administration générale : sur les crédits disponibles hors réserve obligatoire de 73 665 329 francs CFA, seulement 54 449 457 francs CFA ont été engagés et 44 049 457 francs CFA ont été effectivement exécutés. 19 215 872 francs CFA n'ont pas été engagés par manque d'information sur le montant effectivement disponible. Les dépenses ont servi :

- aux recensements fonciers et des enquêtes en vue de l'élaboration des SDAU pour un montant de 10 450 000 francs CFA,

- à la participation à des conférences sur les politiques de planification urbaine à Addis-Abeba, à Marseille et à Lausanne pour un montant total de 18 693 450 francs,
- au fonctionnement courant pour un montant de 14 906 007 francs CFA dont 5 312 166 francs CFA pour les déplacements sur le terrain dans le cadre des diverses missions.

UO Aménagement et lotissement : sur les crédits disponibles hors réserve obligatoire de 17 116 875 francs CFA, 14 558 437 francs CFA ont été exécutés. 2 558 438 francs CFA n'ont pas été engagés par manque d'information sur le montant disponible. Les dépenses ont servi pour 6 000 000 francs CFA à la prospection de sites à aménager et 8 558 437 francs pour la réalisation des plans et des rapports de mission.

UO Travaux topographiques : sur les crédits disponibles hors réserve obligatoire de 25 163 131 francs CFA, 22 143 550 francs CFA ont été exécutés. 3 019 581 francs CFA n'ont pas été engagés par manque d'information sur le montant disponible. Toutes les dépenses ont servi au fonctionnement courant (papeterie, carburant, entretien des équipements, fournitures diverses, etc.) pour réaliser des états des lieux pour le règlement de litiges (7 500 000 franc CFA), pour fixer des limites parcellaires (10 500 000 franc CFA), pour des implantations dans des nouveaux lotissements (10143 550 franc CFA).

UO Normes et Contrôles cadastraux : sur les crédits disponibles hors réserve obligatoire de 8 184 497 francs CFA, seulement 7 602 314 francs CFA ont été engagés et 7 202 314 francs CFA ont été exécutés. 582 183 F.CFA n'ont pas été engagés par manque d'information sur le montant disponible. Sur les 7 202 314 francs CFA ordonnancés, seuls 2 265 860 franc ont été réglés. Toutes les dépenses ont servi au fonctionnement courant (papeterie, carburant, entretien des équipements, fournitures diverses, etc.) pour les activités suivantes : mise en place des normes cadastrales (1 200 000 franc CFA et appui à des expertises cadastrales (1 065 860 franc CFA). L'activité de contrôle n'a pas été effectuée en 2015.

UO déconcentrées (9) : sur les crédits disponibles hors réserve obligatoire de 341 859 853 francs CFA, 300 836 671 francs CFA ont été exécutés. 41 023 182 francs CFA n'ont pas été délégués. Ces crédits ont servi à la réalisation : d'enquêtes (60167 334 franc CFA), d'états des lieux (55 500 000 franc CFA, etc.), de relevés topographiques (60 000 000 franc CFA), de bornages et d'évaluations (125 169 337 franc CFA).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 2 Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	1 423 019 312	1 423 019 312	793 084 229	793 084 229	629 935083	629 935 083
Transfert : Subvention INC	269 998 673	269 998 673	218 698 925	218 698 925	51 299 748	51 299 748
Transfert : Subvention ANUTTC	748 022 631	748 022 631	424 385 304	424 385 304	323 637327	323 637 327
Transfert : Subvention ENCSG	404 998 008	404 998 008	423 134 945	423 134 945	-18 136 937	- 18 136 937
Total des crédits de titre 4 consommés	1 423 019 312	1 423 019 312	1 066 219 174	1 066 219 174	356 800 138	356 800 138

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires

Les subventions allouées n'ont pas été entièrement mises à disposition. Elles n'ont servi qu'au fonctionnement.

Les bénéficiaires sont :

- INC, le montant de crédits prévu dans la LF était de 269 998 673 FCFA, dont un montant de 218 698 925 FCFA a été consommé, l'écart de 51 299 748 FCFA s'explique par la non mise à disposition de la seconde tranche de la subvention ;

- ANUTTC, le montant de crédits prévu dans la LF était de 748 022 631 FCFA, dont un montant de 424 385 304 FCFA a été consommé. L'écart de 323 637 327 FCFA correspond à la partie non versée de la subvention. L'essentiel de la subvention a servi au paiement des salaires, à la location du bâtiment, l'achat du carburant pour les véhicules de terrain et les consommables bureautiques et informatiques ;
-
- ENCSG, le montant de crédit prévu dans la LF était de 404 998 008 FCFA .423 134 945 FCFA a été exécuté soit un écart de -18 136 937 FCA. Ce montant a servi à payer les vacances, le carburant pour les sorties pédagogiques et l'achat des consommables informatiques.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme « Urbanisation et amélioration du cadre de vie » n'a pas bénéficié d'allocation pour investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR INC

Présentation de l'opérateur

L'INC est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière publique, qui a pour mission principale, la production, la conservation et la diffusion de la cartographie nationale pour répondre aux besoins des organismes officiels et privés. La Loi n°3/83 du 14 Juillet 1983 portant création de l'INC et le décret n°1497/PR/MDCUDM portant statut de l'Institut National de Cartographie (INC) définissent les missions, le fonctionnement et l'organisation de l'INC.

Il est notamment chargé de :

- réglementer, coordonner et contrôler tous les travaux cartographiques réalisés sur le territoire national ;
- constituer et gérer la cartographie nationale et répondre aux besoins en la matière des organismes officiels ou privés ;
- assurer la conservation du réseau géodésique et du réseau de nivellement.

Travail avec l'opérateur

Le CAP entre l'opérateur INC et l'Etat a été signé le 10 février 2015. La pratique du suivi-évaluation en cours d'année a été réalisée lors de la mise à disposition de chaque tranche de crédits. Il y a une bonne collaboration entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		18 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		133 999 041
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		66 699 881
Total de la contribution financière de l'Etat	242 998 806	218 698 921

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

L'INC ne reçoit aucune dotation spéciale. Les crédits consommés ont servi essentiellement au financement des emplois, au fonctionnement et une partie insuffisante pour les investissements.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Elaborer un canevas géodésique unique pour le rattachement des travaux topographiques				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Doter le Gabon d'un référentiel de données géo-localisées qui soit arrimé aux normes internationales				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de stations permanentes installées (GNSS installées)	RAS	3	0	- 3
Indicateur 2 : nombre de points géodésiques implantés sur l'ensemble du réseau de polygonation	14	1000	31	- 969

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) pour réaliser cet objectif, mais grâce aux crédits de titre 4 de l'INC, les missions d'identification des points géodésiques existants dans l'Estuaire ont pu être menées et 31 points géodésiques ont pu être installés.

Objectif O/P1.2 : Réaliser et actualiser les cartes sur l'ensemble du territoire national				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Doter et actualiser les cartes urbaines et les cartes frontalières				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de prises de vue ou images satellitaires produites	RAS	3	0	- 3
Indicateur 2 : nombre de cartes et plans réalisés ou actualiser	RAS	1	0	- 1
Indicateur 3 : Taux de linéaire frontalier ouvert	RAS	20 %	0	- 20 %

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Le programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement (titre 5) pour réaliser cet objectif malgré la convention signée avec FALCON EYE en 2014 pour la réalisation de la prise de vues aériennes.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Aucun engagement de l'Etat en dehors de la mise à disposition de la subvention allouée

OPERATEUR ENCSG

Présentation de l'opérateur

L'ENCSG a pour mission de former les personnels techniques des secteurs publics, parapublics et privés, dans les domaines du cadastre, de la topographie, de la cartographie et des sciences géographiques en général. La Loi n°13/84 du 29 Décembre 1984 portant création de l'ENCSG, établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Travail avec l'opérateur

Il est notamment chargé de :

- soutenir la formation et le perfectionnement des ressources humaines ;
- former les cadres.

Le CAP entre l'opérateur ENCSG et l'Etat a été signé le 10 février 2015.

Il y a une bonne collaboration entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		149 682 109
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		0
Total de la contribution financière de l'Etat	364 498 207	149 682 109

L'ENCSG ne reçoit aucune dotation spéciale. Ses crédits n'ont servi qu'à son fonctionnement.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Garantir l'acquisition des équipements didactiques				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Renforcer les capacités d'action et de travail dans le champ du programme				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux de réalisation de la phase études	RAS	RAS	0	0
Indicateur 2 : Taux de construction	RAS	30%	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

La subvention mise à disposition n'a pas permis d'effectuer l'investissement prévu en équipements didactiques. Elle a été seulement destinée au fonctionnement de la structure.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Formation et renforcement des capacités des agents du Ministère des Infrastructures, de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : formation et perfectionnement des opérateurs géomètres	65	12	22	+ 10
Indicateur 2: Formation et perfectionnement des techniciens topographes	43	20	25	+ 5
Indicateur 3: Formation et perfectionnement des techniciens cartographes	25	11	8	- 3
Indicateur 4: Formation et perfectionnement des techniciens urbanistes	74	25	25	0
Indicateur 5: Formation et perfectionnement des ingénieurs des techniques topographes, cartographes et d'études urbaines	47	12	12	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

La formation et le renforcement des capacités des agents de l'Etat étant une mission de service public, la cible définie pour l'année 2015 a subi des variations d'effectifs du fait de la volonté politique.

L'Etat a envoyé en formation 12 élèves de plus que ceux prévus. Mais par rapport à 2014, l'Ecole n'est pas en capacité les élèves qu'on lui demande de prendre en charge.

Par ailleurs, l'année scolaire étant à cheval entre deux exercices budgétaires (2014-2015), des facteurs exogènes ont nécessairement impactés sur la dotation allouée. Pour un fonctionnement normal tenant compte des spécificités tels les équipements et logiciels usités, le ratio de formation est estimé à 3 500 000 francs CFA par étudiant stagiaire.

OPERATEUR ANUTTC

Présentation de l'opérateur

L'ANUTTC est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie administrative et de gestion financière. Il est régi par la réglementation en vigueur en République Gabonaise et par ses statuts. En application des dispositions de l'article 2 du décret n°1500/PR/MHUEDD du 29 décembre 2011, modifié par le décret n°702/PR/MPITPHTAT du 17 juillet 2013.

Travail avec l'opérateur

Elle est notamment chargée de :

- mettre en œuvre pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et des tiers l'aménagement des espaces constructibles urbains et ruraux;
- créer des parcelles en vue de la cession des lots ;
- établir les actes de cession ;
- remettre des titres de propriétés établis par la Conservation de la Propriété Foncières des Hypothèques aux acquéreurs ;
- gérer les terrains et les propriétés bâties de l'Etat.

Le CAP entre l'opérateur l'ANUTTC et l'Etat a été signé le 10 février 2015.

La pratique du suivi-évaluation en cours d'année 2015 n'a pas été effective du fait de l'absence de crédits d'investissement (titre 5).

Il y a une bonne collaboration entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		424 385 304
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		0
Total de la contribution financière de l'Etat	748 026 248	424 385 304

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat auprès de l'ANUTTC pour l'exercice 2015 portait uniquement sur le fonctionnement. Sur les 748 026 248 francs CFA de crédits ouverts, seuls 424 385 304 francs CFA ont été mis à disposition. Cette contribution ne pouvant couvrir la totalité des charges de fonctionnement annuelles, n'a pu servir qu'à payer une partie de ces charges, à savoir : les fournitures de bureau, les consommables informatiques, le carburant des véhicules de terrain, la location et l'entretien du bâtiment et deux mois de salaire. Compte tenu de la situation, l'Agence a dû financer le reste des charges sur ses fonds propres.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Optimiser les procédures d'immatriculation foncière				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Promouvoir l'accès à la propriété foncière				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de demandes enregistrées	4850	7500	6850	200
Indicateur 2 : nombre de demandes traitées	2001	7500	1376	- 625
Indicateurs 3 : nombre de décisions de cession de titre de propriétés	866	7500	685	- 181
Indicateur 4 : nombre d'enquêtes foncières	2001	5000	1367	- 634
Indicateur 5 : nombre d'état des lieux	487	5000	851	364
Indicateur 6 : nombre de bornages	82	5000	531	449
Indicateur 7 : nombre de reconnaissances	385	5000	699	314
Indicateur 8 : identités cadastrales créées	409	5000	625	216
Indicateur 9 : nombre de contentieux traités	217	500	144	- 73
Indicateur 10 : délai de délivrance des décisions de cession	180	180	110	- 70

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Malgré une augmentation des demandes enregistrées, l'agence n'a pas pu atteindre un certain nombre d'objectifs et cela en raison des éléments suivants :

- l'inadéquation du budget alloué à l'ANUTTC par rapport aux objectifs qui lui ont été assignés ;
- le non règlement de beaucoup de fournisseurs privant certains services des besoins pressants ;
- les espaces de travail insuffisants étroits et inconfortables pendant cette période ;
- les effectifs réduits d'enquêteurs, topographes, géomètres, informaticiens, etc. ;
- la non mise à jour du fichier cadastral ;
- le non-respect des rendez-vous par les usagers (souvent annulés ou reportés) ;
- l'insuffisance en moyens roulants pour les enquêtes foncières, reconnaissances et bornages.

Les objectifs assignés à l'agence n'ont pas été atteints suite premièrement à l'absence de budget d'investissement et deuxièmement à l'insuffisance du budget de fonctionnement octroyé.

L'absence de crédit d'investissement n'a pas permis de renforcer le parc automobile (véhicules de terrain), le matériel technique (GPS, station totale, etc.), le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes et scanners).

Le montant de la subvention de fonctionnement allouée n'a pas favorisé le renforcement du personnel technique (recrutement d'enquêteurs, de topographes, de géomètres, etc.).

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Garantir l'accès aux parcelles viabilisées				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de demandes enregistrées	4850	5000	1367	- 3633
Indicateur 2 : nombre de demandes à traiter	4850	5000	1367	- 3633
Indicateur 3 : nombre de parcelles à viabiliser	RAS	5000	0	- 5000
Indicateur 4 : nombre de décision de cession de titre de propriété	658	5000	685	- 4315

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Aucune parcelle n'a été viabilisée. Aucun hectare de superficie n'a été aménagé.

PROGRAMME LOGEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement est le responsable du programme logement. Elle est en effet chargée d'exécuter la politique du Ministère en charge de l'Habitat dans les domaines de l'habitat, du logement, de la construction, de la promotion des matériaux locaux de construction et la promotion immobilière.

Dans ce programme, la Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage de relancer la production des matériaux locaux de construction et l'assistance à l'auto-construction.

Ces actions sont complétées par le suivi et le contrôle des programmes de construction de logements, l'élaboration d'un barème des prix harmonisé dans le secteur du logement, ainsi que la mise en place d'une base de données des plans types et de la demande de logements.

Le responsable de programme est **Monsieur Jean Paul TCHIBINDA**, Directeur Général de l'Habitat et du Logement.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le programme logement deux principales actions se distinguent. Il s'agit des normes de l'habitat et de l'action liée à l'appui à la construction des logements.

Normes de l'habitat

Les normes de l'Habitat font référence à la qualité d'habitabilité d'un logement. Il s'agit en effet des logements durables, localisés sur un terrain non exposé à des risques majeurs, constitués d'une structure permanente qui protège ses occupants des conditions climatiques, et dotés d'une surface habitable suffisante. En amont, ces actions doivent être précédées par la mise en place d'un cadre juridique adapté.

Appui à la construction des logements

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement envisage mettre en place un système de production industrielle de matériaux locaux de construction avec la relance des activités de la Base DAACO. Cette unité, qui sera désormais rattachée au Centre Technique de l'Habitat et sera opérationnelle en 2014, a opté pour la construction de neuf (9) nouvelles unités de production, soit une (01) usine de grande envergure dans la province de l'estuaire et huit (08) de taille moyenne à l'intérieur du pays.

Un tel dispositif permettra de construire des logements sociaux et de fournir aux populations des matériaux locaux accessibles, disponibles, sécurisants et écologiques.

C'est ici un levier majeur pour réduire les coûts d'accès aux logements. La mise en œuvre de ces actions est sans préjudice de celle liée à l'assistance aux promoteurs immobiliers.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de construire 5000 logements par an.

En matière de logements, les attentes des populations gabonaises, de la société civile et du politique se ramènent à ce que la volonté présidentielle exprimée dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) se concrétise ; celle d'une augmentation substantielle de la production immobilière et foncière pour permettre à chaque individu de disposer d'un logement décent, facilement accessible qui ne le prive pas de l'essentiel de ses revenus mensuels. Il est ici question de mettre en place une flexibilité des modalités d'acquisition et de financement du logement en facilitant l'accès au crédit immobilier, disponible et bon marché pour toutes les couches sociales. Cela se ramène à trouver un équilibre entre les revenus des ménages et les conditions du crédit immobilier : taux d'intérêt, durée de remboursement, garanties à fournir etc.

Les politiques de l'habitat et du logement, en vigueur avant 2010, n'ont pas donné les résultats escomptés. Le pays a ainsi accumulé un déficit de 160.000 logements. Pour inverser la tendance, les autorités gabonaises ont initié une réorganisation et une meilleure spécialisation du cadre institutionnel du secteur de l'Habitat qui distingue les fonctions de pilotage, de régulation et d'exécution. Ainsi, l'Administration Centrale conserve les missions de conception des politiques publiques et de contrôle. L'exécution est désormais confiée à l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographique et du Cadastre (ANUTTC), créée pour assurer de façon plus efficace la maîtrise d'ouvrage et la fourniture des services publics.

Dans le processus de la mise en œuvre du programme logement, l'État a élaboré un plan opérationnel sectoriel habitat et développement urbain du Gabon. Celui-ci dresse un (état des lieux) diagnostic du secteur, énonce les principales recommandations et indique la vision du gouvernement gabonais déclinée en trois (03) axes stratégiques, quatre (04) programmes et seize (16) projets à mettre en œuvre.

Cela exprime une volonté politique en faveur de l'habitat par la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles suffisamment importantes dans un secteur où l'État gabonais dispose déjà d'une unité de production des matériaux locaux de construction et d'une expertise avérée en la matière.

L'exécution de ce programme logement fait l'objet de plusieurs contraintes. En effet, l'Etat gabonais est souvent confronté à l'insuffisance de sites viabilisés. Cette insuffisance découle des coûts élevés de l'aménagement des sites. Cette indigence des lotissements viabilisés cumulée à la squattérisations des sites retenus freine considérablement les programmes de construction des logements. L'action du gouvernement gabonais est également entravée par une absence remarquable des Schémas Directeurs d'Aménagements Urbain (SDAU) qui a pendant longtemps favorisé une urbanisation anarchique des centres urbains.

En ce qui concerne le logement, les efforts consentis commencent à porter des fruits. L'ambition sera de finaliser de finaliser les réformes en cours, tout en accélérant le vaste programme de construction de logements et de viabilisation des terrains. La restructuration et la réhabilitation des quartiers précaires font également partie des préoccupations des plus hautes autorités.

La mise en œuvre de la politique de logement social implique l'utilisation des matériaux locaux de construction et la promotion de l'auto-construction, ainsi que la mise en place des mécanismes de bonification de prêts ou de garanties.

ENJEUX

- **Enjeu 1** - Permettre à l'ensemble de la population gabonaise de se loger dans des conditions décentes
- **Enjeu 2** - Parvenir à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur l'ensemble du territoire
- **Enjeu 3** - Faire du secteur du BTP un moteur de développement économique en termes de création d'emplois et de richesses

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : GARANTIR L'ACCES A UN LOGEMENT DECENT A TOUS LES GABONAIS

- **Résultat annuel attendu 1** : Aménagements de 913 parcelles
- **Résultat annuel attendu 2** : Construction de 7515 logements

OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE PRODUCTION DES MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION

- **Résultat annuel attendu 1** : Production de 400000 agglos
- **Résultat annuel attendu 2** : Production de 15000 tuiles
- **Résultat annuel attendu 3** : Production de 290000 briques de terre stabilisées
- **Résultat annuel attendu 4** : Production de 570 ouvertures

OBJECTIF N°3 : REORGANISER ET RENFORCER LE DISPOSITIF JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DE L'HABITAT AU GABON

- **Résultat annuel attendu 1** : Elaboration d'un code de la construction et (texte d'application)
- **Résultat annuel attendu 2** : Elaboration d'un barème des prix et (texte d'application)

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Garantir l'accès à un logement décent à tous les Gabonais

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : aménagements de 913 parcelles
- **Résultat annuel N°2** : construire 7515 logements en 2015

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 1793 parcelles aménagées
- **Résultat annuel N°2** : 5 624 logements construits

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de parcelles aménagées	nombre	ND	ND	913	1793	880	ND	ND
Nombre de logements construits	nombre	ND	ND	7515	5 624	- 1891	9 772	35 000

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : Sur les 1793 parcelles aménagées, 240 parcelles ont été réalisées par la DGUAF, 435 parcelles par la SNLS 1 118 parcelles par l'ASNI. 750 parcelles ont été aménagées à Libreville et 368 à l'intérieur du pays.

Résultat 2 : Il faut retenir que 9 772 logements sont en cours de construction sur le territoire national. Cependant fin 2015, seuls 5 624 logements sont effectivement terminés et disponibles. Ils se répartissent géographiquement comme suit :

- Centre-ville de Libreville et Owendo : 217
- Angondjé : 1586
- Bikélé : 1606
- Nkok : 977
- 1 515 logements à l'intérieur du pays notamment à :
- Franceville (Hippocampe) : 177
- Moanda (oasis) : 144
- Lambaréné (Akama-Kendze) : 50
- Mouila (Bavanga) : 71
- Tchibanga (Mavoundi) : 35
- Makokou (Ebandangoye) : 70
- Koula-Moutou (Bibaka) : 70
- Port-Gentil (Dorade) : 824
- Oyem (Adzabilone) : 74

Ces résultats concernent les productions des partenaires (ANGTI, SNI, SNLS et CDC). L'écart entre l'objectif et des résultats constatés est lié à l'absence de justification par les opérateurs et partenaires de l'utilisation des subventions reçues les années précédentes, ce qui a entraîné le blocage des crédits de l'année 2015 prévu à hauteur de 300 012 223495 francs CFA.

OBJECTIF STRATEGIQUE n°2 : rendre accessible au plus grand nombre les matériaux locaux de construction

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Production de 400 000 agglos
- **Résultat annuel N°2** : Production de 15 000 tuiles
- **Résultat annuel N°3** : Production de 290 000 briques de terre stabilisées
- **Résultat annuel N°4** : Production de 570 ouvertures

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 13 000 agglos
- **Résultat annuel N°2** : 0 tuiles
- **Résultat annuel N°3** : 0 brique de terre stabilisée
- **Résultat annuel N°4** : 0 ouvertures

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agglos		0	0	400 000	13 000	- 387 000	400 000	150 000
Nombre de tuiles		0	0	15 000	0	- 15 000	15 000	57 000
Nombre de BTS		0	0	290 000	0	- 290 000	290 000	10 000 000
Nombre d'ouvertures		0	0	570	0	- 570	570	4 000

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

De 2012 à 2014, la base DAACO n'a pas fonctionné faute de crédits pour relancer ses activités. Ces dernières ont cessé à l'issue de la fermeture du Ministère en 2011.

En 2015, la base DAACO a obtenu un financement à hauteur de 359 998 248 FCFA. Ce financement n'a pas été engagé du fait du décès du Directeur du CTH de l'époque et de la nomination tardive d'un nouveau responsable.

Résultat 1 : Les résultats indiqués dans le tableau ont été réalisés (cf. production des 13 000 agglos) dans le cadre d'un projet de convention avec un partenaire privé qui avait préfinancé le démarrage des activités de la base DAACO avec les installations et le personnel de l'administration en complément de son préfinancement. Cette convention n'ayant pas abouti en 2015, les activités du partenaire ont donc cessé malgré les 13 000 agglos déjà produits.

Résultat 2, 3, 4 : Le projet de convention avec le partenaire privé n'ayant pas abouti, les activités du partenaire ont donc cessé, d'où le résultat 0 pour les 3 autres résultats.

OBJECTIF STRATEGIQUE n°3 : Réorganiser et renforcer le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat au Gabon construction

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** Avoir produit un (1) projet de texte (code de la construction)
- **Résultat annuel N°2** Avoir élaboré un barème des prix et (texte d'application)

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** Deux (2) projets de textes produits
- **Résultat annuel N°2** Pas de barème des prix élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision Actualisée (1)	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Projet de texte du code de la construction	nombre	ND	ND	1	2	+ 1	3	5 (2017)
Elaboration d'un barème des prix et (texte d'application)	nombre	ND	ND	1	0	- 1	ND	ND

Source des données : DGHL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, dans le cadre de la réorganisation du dispositif juridique et réglementaire, le programme a réalisé le texte organique de la DGHL et le projet de code de la construction et de l'habitat. Ces documents ont été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement et à la tutelle

Résultat annuel N°2 : Le projet attend l'approbation de la Commission de textes de Monsieur le Ministre en charge de l'Habitat et du Conseil d'État. Depuis la nomination d'une commission chargée de l'élaboration de la base de données par le RPROG, le projet n'a plus connu de suite et n'a pas été reconduit dans le PAP 2016.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.577.1 Normes de l'habitat	282 329 589	261 876 088	- 20 453 501	282 329 589	261 876 088	- 20 453 501
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	75 036 000	5 004 000	70 032 000	75 036 000	5 004 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 633 536	14 345 859	- 6 287 677	20 633 536	14 345 859	- 6 287 677
Titre 4. Dépenses de transfert	191 664 053	172 494 229	- 19 169 824	191 664 053	172 494 229	- 19 169 824
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
15.577.2 Appui à la construction de logements	4 276 869 395	3 209 779 903	- 1 067 089 492	4 276 869 395	3 209 779 903	- 1 067 089 492
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	11 873 136	11 279 479	- 593 657	11 873 136	11 279 479	- 593 657
Titre 4. Dépenses de transfert	764 996 259	223 500 424	- 541 495 835	764 996 259	223 500 424	- 541 495 835
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000
Titre 6. Autres dépenses						
15.577 Logement	4 559 198 984	3 471 655 991	- 1 087 542 993	4 559 198 984	3 471 655 991	- 1 087 542 993
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	75 036 000	5 004 000	70 032 000	75 036 000	5 004 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	32 506 672	25 625 338	- 6 881 334	32 506 672	25 625 338	- 6 881 334
Titre 4. Dépenses de transfert	956 660 312	395 994 653	- 560 665 659	956 660 312	395 994 653	- 560 665 659
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	- 525 000 000
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Action 1 : Normes de l'habitat

Les principaux écarts concernent :

- les dépenses de personnel (titre 2) qui ont été exécutés pour 75 036 000 francs CFA sur un montant autorisé de 70 032 000 francs CFA dans la LFR 2015, soit un écart de 5 004 000 FCFA comblé par un transfert effectué par la Direction de la Solde. Ces crédits supplémentaires ont permis de prendre en charge la décision des Autorités de revaloriser les salaires des agents publics en 2015.

Il faut par ailleurs rappeler que l'exécution du titre 2 dans cette action, comme dans tout le programme, concerne la main d'œuvre non permanente ; la solde permanente étant inscrite dans le programme pilotage et soutien et centralisée en exécution au niveau de la solde.

- les crédits ouverts au titre des biens et services (titre 3) étaient de 20 633 536 francs CFA dans le collectif budgétaire 2015 et exécutés à hauteur de 14 345 859 FCFA, soit un écart de 6 287 677f CFA. La réserve obligatoire, principal justificatif de cet écart, a été de 1 031 677 FCFA. Par contre, les dépenses non exécutées au 31/12/2015 (hors réserve obligatoire) s'élèvent à 5 256 100 francs CFA.
- les crédits ouverts au titre des transferts (titre 4) étaient de 191 664 053 de francs CFA. La réserve obligatoire a été de 19 166 405 francs CFA. Sur cette dotation, 172 494 229 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 90% par rapport aux autorisations du Parlement. Toutefois, rapporté au montant net de la réserve (montant réellement disponible de 172 497 648 FCFA), le niveau d'exécution atteint 100%.

Les crédits consommés ont permis l'organisation de la journée mondiale de l'habitat et les cotisations internationales (35 996 405 francs CFA) et 136 497 824 francs CFA ont été alloués à la base DAACO.

Action 2 : Appui à la construction de logements

Les principaux écarts concernent :

- les crédits ouverts au titre des biens et services (titre 3) qui étaient de 11 873 136 francs CFA. Sur cette dotation, 11 279 479 francs ont été exécutés par les Services déconcentrés, soit un taux d'exécution de 94% et un écart de 593 657 francs CFA correspondant à la réserve obligatoire non levée en cours de gestion.
- les crédits ouverts au titre des transferts (titre 4) étaient de 764 996 259 francs CFA. 223 500 424 francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 29%. L'écart de 541 495 835 francs CFA correspond à la réserve obligatoire de 76 499 626 et 464 996 209 de crédits non engagés.
- les crédits d'investissement (titre 5) ouverts étaient de 3 500 000 000 francs CFA. De cette dotation, 2 975 000 000 francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 85% et un écart de 525 000 000 franc CFA correspondant à la réserve obligatoire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
15.577	Logement	4 559 198 984	- 1 092 546 993	5 004 000	3 471 655 991
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	70 032 000	-	5 004 000	75 036 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	32 506 672	- 6 881 334	-	25 625 338
	Titre 4. Dépenses de transfert	956 660 312	- 560 665 659	-	395 994 653
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 500 000 000	- 525 000 000	-	2 975 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Les crédits ouverts au titre de la LFR s'élève à 4 559 198 984 FCFA. Cette dotation a connu une exécution de 3 471 655 991 FCFA, soit 1 087 542 993 FCFA de crédits non engagés.

Ces crédits non exécutés, essentiellement les titres 4 (560 665 659 FCFA) et 5 (525 000 000 FCFA), ont été transférés à la mission provisions pour les opérations de clôture.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	16	16	16	4	0	12	12
Permanents	16	16	16	2	0	0	0
Non permanents							
Agents de catégorie B	13	13	13	0	0	0	0
Permanents	13	13	13	0	0	0	0
Non permanents							
Agents de catégorie C	5	5	5	0	0	0	5
Permanents	5	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente	35	35	35	0	0	0	35
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	69	69	69	4	0	65	65

Explication des évolutions :

L'écart des effectifs au niveau des agents de la catégorie A s'explique par le fait que deux agents ont quitté le programme Logement au profit du programme Pilotage et soutien, tandis que deux autres ont rejoint d'autres programmes (Ministère des Transports et celui des Affaires Sociales).

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	12	12	11	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	1	1	1	0
Total pour l'opérateur CTH (Centre technique de l'Habitat)	13	13	12	1
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	A compléter	A compléter	A compléter	A compléter
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	A compléter	A compléter	A compléter	A compléter
Total pour l'opérateur BHG (Banque de l'Habitat du Gabon)	A compléter	A compléter	A compléter	A compléter
Total pour le programme	13	13	12	1

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les effectifs de l'opérateur CTH ont baissé de 2014 à 2015, passant de 13 à 12 Agents, suite au décès du Directeur au courant l'année budgétaire 2015. Les effectifs de la BHG doivent être complétés et commenter par l'Opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	70 032 000	70 032 000	75 036 000	75 036 000	5 004 000	5 004 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2 consommés	70 032 000	70 032 000	75 036 000	75 036 000	- 5 004 000	- 5 004 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale des emplois de l'administration renseignée dans le tableau ci-dessus concerne la main d'œuvre non permanente. La masse salariale d'une manière générale n'est pas renseignée dans ce tableau mais figure dans la masse salariale de la Mission enregistrée au niveau du programme Pilotage et soutien.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Normes de l'Habitat	20 633 536	20 633 536	14 345 859	14 345 859	6 287 677	6 287 677
Administration Générale - K1 Normes de l'Habitat	10 000 000	10 000 000	7 000 000	7 000 000	3 000 000	3 000 000
Conception des normes de l'habitat - K2 Normes de l'Habitat	10 633 536	10 633 536	7 345 859	7 345 859	3 287 677	3 287 677
ACTION 2 Appui à la construction de logement Auto-construction	11 873 136	11 873 136	11 279 479	11 279 479	593 657	593 657
Suivi et contrôle des travaux assistance à l'Auto-construction- K3	11 873 136	11 873 136	11 279 479	11 279 479	593 657	593 657
Total des crédits de titre 3 consommés	32 506 672	32 506 672	25 625 338	25 625 338	6 881 334	6 881 334

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur une dotation de 32 506 672 FCFA ouverts en LFR 2015, 25 625 338 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 6 881 334 FCFA. Ces crédits exécutés ont servi :

- aux dépenses de carburant de 5 véhicules qui ont effectué des missions de suivi et de contrôle des chantiers du programme logement en cours d'exécution pour une somme de 580 000 FCFA;
- à l'achat des fournitures de bureau diverses pour le fonctionnement de l'administration générale pour une somme de 526 000 FCFA;
- aux dépenses de carburant qui ont permis d'effectuer les missions de contrôle des programmes de construction de logements à l'intérieur du pays pour une somme de 2 000 000 de FCFA ;
- à l'achat de fournitures de bureau diverses qui ont permis d'élaborer le projet du texte organique de la DGHL, le projet du code de la construction et de l'habitat, pour une somme de 1 125 000 FCFA ;
- à l'achat des produits d'entretien des bâtiments abritant les services de la DGHL pour une somme de 475 000 FCFA ;
- à l'achat des fournitures de bureau diverses pour le fonctionnement des directions techniques attachées à la DGHL pour une somme de 376 742 FCFA ;
- à l'achat des fournitures informatiques pour le fonctionnement des directions techniques attachées à la DGHL pour une somme de 376 742 FCFA.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Normes de l'Habitat	191 884 053	191 884 053	35 996 405	35 996 405	155 887 648	155 887 648
Journée mondiale	30 000 000	30 000 000	25 996 405	25 996 405	4 003 595	4 003 595
Base DAACO	151 884 053	151 884 053	-	-	151 884 053	151 884 053
Cotisations internationales	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-
ACTION 2 Appui à la construction	764 996 288	764 996 288	359 998 248	359 998 248	404 998 040	404 998 040
Transfert 1 BHG	516 662 454	516 662 454	136 497 824	136 497 824	380 164 630	380 164 630
Transfert 2 CTH	248 333 834	248 333 834	223 500 424	223 500 424	24 833 410	24 833 410
Total des crédits de titre 4 consommés	956 880 341	956 880 341	395 994 653	395 994 653	560 665 659	560 665 659

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Action 1 : Normes de l'habitat

- Les crédits ouverts et exécutés pour la journée mondiale de l'habitat ont été d'un montant de 25 996 405 francs CFA.
- Les crédits ouverts, mis à disposition de la Base DAACO ont été 151 884 053 F.CFA mais ils ont été non consommés par elle.
- Les crédits ouverts et consommés pour les cotisations internationales ont été d'un montant de 10 000 000 francs CFA.

Action 2 : Appui à la construction de logements

- Les crédits de la BHG ont été ouverts mais non engagés et non consommés, faute de justification des dépenses engagées en 2014.
- Les crédits du CTH ont été ouverts mais non engagés et non consommés du fait du décès du Directeur du CTH et de la nomination tardive d'un Directeur de transition.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 2 Appui à la construction (SNI)	3 500 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	2 975 000 000	525 000 000	525 000 000
Projet de développement ou d'équipement	3 500 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	2 975 000 000	525 000 000	525 000 000
Total des crédits de titre 5 consommés	3 500 000 000	3 500 000 000	2 975 000 000	2 975 000 000	525 000 000	525 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits ont été ouverts pour 3 500 000 000 FCFA dans la LFR 2015 et exécutés pour 2 975 000 000 FCFA, soit un écart de 525 000 000 FCFA correspondant à la réserve obligatoire de 15% constituée en début d'exercice.

Ce niveau d'exécution correspond aux crédits mis à disposition de la SNI pour finaliser le programme opus one de Nkok. Toutefois, au 31.12.2015, le partenaire n'a pas communiqué sur l'utilisation effective de la subvention allouée.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CTH

Présentation de l'opérateur

Le Centre Technique de l'Habitat (CTH) est un opérateur rattaché au programme logement, notamment la Base DAACO. Il a pour objectif, la recherche et le développement de la qualité des matériaux locaux de construction, dans un système de production qui se veut industriel.

Travail avec l'opérateur

L'Opérateur CTH n'a pas signé de CAP.

La collaboration entre les agents de la DGHM et les agents du CTH a été moyenne : les activités de la structure n'ont pas réellement démarré (crédits non consommés en 2015). S'ajoute à cela le décès de son Directeur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur CTH

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		0
Total de la contribution financière de l'Etat	400 217 887	0

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits du CTH ont été ouverts, sécurisés, mais non engagés donc non consommés du fait du décès du directeur du CTH et de la nomination tardive d'un Directeur de transition .

OPERATEUR BHG

Présentation de l'opérateur

La Banque de l'Habitat du Gabon (BHG) est un organisme financier de l'Etat qui apporte son aide financière éventuelle aux activités liées à la promotion de l'habitat.

Travail avec l'opérateur

L'Opérateur BHG n'a pas signé de CAP.

Aucune pratique du suivi-évaluation en cours d'année.

Pratique du travail collaboratif difficile entre les agents de l'Etat et les agents de l'opérateur.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur BHG

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		0
Total de la contribution financière de l'Etat	516 664 981	0

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La Banque de l'Habitat du Gabon n'a pas engagé les crédits de 2015 faute de justification des dépenses engagées en 2014.

PROGRAMME EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Equipement et Infrastructures est un des programmes de la mission construction logements et équipements collectifs du Ministère des Infrastructures des Travaux Publics et de l'aménagement du territoire. Il met en œuvre la politique gouvernementale en matière d'infrastructures de transport, d'équipements, de construction, de voirie, d'assainissement et de salubrité publique.

Il a pour Responsable de programme (RPROG) le **Directeur Général des Infrastructures de Transport (DGIT)**.

Plusieurs directions générales concourent au programme : la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT), la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI), la Direction Générale de la Construction et de l'Equipement (DGCE), la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports (DGERA).

Ces Directions Générales sont notamment chargées :

- d'étudier, de réaliser, de contrôler et d'entretenir toutes les infrastructures de transport, tous les équipements et édifices publics ainsi que les ouvrages et installations d'assainissement exécutés pour le compte ou avec la garantie de l'Etat ou pour le compte des collectivités locales qui en font la demande ;
- de gérer et d'entretenir le patrimoine routier et immobilier ainsi que la partie riveraine du domaine public maritime, lagunaire et fluvial ;
- de donner un avis technique sur les marchés publics ;
- d'élaborer, de diffuser et de suivre l'application des textes régissant les activités du bâtiment ;
- de contrôler la conformité des travaux d'assainissement ;
- de coordonner, avec les autres services concernés, les travaux d'assainissement.

Le programme équipement et infrastructures est en cohérence avec le programme logement au niveau de l'expression des besoins en habitat dans l'élaboration des schémas directeurs, Habitat pour la mise en cohérence des normes de construction des bâtiments, de l'évaluation du cadre bâti en vue de déterminer le montant des indemnités et le programme transport en matière d'expression des besoins des usagers en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations,
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- l'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux (UCET), pour la coordination des travaux d'assainissement des bassins versants de Libreville et de Port Gentil
- le Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) pour la contribution au développement de l'économie du Gabon et à la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de la gouvernance sectorielle en matière de gestion d'infrastructures routières et en particulier de l'entretien du patrimoine déjà existant classé comme prioritaire. Et l'amélioration de la gestion de l'entretien routier par le renforcement des capacités des administrations concernées et des acteurs du secteur privé (PME et BET), et l'acquisition d'outils d'aide à la décision.

Six actions composent ce programme :

- Action n° 1: Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs
- Action n° 2 : Assainissement
- Action n° 3 : Routes
- Action n° 4 : Voies ferrées
- Action n° 5 : Aéroports et des aéroports
- Action n° 6 : Ports et rades

ACTION N° 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets de construction et d'entretien des édifices publics et des équipements collectifs.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par les Directions du Bâtiment et des Équipements Collectifs et de l'Entretien des Équipements Collectifs.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, L'Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux (UCET).
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- L'École des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

ACTION N° 2 : Assainissement

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par la Direction de l'Assainissement et l'Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux (UCET).

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations,
- L'École des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

ACTION N° 3 : Routes

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, de réaliser des études, d'effectuer des audits, d'élaborer des programmes d'exécution des projets issus des plans d'actions d'infrastructures nationaux, sous régionaux et internationaux. La réalisation des études techniques, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction. De réaliser ou de faire réaliser, de contrôler les travaux neufs, des infrastructures de transport et des ouvrages d'art et l'exécution des programmes d'entretien des routes.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Études des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour le suivi et le contrôle des travaux
- la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aéroports pour l'entretien

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations,
- L'École des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics, et
- Le Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS)

ACTION N° 4 : Voies ferrées

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction des voies ferrées.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Études des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ du programme :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,

- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'Agence de Régulation des Transports Ferroviaires (ARTF) pour le contrôle et la régulation du secteur des transports ferroviaires,

Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités desdits opérateurs au contrôle du Responsable de programme.

ACTION N° 5 : Aéroports et aérodromes

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et l'exécution des programmes d'entretien des aéroports et aérodromes.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'ASECNA pour les normes d'infrastructures et de sécurité relatives à la navigation aérienne,

ACTION N° 6 : Ports et rades

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études techniques, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et l'exécution des programmes d'entretien des ports.

Les activités correspondantes sont réalisées par :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour la maîtrise d'œuvre
- la Direction Générale de la Marine Marchande.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,
- L'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) pour la gestion des activités portuaires et la modernisation des infrastructures.

Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités desdits opérateurs au contrôle du Responsable de programme

- L'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux, Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG)
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics,

En outre cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par la Direction de l'Assainissement et l'Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux (UCET).

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action, tels que :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux,
- Le Fonds Routier (FR) pour le paiement des prestations),
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics.

Cependant il y a lieu de maîtriser la gouvernance des opérateurs dans le champ de l'action à l'effet de soumettre les activités des dits opérateurs au contrôle du Responsable de programme.

En outre il est important de relever la fusion fin 2015 de deux opérateurs du programme à savoir : L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) et du Fonds Routier (FR) conformément au décret Portant création de L'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI).

Dans le même ordre d'idée le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) a subi une réorganisation et changement de statut et s'est mué en Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) conformément au décret Portant création et réorganisation du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG)..

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Volet Etudes :

En matière d'études, plusieurs projets sont lancés sans que l'administration ne dispose d'études techniques pouvant permettre une meilleure gestion du projet dans sa globalité. Le Ministère ne dispose plus d'études qu'il pourrait présenter à certains bailleurs de fonds intéressés par le financement de projets dans notre pays.

L'objectif dans ce domaine vise à réaliser les études techniques du réseau routier à aménager. Celles-ci devraient être complétées par le bouclage des dossiers financiers avant d'entamer les processus de contractualisation avec les partenaires opérationnels (entreprises et bureaux de contrôle).

Volet routier :

En matière d'infrastructures, il existe un Schéma Directeur National des Infrastructures élaboré par l'ANGT et qui intègre le plan d'Aménagement du Réseau Routier (PARR), le Plan Directeur Intermodal des Transports (PDIT) et le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC).

Le réseau routier gabonais compte un linéaire de 9 250 kilomètres hors voiries urbaines aménagées. Il est caractérisé par :

- une faible proportion de routes bitumées (16% seulement du réseau est bitumé) ;
- un faible maillage (une seule route relie Libreville aux provinces de la Ngounié et de la Nyanga) ;
- une faible fréquentation (seulement 20% du réseau supporte un trafic supérieur à 200 véhicules par jour) ;
- une faible densité (seulement 36 km de routes pour 100 km² de superficie) ;
- de nombreux ponts en bois au nombre de 630, soit 80% des ouvrages d'art ;
- On dénombre encore 5 bacs en service : Sindara, Idembe, Booué, Boumé-Boumé et Mougala.

Toutefois, à l'exception de certaines villes côtières (Port-Gentil, Omboué, Gamba, Ndindi), le réseau routier gabonais permet la desserte de tous les centres administratifs et économiques du pays.

Différentes infrastructures routières ont été mises en service ou sont en chantiers sur la **période 2008-2014**. Ainsi :

- Sept (07) projets ont été achevés et réceptionnés, à savoir les routes Pont Ocrta-Port d'Owendo en 2x2 voies, Mamiengué-Fougamou, Fougamou-Mouila, Ndendé-Lebamba, La Leyou-Lastoursville, Akiéni-Okondja et Lalara-Koumameyong, pour un linéaire total de 420 kilomètres.
- D'autres projets en fin d'exécution ont été réceptionnés en 2015, à savoir les routes, Koumaméyong-Ovan et Ndjolé-Medoumane pour un linéaire total de 98 kilomètres.

Tous ces projets ont été réalisés avec le concours des financements extérieurs (BAD, BID, AFD et Coopération espagnole).

Sur la **période 2013-2018**, une dizaine de projets ont été lancés sur fonds propres de l'Etat gabonais pour un linéaire cumulé de 720 km et pour un montant hors taxes de 800 Milliards de FCFA. Il s'agit des routes Tchibanga-Mayumba, Ndendé-Mouila, Ndendé-Tchibanga, Akiéni-Onga, Mikouyi-Carrefour Leroy, Ovan-Makokou; route nationale 1 de Ntoum au pont Komo, le Pont sur la Banio, et les Voiries départementales.

Enfin l'aménagement des lotissements et VRD dans les neufs provinces est prévu dans le cadre du pacte social.

1. Volet Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Au cours des années écoulées, les ressources budgétaires ont été très faibles voire inexistantes pour ces projets régulièrement repoussés. L'état des bâtiments connaît une forte dégradation du fait de l'absence de programme de maintenance pluriannuel d'où découle la nécessité ensuite de procéder à des réhabilitations lourdes.

2. Volet assainissement

Le programme prioritaire de drainage des bassins versants de Libreville (PAPL) est en cours de réalisation. Un programme identique existe sur Port Gentil incluant les eaux usées. Pour celles-ci, il existe également un programme de construction d'infrastructures et d'équipements visant le traitement des boues de vidange des fosses septiques et d'amélioration des latrines traditionnelles existantes (toilettes sèches et Ecosan). L'étude d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et usées à Libreville est maintenant achevée depuis décembre 2014 et abouti sur un programme prévisionnel de mise en œuvre d'infrastructure d'assainissement sur une période allant de 2015 à 2064, et pour un coût global de 510 milliards de francs CFA. Par ailleurs il y a aussi toute une série d'études à réaliser pour l'intérieur du pays.

3. Volet ferroviaire

L'enjeu est double : il s'agit d'une part d'assurer un meilleur entretien de la voie existante, et d'autre part de nouveaux projets pour la mise en exploitation du minerai de fer de Belinga et du futur port de Mayumba.

4. Volet portuaire et rades

Les problèmes et projets sont nombreux : lutte contre l'envasement du port de Libreville et son engorgement avec un projet d'allongement des quais ; projet de construction d'un port en eaux profondes à Mayumba, projet complexe en raison des données environnementales et qui, de ce fait, n'en est encore qu'au stade des études de faisabilité ; projet de port de pêche et pour le bois à Cocobeach mais qui ne progresse pas.

Globalement, les responsables du programme sont confrontés à plusieurs difficultés majeures :

- Les relations avec les ministères constructeurs et maîtres d'ouvrage sont faibles voire inexistantes alors qu'ils devraient passer par le Ministère en charge des travaux publics. Les ministères ne s'adressent pas systématiquement au Ministère en charge des travaux publics pour assurer la maîtrise d'œuvre « études et travaux » de leur projets de construction ; les ministères s'autonomisent par rapport au Ministère en charge des travaux publics ; la DGCE, quant à elle, réalise ses propres études pour les équipements collectifs et les bâtiments sans avoir recours à la DGEI.
- Comme beaucoup d'études ne sont pas confiées à la DGEI, celle-ci se focalise sur les seules études routières.
- Enfin, la doctrine technique et les exigences techniques et environnementales de l'Etat pour ses infrastructures sont à développer. Les documents de normalisation des infrastructures manquent.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Garantir la réalisation des programmes « équipements » et « infrastructures » dans le respect des délais, des coûts et des spécifications techniques.
- **Enjeu 2** : Redevenir le maître d'œuvre « Etudes et Travaux » des Départements sectoriels.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1: Identifier les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures classés prioritaires

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 30 % des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- Avoir réalisé 28 % des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoun
- Avoir réalisé 30 % des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- Avoir réalisé 100 % des travaux de la route Ntoun-Ensilé (RN1) 65 km
- Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- Avoir réalisé 100 % des études techniques du Port sec de Ndendé
- Avoir réalisé 100 % des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil
- Avoir réalisé 40 % des études techniques sur les ponts à recycler
- Avoir réalisé 100 % des études techniques sur le pont Idemba
- Avoir réalisé 50 % des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata
- Avoir réalisé 50 % des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- Avoir réalisé 50 % des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

OBJECTIF N°2 : Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise (DGIT/LBTPG)

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 100 % des travaux de la route Ndjolé- Medoumane
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Ndendé- Mouila
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Akiéni-Onga
- Avoir achevé les 40 % restants de la route Tchibanga-Mayumba
- Avoir réalisé 35% des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- Avoir réalisé 33% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- Avoir achevé les 100% restants de la route Moanda-Bakoumba
- Avoir achevé les 100% des travaux des lotissements et VRD
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- Avoir réalisé 30% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- Avoir réalisé 100% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- Avoir réalisé 50% des travaux de la route la Leyou – Franceville - kélé
- Avoir réalisé 25% des travaux de la route Carrefour Leroy - Booué

OBJECTIF N°3 : Rendre le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toute saison y compris les voiries urbaines

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 20 interventions sur incidents conformes au niveau de service défini
- Avoir visité 25 ouvrages d'art
- Avoir contrôlé ou ausculté 1 700 km de routes
- Avoir réalisé 9 missions de contrôle en régie ou par des prestataires

OBJECTIF N°4 : Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants (1) de Port-Gentil et Libreville

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 100 % des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales
- Réinstallation sur aménagement de 3 bassins versants
- Avoir réalisé 15,24 % du bassin versant de Gué-Gué
- Avoir réalisé 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI
- Avoir réalisé 100% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle

OBJECTIF N°5: Se doter d'un programme d'offre de service du maître d'œuvre (études et travaux) des départements sectoriels

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 100% des études du projet de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages.
- Avoir réalisé 100% de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

OBJECTIF N° 6 : Disposer d'un plan de réhabilitation du réseau de voies ferrées

Résultats annuels attendus

- Avoir réhabilité 100 Km de linéaire dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- 2 Etudes techniques disponibles sur la construction de la bretelle et le doublement de la voie dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

OBJECTIF N°7: Se doter d'un programme de réhabilitation d'ici 2017 des 10 aéroports provinciaux (pistes et aéroports)

Résultats annuels attendus

- Avoir réhabilité 2 aéroports (pistes et aéroports)

OBJECTIF N° 8 : Parvenir à réaliser la réhabilitation et l'extension des ports de Libreville et de Port Gentil

Résultats annuels attendus

- Avoir réalisé 1 Etude dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 ports ayant fait l'objet d'une extension dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques (Mayumba et Cocobeach)

OBJECTIF N°9 : Développer un programme d'entretien, de réhabilitation et de construction des édifices publics et des équipements collectifs.

Résultat annuel

- Avoir entretenu 3 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir réhabilité 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- Avoir construit 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1: Identifier, réaliser les études de faisabilité et exécuter les travaux relatifs aux projets d'infrastructures classés prioritaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N° 1** : Avoir réalisé 30% des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- **Résultat annuel N° 2** : Avoir réalisé 28% des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoum
- **Résultat annuel N° 3** : Avoir réalisé 30% des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- **Résultat annuel N° 4** : Avoir réalisé 100% des travaux de la route Ntoum-Ensilé (RN1) 65 km
- **Résultat annuel N° 5** : Avoir réalisé 100% des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- **Résultat annuel N° 6** : Avoir réalisé 100% des études techniques du Port sec de Ndendé
- **Résultat annuel N° 7** : Avoir réalisé 100% des études techniques de la Gare Maritime et Pontons Mobiles de Port-Gentil
- **Résultat annuel N° 8** : Avoir réalisé 40% des études techniques sur les ponts à recycler
- **Résultat annuel N° 9** : Avoir réalisé 100% des études techniques sur le pont Idemba
- **Résultat annuel N°10** : Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekat
- **Résultat annuel N°11** : Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- **Résultat annuel N°12** : Avoir réalisé 50% des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- **Résultat annuel N°13** : Avoir réalisé 100 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N° 1** : 2,5% d'avancement des travaux de la Route nationale 1: PK 5-PK 12
- **Résultat annuel N° 2** : 8,2% d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK 12-Ntoum
- **Résultat annuel N° 3** : 0 % d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)
- **Résultat annuel N° 4** : 7 % d'avancement des travaux de la route Ntoum-Ensilé (RN1) 65 km
- **Résultat annuel N° 5** : 0 % des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou
- **Résultat annuel N° 6** : 0 % des études techniques du Port sec de Ndendé
- **Résultat annuel N° 7** : 0 % des études techniques de la Gare Maritime et Pontons Mobiles à Port-Gentil
- **Résultat annuel N° 8** : 0 % des études techniques sur les ponts à recycler
- **Résultat annuel N° 9** : 0 % des études techniques sur le pont Idemba
- **Résultat annuel N°10** : 0 % des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata
- **Résultat annuel N°11** : 0 % des études techniques de la route Kougouleu- Medouneu
- **Résultat annuel N°12** : 0 % des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko
- **Résultat annuel N°13** : 0 % des études techniques de la route Mouila –Guiétsou

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la Route nationale 1 : PK 5-PK 12	%	ND	ND	30 %	2,5 %	- 27,5 %	10	100 (2018)
Taux d'avancement des travaux de la route nationale 1 : PK12-ntoum	%	ND	ND	100 %	8,2%	- 91,8 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Koumameyong-Booué (51km)	%	ND	DN	25 %	0	- 25 %	ND	ND
Taux d'avancement de la route Ntoum-Nsilé (RN1) 65 km	%	ND	ND	100 %	7 %	- 93 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques du Port sec de Ndendé	%	ND	ND	100 %	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil	%	ND	ND	100%	0%	- 100%	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques sur les ponts à recycler	%	ND	ND	100%	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques sur le pont Idemba	%	ND	ND	40%	0 %	- 40 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata	%	ND	ND	100%	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Kougouleu-Medouneu(1)	%	ND	ND	50%	0 %	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Bakoumba-Lékoko	%	ND	ND	50%	0 %	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouila Guietsou	%	ND	ND	100%	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou	%	ND	ND	100%	0%	- 100 %	ND	ND

Source des données : ANGT, DGEI, DGIT/

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel N°1 : Route Nationale PK5-PK12 yc voies adjacentes

Coût total du projet : 7 629 270 986 F.CFA
 Entreprise : COLAS/ Mission de contrôle : STUDI International
 Avancement total du projet : 18%

L'avancement du projet durant l'année 2015 a été très faible (2.5%) du fait du paiement tardif de la contrepartie gabonaise à l'accord de financement extérieur. Il est à noter qu'il reste encore 1, 391, 535,944 F.CFA à payer sur les 9 891 535 944 F.CFA montant total de la contrepartie. A cela s'ajoute une dette en 2015 de 3 267 159 270 F.CFA à payer sur les autres contrats du projet.

Résultat annuel N°2 : Aménagement de la Route PK12-Ntoum

Coût Total du projet : 148 745 118 696 F.CFA
Entreprise : CEDDEX/Mission de contrôle : CIRA MALI
Avancement total du projet : 62%

L'avancement du projet a été d'environ 8% en 2015, marqué cependant par des difficultés du fait principalement des expropriations à réaliser le long de l'emprise du projet qui n'ont pas été effectuées, le ralentissement de la réalisation des travaux. De plus la mission de contrôle a arrêté ses activités sur le terrain du fait du non-paiement de ses factures. Une dette de 479 357 467 F.CFA doit être payée par l'Etat gabonais au titre de l'année 2015.

Résultat annuel N°3 Aménagement de la Route Koumameyong-Booué (51km)

Ce projet n'a pas reçu de Budget dans la Loi de Finance 2015. Aucun avancement n'a été réalisé par l'ANGT en 2015 sur ce projet.

Résultat annuel N°4 : Aménagement de la Route Ntoum- Nsile

Lot 1 - Ntoum-Kougouleu: Entreprise : SOCOBA/Mission de Contrôle Studi International
Lot 2 -Kougouleu –Rivière Agoula : Entreprise ACCIONA/Mission de Contrôle Studi International
Lot 3-Pont Agoula-Komo (terminé)

Cout Total du projet : 121, 201, 960,653 F.CFA
Avancement total du projet : 57%

Au titre de l'année 2015 la dette sur ce projet est de 899 746 690 F.CFA. L'avancement faible en 2015 (11% sur le lot 1 et 2% sur le lot 2) sur ce projet au regard de ce qu'il pourrait être, est dû principalement au non-paiement des factures des entreprises. Ce qui a entraîné la démobilité des entreprises pendant une partie de l'année et donc l'arrêt des travaux.

Autres projets du Programme Equipements et Infrastructures (Ne figurant pas dans le PAP 2015)

Assainissement de la ville de Port-Gentil

Coût total du projet : 61 478 462 199 F.CFA
Entreprise : ACCIONA/ Mission de contrôle : EGIS
Avancement total du projet : 4%

L'avancement du projet durant l'année 2015 a été très faible (2.7%) du fait principalement des expropriations à réaliser le long de l'emprise du projet qui n'ont pas été effectuées. Ces expropriations d'un coût estimatif de 7.000.000.0000 de F.CFA doivent être réalisées et payées par l'Etat Gabonais.

Aménagement des voiries de Libreville

Projet non démarré.
Projet avec Sinohydro-Prêt non validé par Exim Bank faute d'études.

Contournement de l'Aéroport de Libreville

Un marché de conception-construction a été signé avec l'entreprise CRBC. Le dossier d'APS/APD du projet est disponible. Le démarrage du projet est conditionné par la signature d'un accord de prêt avec une institution de financement chinoise et la mobilisation de la contrepartie gabonaise. Il sera également nécessaire de prévoir une enveloppe d'environ 6 milliards FCFA (montant prévisionnel) pour le règlement des indemnités d'expropriation et de déguerpissement du bâti impacté par le projet.

Amélioration Carrefours LBV : Sortie Louis, Rd Point Pelisson, Feux Rouges, Lycée Léon Mba, Feux Rouges Etat, Batterie IV

Projet non démarré- Pas de trésorerie

Voie d'accès lotissement Mangouba (Akanda)

Projet non démarré- Pas de trésorerie

Sortie échangeurs de la voie Express

Projet non démarré-- Pas de trésorerie

Routes de la Sablière - Phase II et III

Coût total du projet : 21 375 063 000 F.CFA
Entreprise : ENTRACO –SOBEA/ Mission de Contrôle : 2 STI
Avancement total du projet : 24%

Au titre de l'année 2015 la dette sur ce projet s'élève à 811, 585,759 F.CFA. L'avancement très faible sur ce projet en 2015 (environ 1%) est dû au non-paiement des factures, ce qui a entraîné l'arrêt des travaux pour les contrats déjà commencés (phase II et études de la phase III). La construction de la phase III n'a pas commencé du fait de l'absence de budget.

Type A : Rénovation - Komo, Carrefour Hassan-Nombakélé - Nkembo

Projet non démarré- Pas de trésorerie

Passerelles sur la Voie Express

Coût du marché de construction : 2 789 503 343 F.CFA
Enterprise: China First Engineering Company/Mission de control: A déterminer

Pas de trésorerie-Budget insuffisant

Ce projet consiste en la conception et la réalisation de trois passerelles piétonnes prioritaires à Libreville (devant le Lycée d'Etat de l'Estuaire, devant le Lycée National Léon Mba et à « Plein Ciel »). Le projet est dans la phase de conception : dès la validation des plans d'exécution par l'ANGTI, la phase de construction pourra démarrer. D'après le calendrier actuel, la livraison des trois passerelles est prévue pour mi-juillet 2016 ;

Route Port-Gentil / Ntchenqué

Coût du marché de construction (travaux et mission de contrôle) :59, 154, 327,748F. CFA
Entreprise : China Road and Bridge Construction /Mission de Contrôle : CIRA Mali
Avancement total du projet : 5%

L'avancement faible (environ 5%) sur ce projet en 2015 est dû au non-paiement de la contrepartie gabonaise à l'accord de financement extérieur. Finalement la contrepartie gabonaise et l'avance de démarrage de la mission de contrôle ont été mobilisées par le COCAN en janvier 2016.

Décharge publique Pk 27

Projet non démarré.

De manière générale, le budget d'investissement de l'année 2015 a été marqué par les principales difficultés suivantes :

- Mise à disposition tardive (et partielle) des budgets
Les Budgets (hors FINEX) du Programme « Infrastructures et Equipements, seuls budgets d'investissement reçus au titre de la Loi de Finance 2015, ont été mis à disposition de l'ANGT le 28 Septembre 2015. Ceci a entraîné le retard ou le non démarrage de certains projets et contrats.
- Impossibilité d'effectuer des paiements sur les lignes budgétaires mises à disposition
Malgré la mise à disposition des budgets, il a été quasi impossible de faire payer des factures sur ces lignes budgétaires du fait de l'absence de trésorerie.
- Non réalisation des expropriations
La mise en œuvre difficile et le non-paiement des indemnités d'expropriations du bâti le long de l'emprise de certains projets continuent d'être un important facteur de ralentissement de la réalisation des travaux.

Résultat annuel N° 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12,13 :

S'agissant des résultats annuels relatifs aux 9 projets d'études d'infrastructures (les études techniques du Port sec de Ndendé, études techniques sur les ponts à recycler Gare Maritime et Pontons mobile à Port-Gentil, études techniques sur le pont Idemba, études techniques de la route Makokou-Mekambo-Ekata, études techniques de la route Kougouleu- Medouneu, études techniques de la route Bakoumba-Lékoko, études techniques de la route Mouila Guietsou, études techniques de la route Mouila-Mimongo-Moukabou), aucun résultat n'a été obtenu en 2015 avec pour cause principale et essentielle :

- absence de financement dans la LFI 2015 et la LFR 2015
- absence de financements extérieurs pour les études techniques routières (FINEX-Bailleurs de Fonds).

Toutefois les activités ci-dessous ont été menées :

Élaboration des Termes de Référence pour permettre aux Cabinets ou Bureaux d'Etudes de bien exécuter leurs prestations. Il s'est agit de :

- dresser l'état actuel de la route (emprise, largeur de la chaussée, corps de chaussée, assainissement et drainage, etc.) ;
- proposer à l'Administration des variantes de tracé pour la route ;
- prévoir un programme d'essais géotechniques à réaliser ;
- définir les travaux d'aménagement à réaliser (terrassements, chaussée, voiries, ouvrages d'art et d'assainissement, aménagements connexes, etc.) ;
- collecter les données existantes ;
- produire un aperçu géologique et géotechnique ;
- recueillir des données et produire un aperçu hydrologique et hydraulique ;
- recenser les grandes contraintes (physiques, techniques et d'environnement) ;
- décrire les variantes d'aménagement possibles du point de vue technique, socio-économique, et de l'environnement ;
- établir une comparaison multicritères des diverses familles de variantes et proposition d'une ou plusieurs bandes dans lesquelles se poursuivront les études ;
- dresser les cartes de synthèse ;
- produire une plaquette de présentation résumant les principaux éléments de l'étude.
- dresser l'historique de la route ;
- établir les programmes d'entretien antérieur (études et travaux) sur la route ;
- l'année et la nature des travaux d'entretien, des dernières interventions (reconstruction, entretien périodique, entretien courant, etc.) ;
- collecter les données statistiques sur le trafic, le pesage des véhicules poids lourd (si possible) ;
- les supports papier et/ou électronique (cartes ou plans) en vue des investigations à mener sur le terrain (reconnaissance détaillée, inspection visuelle, etc.) ;
- établir les coûts d'aménagement et d'entretien ;
- faire l'état général de la route, les différentes sections, la nature et la qualité du sol support, etc. ;
- évaluer les dégradations de la chaussée ;
- réaliser la topographie générale et disposition de la route par rapport au terrain naturel ;
- inventorier les dispositions de drainage et d'assainissement existants (dimensions, dégradations et état de fonctionnement) ;
- collecter les détails singuliers (villages, concessions, carrefours, ouvrages hydrauliques, affleurements granitiques ou rocheux, vergers ou plantations, sites ou espaces protégés, forêts classées, etc.) ;
- collecter les données hydrologiques existantes (pluviométrie, hydrographie et caractéristiques hydrologiques des bassins versants) ;
- faire l'examen du dispositif de drainage existant ;
- faire la projection des ouvrages supplémentaires éventuels à construire ;
- faire la description détaillée des méthodes et formules de dimensionnement ;
- dresser l'évaluation des possibilités d'approvisionnement en eau des chantiers et des solutions à proposer.

Ces études ont permis :

- d'avoir une banque des études utiles aux bailleurs de fonds pour les travaux
- de Mettre à la disposition des organes d'exécution, des outils nécessaires à la finalisation des contrats des travaux
- de favoriser l'intégration sous-régionale
- de remplacer tous les bacs sur le réseau routier par des ponts définitifs
- de remplacer tous les ponts en bois par des ponts définitif sur le réseau secondaire

OBJECTIF N° 2 : Parvenir à réaliser les programmes de travaux de construction – d'aménagement et de renforcement du réseau routier prévus pour la période 2012 – 2018 avec la qualité requise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé 100% des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé 25% des travaux de la route Ndendé- Mouila
- **Résultat annuel N°3** : Avoir réalisé 30% des travaux de la route Akieni-Onga
- **Résultat annuel N°4** : Avoir achevé les 40 % restants de la route Tchibanga-Mayumba
- **Résultat annuel N°5** : Avoir réalisé 35% des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- **Résultat annuel N°6** : Avoir réalisé 33% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- **Résultat annuel N°7** : Avoir achevé les 100% restants de la route Moanda-Bakoumba:
- **Résultat annuel N°8** : Avoir achevé les 100% des travaux des lotissements et VRD
- **Résultat annuel N°9** : Avoir réalisé 50% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- **Résultat annuel N°10** : Avoir réalisé 30% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- **Résultat annuel N°11** : Avoir réalisé 100% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- **Résultat annuel N°12** : Avoir réalisé 50% des travaux de la route la Leyou – Franceville - kélé
- **Résultat annuel N°13** : Avoir réalisé 25% des travaux de la route Carrefour Leroy - Booué

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 100% des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km
- **Résultat annuel N°2** : 55.2% des travaux de la route Ndendé- Mouila
- **Résultat annuel N°3** : 0% des travaux de la route Akieni-Onga
- **Résultat annuel N°4** : 72.21% des travaux de la route Tchibanga-Mayumba
- **Résultat annuel N°5** : 70% des travaux de la route Ndendé-Tchibanga
- **Résultat annuel N°6** : 34.5% des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy
- **Résultat annuel N°7** : 0% restants de la route Moanda-Bakoumba
- **Résultat annuel N°8** : 0% des travaux des lotissements et VRD
- **Résultat annuel N°9** : 0% des travaux de la route Ndendé - Doussala
- **Résultat annuel N°10** : 0% des travaux de la route Lébamba - Mbigou
- **Résultat annuel N°11** : 0% des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idemba
- **Résultat annuel N°12** : 0% des travaux de la route la Leyou – Franceville - kélé
- **Résultat annuel N°13** : 0% des travaux de la route Carrefour Leroy - Booué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route Ndjolé-Medoumane 46km(2)	%	30%	ND	100%	100 %	0 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé–Mouila 72km	%	15%	ND	25%	55.2 %	+ 30 ,2 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Akiéni-Onga 60km,	%	5%	ND	30%	0 %	- 30 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga-Mayumba 106km, y compris pont sur la Banio	%	20%	ND	40%	72.21 %	+32,21 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé-Tchibanga 100km,	%	15%	ND	35%	70 %	+35 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi-Carrefour Leroy	%	15%	ND	33%	34.5 %	+ 1.5 %	ND	ND

142km(4)								
Taux d'avancement des travaux de la route Moanda-Bakoumba 30 km	%	40%	ND	30%	0 %	- 30 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux des Lotissements et VRD 250ha	%	40%	ND	100%	0 %	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Doussala (5)	%	ND	ND	50%	0 %	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Lébamba – Mbigou	%	ND	ND	30%	0 %	- 30 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux du pont sur la rivière Louétsi à Idembe	%	0%	ND	50%	0%	- 50 %	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Leyou – Franceville – Kélé	%	ND	ND	50%	0%	- 50,%	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la route Carrefour Leroy – Bououé (6)	%	ND	ND	25%	0%	- 25, %	ND	ND

Source des données : DGIT

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel attendu 1 : Travaux de la Route Ndjolé-Medoumane 46 km**

Coût du marché : 78 009 587 660 francs CFA

La cible de 100% prévue pour 2015 a été atteinte la route été livrée réceptionnée par l'administration Toutefois une dette de 7 000 000 000 (part GABON) est encore non réglée à l'entreprise DTP TERRASSEMENT DRAGAGES.

- **Résultat annuel attendu 2:Travaux de la Route Ndendé–Mouila 72km**

Coût du marché ; 84 956 935 200 francs CFA

Entreprise SERICOM

La cible a été atteinte et même doublée soit 55.2% mais il est important de relever que la MISSION DE CONTROLE (STAFF LNBTPG S2+BTP) n'a pas reçu le paiement de 16 décomptes d'une valeur de 700 000 000 millions.

- **Résultat annuel attendu 3:Travaux de la Route Akiéni-Onga 60km**

Coût du marché : 60 000 000 000 francs CFA

Entreprise : SERICOM

MISSION DE CONTROLE : CIRA LBTPG

Cible de 30% non atteinte (0% en 2015) les travaux sont arrêtés depuis mai 2014 faute de paiement

- **Résultat annuel attendu 4: Travaux Route Tchibanga-Mayumba 106 km, y compris pont sur la Banio**

Coût du marché : 166 975 000 000 francs CFA

ENTREPRISE : SERICOM

MISSION DE CONTROLE : CIRA

Cible atteinte 72.21% mais les travaux sont en arrêt faute de paiement. Délai entièrement consommé soit 42 mois et les 20 mois de délai d'avenant soit 20 mois le taux de consommation de délai est de 138%.

Le décompte n° 7 est estimé à 21 000 000 000 est non payé.

En outre la mission de contrôle CIRA a été dessaisie du chantier donc il n'y a pas de mission de contrôle pour ce chantier.

- **Résultat annuel attendu 5:Travaux de la Route Ndendé-Tchibanga**

Coût du marché : 69 996 092 179 francs CFA

ENTREPRISE : COVEC

MISSION DE CONTROLE : CIRA LBTPG

Cible atteinte et même doublée 70% réalisé au lieu de 35% prévue initialement, mais l'entreprise n'a reçu aucun paiement depuis le début du projet la dette est estimée à 40 000 000 000

60 km de gravé bitume ont été réalisés et les terrassements sont presque achevés.

Retrait de la mission de contrôle depuis le 15 juin 2014 faute de paiement.

- **Résultat annuel attendu 6: Travaux de la Route Mikouyi-Carrefour Leroy 142km**

Coût du marché 115 783 966 048 francs CFA

ENTREPRISE : SINOHYDRO

MISSION DE CONTROLE ; CIRA

Cible atteinte 34.5% mais les travaux sont en arrêt faute de paiement. Délai entièrement consommé soit 40 mois

La dette est estimée à 22 250 000 000. L'entreprise a arrêté les travaux le 31 janvier 2016, et la MISSION DE CONTROLE a quant à elle arrêté le contrôle le 15 décembre 2015,

- **Les résultats annuels attendus 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13**

N'ont pas été atteints du fait de l'absence de dotations budgétaires de ces projets routiers, de lotissements et VRD. Il est ici important de relever que le résultat annuel N°5 (projet de la route Ndendé – Doussala) qui avait déjà reçu une promesse de prêt de la BAD a perdu la promesse de financement du fait de l'absence de dotations budgétaires.

OBJECTIF N° 3: Rendre l'ensemble du réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saisons y compris les voiries urbaines

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé 20 interventions sur incidents conformes au niveau de service défini
- **Résultat annuel N°2** : Avoir visité 25 ouvrages d'art
- **Résultat annuel N°3** : Avoir contrôlé ou ausculté 1 700 km de routes
- **Résultat annuel N°4** : Avoir réalisé 9 missions de contrôle en régie ou par des prestataires
- **Résultat annuel N°5** : Avoir réalisé 40 patrouilles

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 40 patrouilles réalisées
- **Résultat annuel N°2** : 0 intervention sur incidents conformes au niveau de service défini
- **Résultat annuel N°3** : 0 visite d'ouvrage d'art
- **Résultat annuel N°4** : 25 Km de route contrôlés ou auscultés
- **Résultat annuel N°5** : 1 mission de contrôle en régie ou par des prestataires

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2020)
Nombre de patrouilles réalisées	Nombre	ND	ND	40	40	0	40	120
Nombre d'interventions sur incident conformes au niveau de service défini	Nombre	ND	ND	20	0	- 20	ND	ND
Nombre d'ouvrages d'art visités	Nombre	ND	ND	25	0	- 25	25	75
Nombre de km de routes bitumées à ausculter	nombre	ND	ND	1700	25	- 1675	1700	5 100
Nombre de missions de contrôle réalisées en régie ou par des prestataires	Nombre	ND	ND	9	1	- 8	9	22

Source : DGERA

Explication du niveau d'atteinte des résultats

- **Résultat annuel N°1** : 40 patrouilles: soit une patrouille par semaine sauf si problème matériel (immobilisation du véhicule, etc.) avec les seuls crédits de biens et services
- **Résultat annuel N°2** : programme de visites non validé par le Conseil d'Administration du Fonds routier
- **Résultat annuel N°3** : contrôle effectué seulement sur les 3 communes d'Owendo, Libreville et Akanda avec les seuls crédits de biens et services
- **Résultat annuel N°4** : programme de contrôles non validé par le Conseil d'Administration du Fonds routier

OBJECTIF N°4: Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants (1) de Port-Gentil et Libreville

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé 100 % des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Port gentil
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé 50% du Bassin Versant Derrière l'Hôpital
- **Résultat annuel N°3** : Avoir réalisé 40% du Bassin Versant de Nzeng Ayong
- **Résultat annuel N°4** : Avoir réalisé 15,24 % du bassin versant de Gué-Gué
- **Résultat annuel N°5** : Avoir réalisé 19,60% du bassin versant de Lowé-IAI
- **Résultat annuel N°6** : Avoir réalisé 16 ,89% du bassin versant de Terre Nouvelle
- **Résultat annuel N°7** : Avoir réalisé 100% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0% des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Port-Gentil
- **Résultat annuel N°2** : réalisé 16.4% du Bassin Versant Derrière l'Hôpital
- **Résultat annuel N°3** : réalisé 13.3% du Bassin Versant de Nzeng Ayong
- **Résultat annuel N°4** : 0 % du bassin versant de Gué-Gué
- **Résultat annuel N°5** : 0% du bassin versant de Lowé-IAI
- **Résultat annuel N°6** : 0% du bassin versant de Terre Nouvelle
- **Résultat annuel N°7** : 67,5% du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement d'élaboration du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	%	ND	ND	100 %	0%	- 100 %	ND	ND
Taux d'avancement du Bassin Versant Derrière l'Hôpital	%	5%	50%	50 %	16.4 %	- 33,6 %	40%	ND
Taux d'avancement physique BV de Nzeng Ayong	%	ND	ND	40 %	13.3 %	- 26.7 %	40%	100 % (2017)
Taux d'avancement du bassin versant de Gué-Gué	%	ND	ND	15,24 %	0%	-15,24 %	15,24 %	100 % (2020)
Taux d'avancement du bassin versant de Lowé-IAI	%	ND	ND	19 ,60 %	0 %	-19 ,60%	19 ,60 %	100% (2020)
Taux d'avancement du bassin versant de Terre Nouvelle	%	ND	ND	16 ,89 %	0 %	-16 ,89%	16 ,89 %	100% (2017)
Taux d'avancement du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle (PCR)	%	ND	ND	100%	67,5%	- 32.5 %	100 %	(2016)

Source des données : DGCE/UCET

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel 1 : Elaboration du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales

Pour l'année 2015, il était prévu de réaliser de 100 % des études du schéma directeur d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales de Port Gentil. Aucune ressource budgétaire n'ayant été mis à disposition pour l'exercice 2015, le projet n'a toujours pas démarré. Par conséquent, le résultat attendu n'a pas été atteint.

Résultat annuel 2 : Bassin-Versant Derrière l'Hôpital

Le marché des travaux couvre une période d'exécution de 24 mois pour un montant TTC de 3 994 610 824 francs CFA, entièrement financé par l'Etat gabonais.

Entreprise attributaire : SOCO BTP S.A

Date de début des travaux : 22 août 2012

Date prévisible de fin des travaux : 22 août 2014

Les travaux concernent :

- Construction des canaux à ciel ouvert, et en béton armé de section rectangulaire pour un linéaire de 595 ml (Taux d'avancement 59.2%).
- Construction des canaux couverts, et en béton armé de section rectangulaire pour un linéaire de 170ml (Taux d'avancement 0%).
- Aménagement d'une piste de service de 8m de largeur avec un revêtement bitumineux, pour un linéaire de 667ml (Taux d'avancement 0%).
- Fourniture et pose d'équipement de voirie (Taux d'avancement 0%).

Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année

Le taux d'avancement physique prévisionnel dans le PAP 2015 est de 50%, le réalisé pour l'exercice 2015 étant de 16,4%, on constate un écart de plus de 33,6%. la cible annuelle fixée n'a pas été atteinte.

Les travaux sont à l'arrêt depuis le mois d'octobre 2015 faute de financement.

Résultat annuel 3 : Aménagement du Bassin Versant de Nzeng-Ayong

Le marché des travaux couvre une période d'exécution de 24 mois pour un montant HT-HD de 11 879 608 700,97 francs CFA, cofinancé par la DUE et l'Etat gabonais.

L'Entreprise attributaires : CONDURIL-Engenharia S.A

Les prestations ont démarré en juin 2015.

Le marché comprend une phase d'études (taux d'avancement 74%) et une phase travaux (taux d'avancement 13.3%).

Les études concernent :

- La Réalisation d'une campagne géotechnique complémentaire,
- L'Elaboration des plans d'exécution.
- Les travaux concernent :
- Le nettoyage et débroussaillage du terrain sur une superficie de 110 000 m²
- La construction d'un canal principal en béton armé avec des sections variables (7m à 15m). Le linéaire contractuel est de 2,4 km sur un total de 12km pour l'ensemble du BV.
- La construction de caniveau secondaire en béton armé aux amorces des autres branches
- La construction d'ouvrage de franchissement
- La construction de pistes de service avec un revêtement en pavés le long du canal principal, et bordée glissières de sécurité
- Réalisation de certains travaux d'aménagements socio communautaires dans le 6^{ème} arrondissement.

Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année

Pas mal d'incertitudes sur la nature des ouvrages à réaliser, la typologie des ouvrages de franchissement (Ponts et passerelles) essentiellement.

L'absence d'inscription budgétaire dans la LFR 2015 a conduit, à une demande de financement auprès de la DGBFIP. En réponse, le Ministère du Budget et des Comptes Publics a consenti à mettre à disposition des crédits pour un montant de 2 086 000 000 francs CFA. A ce jour, seul 1 100 000 000 ont effectivement été réglé et perçu par l'entreprise au titre du paiement la facture d'avance sur approvisionnement, le reliquat n'est toujours pas disponible. Ceci a donc pour conséquence :

- Le non paiement des factures de l'entreprise liées à la contrepartie gabonaise, présentées depuis juin 2015. Au 31 janvier, il reste encore le paiement de la facture d'avance de démarrage et les décomptes n°1, 2, 3 et 4
- Faible mobilisation, voire absence quasi-totale, de certains acteurs impliqués dans le projet, notamment la Direction de l'Urbanisme pour les aménagements socio communautaires et la Direction de l'Environnement pour le suivi environnemental. Leur absence semble lié à des questions de logistique internes, du fait du manque d'absence de budget pour les missions de terrain.

Le taux d'avancement physique prévisionnel dans le PAP 2015 est de 40%, le réalisé pour l'exercice 2015 étant de 13,3%, on constate un écart de plus de 26,7%. On en conclut donc que la cible annuelle fixée n'a pas été atteinte.

Les raisons clés de la non-atteinte des résultats

Les principales raisons permettant de justifier le non atteint des résultats sont :

- la mise à disposition tardive (août 2015) d'un site suffisamment grand pour les installations de la base logistique de l'entreprise,
- la mise à disposition tardive des crédits de la contrepartie gabonaise permettant le paiement des factures d'avance sur approvisionnement de d'avance de démarrage.
- l'avant-projet détaillé (APD) remis à l'entreprise pour l'élaboration des plans d'exécution comportait pas mal de manquements, ceci a conduit à la reprise de nombreuses études.

Résultat annuel 4 : Aménagement du Bassin Versant GUE-GUE

La Loi ou l'ordonnance autorisant l'emprunt, document essentiel pour la mise en vigueur du prêt prévu être promulguée en avril 2015 ne l'a été qu'au 11 Août de la même année soit 3mois de retard. Ce retard a impacté le taux prévisionnel d'avancement des travaux.

Toutefois, les activités ci-après ont été menées :

- Recrutement de la mission de supervision et de contrôle des travaux
- Processus de recrutement de l'Assistance Technique en cours

Résultat annuel attendu 5 : Aménagement du Bassin Versant de LOWE-IAI:

La signature de la convention de prêt, la promulgation de la Loi autorisant l'emprunt et la signature de l'Avis Juridique prévue devrait se faire avant la fin du mois de novembre 2015 ne l'a pas été.

Pour l'heure, nous sommes en phase de mise en œuvre de la convention de prêt avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). De ce fait le projet n'a pas démarré.

Résultat annuel attendu 6 : Aménagement du Bassin Versant de TERRE NOUVELLE

La Loi ou l'ordonnance autorisant l'emprunt, document essentiel pour la mise en vigueur du prêt prévu être promulguée en avril 2015 ne l'a été qu'au 16 Juillet de la même année soit 4 mois de retard. Ce retard a impacté le taux prévisionnel d'avancement des travaux.

Toutefois, les activités ci-après ont été menées :

- Recrutement de la mission de supervision et de contrôle des travaux
- Lancement du processus de Pré qualification des entreprises en charge de l'exécution des travaux.

Résultat annuel attendu 7 : Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle (PCR)

- Résultats attendus en 2015 :100%
- Résultats obtenus en 2015 :
 - *Viabilisation : 80%
 - *Construction de 1100 Logements et équipements collectifs : 55%
 - Soit une moyenne de 67,5%

Explications

La non-atteinte des résultats attendus en 2015 s'explique essentiellement par le **remplacement du Président de la BDEAC**. En effet, ce changement de gouvernance a occasionné un retard sur les décaissements qui a eu pour conséquence l'arrêt des travaux pendant près de 6 mois.

Objectif n°5 : Se doter d'un programme d'offre de service du maitre d'œuvre (études et travaux) des départements sectoriels

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé 100% des études du projet de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages.
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé 100% de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0% des études du projet de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages.
- **Résultat annuel N°2** : 0% de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des études de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages	%	ND	ND	100%	0%	-100	ND	ND
Taux d'avancement des travaux de la construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages	%	ND	ND	ND	0%	-100	ND	ND

Source des données : DGCE

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel atteint N°1 : études de construction de l'immeuble de l'agence nationale des bourses et stages

Le projet n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire 2015 et de plus le projet a été retiré au MITPAT

Résultat annuel atteint N°2 : travaux de construction de l'immeuble de l'Agence Nationale des Bourses et Stages

Le projet n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire 2015 et de plus le projet a été retiré au MITPAT

OBJECTIF N° 6 : Disposer d'un plan d'aménagement du réseau de voies ferrées

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réhabilité 100 Km de linéaire dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- **Résultat annuel N°2** : 2 Etudes techniques disponibles sur la construction de la bretelle Boué Belinga et le doublement de la voie dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 km de linéaire dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- **Résultat annuel N°2** : Pas d'études techniques disponibles sur la construction de la bretelle Boué Belinga et le doublement de la voie dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de km de linéaires à réhabiliter	nombre	ND	ND	100	0	-100	ND	ND
Nombre d'études techniques disponibles	nombre	ND	ND	2	0	-2	ND	ND

Source des données : Direction Générale des Etudes et des Infrastructures (DGEI), Direction Générale des infrastructures de transport (DGIT)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel atteint N°1 : Nombre de km de linéaires à réhabiliter

L'action voie ferroviaire n'a plus bénéficié d'inscription budgétaire depuis plus d'une décennie d'une part d'autre part ce secteur ayant fait l'objet d'une concession à un concessionnaire privé échappe complètement au contrôle de l'administration de tutelle.

Résultat annuel atteint N°1 : Nombre d'études techniques disponibles

L'action voie ferroviaire n'a plus bénéficié d'inscription budgétaire depuis plus d'une décennie d'une part d'autre part ce secteur ayant fait l'objet d'une concession à un concessionnaire privé échappe complètement au contrôle de l'administration de tutelle.

OBJECTIF N°7 : Se doter d'un programme de réhabilitation d'ici 2017 des 10 aéroports provinciaux (pistes et aérogares)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** Avoir réhabilité 2 aéroports (pistes et aérogares)

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 aéroport réhabilité

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'aéroports provinciaux	nombre	ND	ND	2	0	-2	ND	ND

Source des données : Direction Générale des Etudes et des Infrastructures(DGEI), Direction Générale des infrastructures de transport GIT(DGIT)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel atteint N°1 : Nombre de km de pistes et d'aérogares provinciaux à réhabiliter

L'action voie aéroportuaire n'a plus bénéficié d'inscription budgétaire depuis plus d'une décennie d'une part d'autre part ce secteur ayant fait l'objet d'une concession à un concessionnaire privé et qui malheureusement échappe complètement au contrôle de l'administration de tutelle.

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 8 : parvenir à réaliser la réhabilitation et l'extension des ports de Libreville et de Port Gentil

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé 1 étude dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- **Résultat annuel N°1** : Avoir réhabilité 2 ports ayant fait l'objet d'une extension dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques (Mayumba et Cocobeach)

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : pas d'étude
- **Résultat annuel N°2** : aucun port réhabilité ou avec une extension

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
nombre d'études à réaliser	nombre	ND	ND	1	0	- 1	ND	ND
Nombre de port à réhabiliter	nombre	ND	ND	2	0	- 2	ND	ND

Source des données : Direction Générale des Etudes et des Infrastructures (DGEI)
Direction Générale des infrastructures de transport GIT (DGIT)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel atteint N°1 : réalisation d'une étude dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

L'action voie portuaire n'a plus bénéficié d'inscription budgétaire depuis plus d'une décennie. Ce secteur a fait l'objet d'une concession à un concessionnaire privé. Il échappe malheureusement complètement au contrôle de l'administration de tutelle.

Résultat annuel atteint N°1 : réhabilité 2 ports ayant fait l'objet d'une extension dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques (Mayumba et Cocobeach)

L'action voie portuaire n'a plus bénéficié d'inscription budgétaire depuis plus d'une décennie. Ce secteur a fait l'objet d'une concession à un concessionnaire privé. Il échappe malheureusement complètement au contrôle de l'administration de tutelle.

OBJECTIF N°9 : Développer un programme d'entretien, de réhabilitation et de construction des édifices publics et des équipements collectifs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir entretenu 3 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- **Résultat annuel N°1** : Avoir réhabilité 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques
- **Résultat annuel N°1** : Avoir construit 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 édifice public entretenu
- **Résultat annuel N°2** : 0 édifice public réhabilité
- **Résultat annuel N°3** : 0 édifice public construit

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'édifices publics entretenus	nombre	ND	ND	3	0	- 3	ND	ND
Nombre d'édifices publics réhabilités	nombre	ND	ND	2	0	- 2	ND	ND
Nombre d'édifices publics construits	nombre	ND	ND	2	0	- 2	ND	ND

Source des données : Direction Générale des Etudes et des Infrastructures(DGEI)

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Résultat annuel atteint N°1 : entretenir 3 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

L'action : suivi de la réalisation des édifices publics n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire depuis plusieurs années en outre cette activité est assurée actuellement par le Ministère du budget.

Toutefois quelques activités ont tout de même réalisés

Résultat annuel atteint N°2 : réhabiliter 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

L'action : le suivi de la réalisation des édifices publics n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire depuis plusieurs années. En outre, cette activité est assurée actuellement par le Ministère du budget.

Résultat annuel atteint N°3 : construire 2 édifices publics dans le respect des coûts, délais et caractéristiques techniques

L'action : le suivi de la réalisation des édifices publics n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire depuis plusieurs années. En outre, cette activité est assurée actuellement par le Ministère du budget.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.591.1	Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	36 851 384	1 026 478 541	989 627 157	36 851 384	1 026 478 541	989 627 157
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	23 362 000	18 987 000	- 4 375 000	23 362 000	18 987 000	- 4 375 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	11 989 384	7 491 541	- 4 497 843	11 989 384	7 491 541	- 4 497 843
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 500 000	-	- 1 500 000	1 500 000	-	- 1 500 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 000 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.591.2	Assainissement	19 404 377 860	15 582 365 403	- 3 822 012 457	19 404 377 860	15 582 365 403	- 3 822 012 457
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel						
	Titre 3. Dépenses de biens et services	5 056 040	4 800 000	- 256 040	5 056 040	4 800 000	- 256 040
	Titre 4. Dépenses de transfert	629 996 920	557 759 177	- 72 237 743	629 996 920	557 759 177	- 72 237 743
	Titre 5. Dépenses d'investissement	18 769 324 900	15 019 806 226	- 3 749 518 674	18 769 324 900	15 019 806 226	- 3 749 518 674
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.591.3	Routes	250 067 649 937	197 056 324 447	- 53 011 325 490	250 067 649 937	197 056 324 447	- 53 011 325 490
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 431 190 000	4 405 397 776	- 25 792 224	4 431 190 000	4 405 397 776	- 25 792 224
	Titre 3. Dépenses de biens et services	219 602 856	188 077 374	- 31 525 482	219 602 856	188 077 374	- 31 525 482
	Titre 4. Dépenses de transfert	18 717 858 126	15 594 791 715	- 3 123 066 411	18 717 858 126	15 594 791 715	- 3 123 066 411
	Titre 5. Dépenses d'investissement	226 698 998 955	176 868 057 582	- 49 830 941 373	226 698 998 955	176 868 057 582	- 49 830 941 373
	Titre 6. Autres dépenses						
15.591	Equipement et Infrastructure	269 508 879 181	213 665 168 391	- 55 843 710 790	269 508 879 181	213 665 168 391	- 55 843 710 790
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 454 552 000	4 424 384 776	- 30 167 224	4 454 552 000	4 424 384 776	- 30 167 224
	Titre 3. Dépenses de biens et services	236 648 280	200 368 915	- 36 279 365	236 648 280	200 368 915	- 36 279 365
	Titre 4. Dépenses de transfert	19 349 355 046	16 152 550 892	- 3 196 804 154	19 349 355 046	16 152 550 892	- 3 196 804 154
	Titre 5. Dépenses d'investissement	245 468 323 855	192 887 863 808	- 52 580 460 047	245 468 323 855	192 887 863 808	- 52 580 460 047
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Action 1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Sur cette action, 36 851 384 FCFA ont été ouverts dans la LFR 2015. Mais l'exécution s'élève à 1 026 478 541 FCFA, soit un dépassement de 989 627 157 FCFA. Ce dépassement est essentiellement imputable au titre 5 (dépenses d'investissement) qui, bien que n'ayant aucune inscription en ouverture de la LFR, a bénéficié d'un transfert de crédits de 1 000 000 000 FCFA pour le financement des travaux de voirie de Port Gentil.

Les dépenses de personnel et des biens et services inscrits dans cette action ont été exécutées en deçà des autorisations parlementaires.

En effet, les crédits du titre 3 ont été ouverts à 11 989 384 francs CFA dans la LFR 2015 et exécutées à 7 491 384 FCFA. L'écart de 4 497 843 FCFA constaté correspond au niveau de la réserve obligatoire pour 599 469 francs CFA et aux dossiers de dépenses non engagés.

De même, le titre 2, correspondant uniquement à la MONP, a été exécuté pour 18 987 000 FCFA contre 23 362 000 FCFA ouverts dans la LFR, soit un décalage de 4 375 000 FCFA par rapport à l'autorisation du Parlement.

Action 2 : Assainissement

L'action « assainissement » a bénéficié d'une autorisation de 19 404 377 860 FCFA dans le collectif budgétaire 2015. Cette dotation a été exécutée à hauteur de 80,3% à 15 582 365 403 FCFA. Il en résulte un écart de 3 822 012 457 FCFA.

Cet écart concerne essentiellement les titres 4 et 5 liés respectivement aux transferts et aux investissements.

En effet, le titre 4 (transferts) a été autorisé à 629 996 920 FCFA et exécuté à 557 759 177 FCFA, soit un écart de 72 237 743 FCFA correspondant essentiellement à la réserve obligatoire de 62 999 692 FCFA constituée mais non levée en cours de gestion.

Les crédits ouverts au titre de l'investissement (titre 5) étaient de 18 769 324 900 francs CFA et exécutés à hauteur de 15 019 806 226 francs CFA, soit un écart de 3 749 518 674 francs CFA correspondant à 2 815 398 735 francs CFA de réserve obligatoire et 934 119 939 de crédits non engagés.

Action 3 : Routes

Cette action a bénéficié de la plus importante enveloppe budgétaire s'élevant à 250 067 649 937 FCFA. De cette dotation, 197 056 324 447 FCFA ont été effectivement exécutés, soit un écart de 53 011 325 490 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 78,8%.

Cet écart de d'exécution de 53 011 325 490 FCFA est essentiellement imputable aux dépenses d'investissement. En effet, établis à 226 698 998 955 FCFA dans la LFR 2015, les crédits d'investissement ont été exécutés à hauteur de 176 868 057 582 FCFA, en retrait de 49 830 941 373 FCFA correspondant à 14 161 678 450 FCFA de réserve obligatoire et 35 669 262 923 FCFA de projets non exécutés.

Ensuite, l'écart dans l'exécution de cette action est impacté par le niveau d'exécution des dépenses de transferts qui, autorisées à 18 717 858 126 FCFA, ont été consommées pour 15 594 791 715 FCFA, soit un décalage de 3 123 066 411 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 83,3%. Ce décalage se justifie par l'effet conjugué de la mise en réserve de crédits pour 1 871 758 813 FCFA et du non engagement de certains dossiers de dépenses pour un montant de 1 251 280 598 FCFA.

Enfin, les crédits ouverts au titre des dépenses de biens et services (titre 3) étaient de 219 602 856 francs CFA. Sur cette enveloppe, 188 077 374 francs CFA ont été exécutés, soit un écart de 31 525 482 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 85,6%.

Cet écart s'explique par la mise en réserve de 10 980 143 FCFA de crédits et par les dossiers de dépenses non engagés en raison des difficultés techniques rencontrées dans l'outil Vectis quelque temps avant la clôture des engagements pour 20 245 339 FCFA.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
15.591	Equipement et Infrastructure	269 508 879 181	- 56 843 710 790	1 000 000 000	213 665 168 391
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 454 552 000	- 30 167 224	-	4 424 384 776
	Titre 3. Dépenses de biens et services	236 648 280	- 36 279 365	-	200 368 915
	Titre 4. Dépenses de transfert	19 349 355 046	- 3 196 804 154	-	16 152 550 892
	Titre 5. Dépenses d'investissement	245 468 323 855	- 53 580 460 047	1 000 000 000	192 887 863 808
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Sur 269 508 879 181 FCFA des crédits ouverts, 213 665 168 391 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 55 843 710 790 FCFA. Au cours de l'exercice 2015, le programme a bénéficié d'un mouvement de 1 000 000 000 FCFA de crédits contre 56 843 710 790 FCFA transférés dans d'autres missions.

Ces mouvements de 56 843 710 790 FCFA correspondent essentiellement aux crédits non engagés des titres 4 (3 196 804 154 FCFA), et 5 (53 580 460 047 FCFA) qui ont fait l'objet de transfert à la mission provisions pour les opérations de clôture budgétaire

Il faut noter que les crédits d'investissement transférés portent principalement sur les projets routiers (49 830 941 373 FCFA) qui n'ont pas pu être engagés.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2013	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectif en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A			311	0	0	0	311
Permanents			311	0	0	0	311
Non permanents				0	0	0	
Agents de catégorie B			191	0	0	0	191
Permanents			191	0	0	0	191
Non permanents				0	0	0	
Agents de catégorie C			83	0	0	0	83
Permanents			83	0	0	0	83
Non permanents				0	0	0	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			585	0	0	0	585
Main d'œuvre non permanente			1859	0	0	0	1859
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme			2444	0	0	0	2444

Explication des évolutions :

En 2015, aucun recrutement n'a été effectué au niveau du programme Equipements et Infrastructures.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		14	12	2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		18	24	6
Total pour l'opérateur UCET		32	36	8
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		5	5	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0	0
Total pour l'opérateur PAGOS		5	5	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		11	4	- 7
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		59	59	0
Total pour l'opérateur LBTPG		70	63	- 7
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		27	28	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		6	7	1
Total pour l'opérateur ETTPF		33	35	2
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		A compléter	A compléter	A compléter
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		A compléter	A compléter	A compléter
Total pour l'opérateur FR		A compléter	A compléter	A compléter
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		291	291	0
Total pour l'opérateur ANGT		291	291	0
Total pour le programme		431	430	1

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Opérateur UCET

De 2013 à 2015, les effectifs ont augmenté de façon considérable parce que nous sommes passés de la phase études à la phase travaux notamment avec le Plan complet de réinstallation (PCR) en 2014. Depuis 2015 nous sommes 36 agents dont 12 fonctionnaires et 24 agents recrutés directement.

_Opérateur PAGOS

En 2015, les effectifs du PAGOS constitués exclusivement d'agents du Ministère n'ont pas évolué : toujours 5 emplois.

Opérateur LBTPG

En 2015, les effectifs du LBTPG ont diminué de 7 salariés remis à la disposition du Ministère des Infrastructures et des Travaux publics.

Opérateur ETTPF

En 2015, les effectifs de l'Ecole ont augmenté de 2 agents : une secrétaire et un mécanicien en la main d'œuvre non permanente.

Opérateur FR

Les effectifs du FR seront complétés et commentés par l'Opérateur

Opérateur ANGT

Les effectifs 2015 de l'ANGT ne concernent que les effectifs des emplois rémunérés par l'Opérateur hors plafond d'emplois du ministère, l'ANGT n'ayant pas d'emplois rémunérés par le ministère.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 454 552 000	4 454 552 000	4 454 552 000	4 454 552 000	0	0
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2 consommés	4 454 552 000	4 454 552 000	4 454 552 000	4 454 552 000	0	0

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

La masse salariale des emplois de l'administration renseignée dans le tableau ci-dessus concerne la main d'œuvre non permanente. La masse salariale d'une manière générale du Programme n'est pas renseignée dans ce tableau mais figure dans la masse salariale de la Mission enregistrée au niveau du programme Pilotage et soutien.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	11 989 384	11 989 384	7 491 541	7 491 541	4 497 843	4 497 843
Activités ; expertiser le cadre bâti et non bâti et contrôler la conformité des projets d'assainissement	11 989 384	11 989 384	7 491 541	7 491 541	4 497 843	4 497 843
Opération individualisée	-	-				
ACTION 2- Assainissement	5 056 040	5 056 040	4 800 000	4 800 000	256 040	256 040
Activités Activité ; contrôler la conformité des projets d'assainissement	5 056 040	5 056 040	4 800 000	4 800 000	256 040	256 040
Opération individualisée X	-	-				
ACTION 3-Routes	219 602 856	219 602 856	188 077 374	188 377 374	31 525 482	31 525 482
Activités : réaliser des études préliminaires de conception et de faisabilité et d'exécution des routes et des voiries urbaines et ouvrages d'arts et le contrôle et de suivi des travaux neufs routiers	219 602 856	219 602 856	188 077 374	188 077 374	31 525 482	31 525 482
Opération individualisée X	-	-				
ACTION 4 Voies Ferrées	0					

Activités RAS						
Opération individualisée						
ACTION 5 Aéroports et Aérodrômes	0					
Activités RAS						
Opération individualisée X						
ACTION 6 Ports et Rades	0					
Activités RAS						
Opération individualisée X						
Total des crédits de titre 3 consommés	236 648 280	236 648 280	200 368 915	200 368 915	36 279 365	36 279 365

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

UO Construction

Pour l'action 1 Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs : tous les crédits mis à disposition, hors réserve obligatoire, ont été exécutés. Ces crédits d'un montant de 7 491 541 francs CFA ont servi à financer : une mission de recensement du cadre bâti pour un montant de 4 320 000 francs CFA et les dépenses de fonctionnement courant pour un montant de 3 171 540 francs CFA.

Pour l'action 2 Assainissement : tous les crédits mis à disposition ont été exécutés. Ces crédits d'un montant de 4 800 000 francs CFA ont servi à financer : des déplacements sur le terrain pour un montant de 1 000 000 et pour le fonctionnement courant pour un montant de 3 800 000 francs CFA.

Pour l'action 3 Routes : 4 200 000 francs CFA ont été exécutés sur les crédits mis à disposition, hors réserve obligatoire, d'un montant de 10 980 143 francs CFA.

Les crédits du titre 3 ont concouru à la réalisation de l'objectif 4 : une mission de recensement de cadre bâti et non bâti pour un montant de 4 320 000 francs CFA en vue de libérer les emprises pour la construction des bassins versants.

UO Etudes

Pour l'action 3 Routes : sur les 35 000 000 francs CFA de crédits mis à disposition, hors réserve obligatoire, 31 099 947 francs CFA ont été exécutés. Ils ont servi à : des déplacements sur le terrain avec un montant de 11 700 000 francs CFA de carburant, la réalisation des activités d'études et administratives pour un montant de 18 309 947 francs CFA auxquels s'ajoute les frais d'entretien du bâtiment pour un montant de 1 000 000 francs. 3 900 053 francs CFA n'ont pas été engagés faute d'information transmise au RUO sur le montant pouvant être engagé.

Les crédits du titre 3 ont concouru à la réalisation de l'objectif 1 : réalisation des études préliminaires en vue de l'élaboration des TRD et des APS avant la production des APD.

UO Entretien routier

Pour l'action 3 Routes : 16 989 799 francs CFA ont été exécutés. Les dépenses de carburant pour un montant de 9 290 000 francs CFA ont servi à : la réalisation des patrouilles, et missions de diagnostic de matériels en panne dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des voiries d'Owendo, de Libreville et d'Akanda, le contrôle des travaux, les visites de réseaux en vue d'identifier l'état de dégradation du réseau et le contrôle des travaux.

L'UO a dépensé par ailleurs pour 11 701 999 francs CFA de fonctionnement courant. 5 000 000 francs CFA pour l'entretien – réparation de véhicules n'ont pas pu être ordonnancés ceci ayant une incidence sur l'activité des directions.

UO Infrastructures de transport terrestre

Pour l'action route : 39 206 000 francs CFA ont été exécutés.

L'UO a dépensé 11 941 000 francs CFA de frais de mission et 15 700 000 francs CFA de carburant pour la réalisation de sa mission de contrôle et de suivi des 4 chantiers de travaux routiers actifs en 2015 inscrit dans l'objectif n°2.

L'UO a ensuite dé pensé pour 27 650 428 francs CFA de fonctionnement courant.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1-Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0
Transfert Cotisation Internationale	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0
ACTION 2-Assainissement	629 996 920	629 996 920	557 759 177	557 759 177	72 237 743	72 237 743
Transfert UCET	629 996 920	629 996 920	557 759 177	557 759 177	72 237 743	72 237 743
ACTION 3-Routes	18 717 858 125	18 717 858 125	15 593 291 715	15 593 291 715	3 124 566 410	3 124 566 410
Transfert ANGT	8 794 716 409	8 794 716 409	7 915 244 768	7 915 244 768	879 471 641	879 471 641
Transfert FR	8 997 671 402	8 997 671 402	6 982 766 000	6 982 766 000	899 767 140	2 014 905 402
Transfert LBTPG	473 561 652	473 561 652	411 835 151	411 835 151	61 726 401	61 726 401
Transfert ETTPF	181 302 003	181 302 003	161 671 803	161 671 803	19 630 200	19 630 200
Transfert PAGOS	270 606 659	270 606 659	121 773 993	121 773 993	148 834 880	148 834 880
Total des crédits de titre 4 consommés	19 349 355 045	19 349 355 045	16 152 550 892	16 152 550 892	3 196 804 154	3 196 804 154

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires

UCET : l'écart de 72 237 743 franc CFA correspond à 62 999 692 francs CFA de réserve obligatoire et à 9 238 051 francs CFA de crédits non engagés, Les crédits consommés ont servi à financer : les dépenses de personnel pour un montant de 248 417 957 francs CFA et 300 103 169 francs CFA pour les dépenses de fonctionnement.

PAGOS : l'écart de 148 834 880 franc CFA correspond à 27 086 666 francs CFA de réserve obligatoire et à 121 773 993 francs CFA de crédits non engagés correspondant à la deuxième tranche de la subvention ayant fait l'objet d'un rejet à la DGBFIP. Les crédits consommés ont servi à financer : les dépenses de personnel pour un montant de 27 600 000 francs CFA et 94 163 723 francs CFA pour les dépenses de fonctionnement.

LBTPG : l'écart de 61 726 501 francs CFA correspond à 47 356 165 francs CFA de réserve obligatoire et à 14 370 336 francs CFA de crédits non engagés. Les crédits consommés ont servi en totalité à financer les dépenses de personnel pour un montant de 411 835 151 francs CFA.

ETTPF : l'écart de 19 630 200 francs CFA correspond à la réserve obligatoire. Les crédits consommés ont servi à financer les dépenses de personnel y compris la rémunération des vacataires pour un montant de 58 055 000 francs CFA, l'entretien des bâtiments pour un montant de 31 849 889 francs CFA, la réparation des équipements pédagogiques pour un montant de 44 925 972 francs CFA et enfin le fonctionnement courant pour un montant de 86 894 088 francs CFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1 Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	-	-	1 000 000 000	1 000 000 000	- 1 000 000 000	- 1 000 000 000
Projet de développement ou d'équipement	-	-	1 000 000 000	1 000 000 000	- 1 000 000 000	- 1 000 000 000
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 2- Assainissement	18 769 324 900	18 769 324 900	3 223 000 000	3 223 000 000	15 546 324 900	15 546 324 900
Projet de développement ou d'équipement	18 769 324 900	18 769 324 900	3 223 000 000	3 223 000 000	15 546 324 900	15 546 324 900
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 3- Routes	226 698 998 955	226 698 998 955	212 537 320 505	212 537 320 505	163 581 421 550	163 581 421 550
Projet de développement ou d'équipement	226 698 998 955	226 698 998 955	212 537 320 505	212 537 320 505	163 581 421 550	163 581 421 550
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 4 Voies Ferrées	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 5 Aéroports et Aérodrômes	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 6 Ports et Rades	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 5 consommés	245468323 855	245468323 855	216760320 505	216760320 505	178127746450	178 127 746 450

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement

L'action 1 Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs a bénéficié d'un mouvement entrant d'un montant de 1 000 000 000 francs CFA qui a servi au financement des travaux de voirie de la Ville de Port Gentil.

L'action 2 Assainissement Les 18 769 324 900 francs CFA alloués à l'action n'ont pas été mis à disposition mais l'action a bénéficié d'un mouvement rentrant de 3 223 000 000 francs CFA qui ont servi à financer : l'indemnisation des populations de Port Gentil à hauteur de 2 950 000 000 francs CFA (montant non réglé) , les frais de déplacement de réseaux d'eau et d'électricité au bénéfice des populations de Port Gentil pour un montant de 270 000 000 francs CFA (montant non réglé), les frais relatifs à la production d'une ortho photographie pour un montant de 5 715 000 francs CFA (dont 3 000 000 francs CFA ordonnancés et 2 715 000 non ordonnancés).

L'action 3 Routes Sur les 226 698 998 955 francs CFA alloués à l'action, 63 117 577 405 ont été mis à disposition et engagés : 39 905 475 100 francs CFA de mise à disposition de l'ANGT pour les projets sous sa maîtrise d'ouvrage délégué ; 2 086 441 305 francs CFA de mise à disposition du FR pour le projet de bassin versant de Nzeng-Ayong ; 21 125 661 000 francs CFA de mise à disposition à la Trésorerie Générale

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR UCET

Présentation de l'opérateur

- L'unité de coordination de l'Etude et des travaux (UCET) est l'organe de gestion du programme d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre nouvelle.

L'USET a pour mission d'assurer la gestion technique, administrative et financière des études et des travaux du programme. Elle prépare les termes de références, assure la maîtrise d'œuvre. Elle procède au recrutement des consultants et des Entreprises chargées des travaux et des acquisitions conformément aux procédures du bailleur de fonds. A la demande du Ministre des Infrastructures, elle exécute également des tâches ponctuelles liées à l'assainissement pluvial

Travail avec l'opérateur

- Le CAP a été signé en décembre 2014. Aucune revue des objectifs en cours d'année n'a été effectuée.
- L'UCET a développé le travail avec la Direction Générale de l'Assainissement, particulièrement sur l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	248 417 957	248 417 957
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	309 341 220	300 103 169
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	-	-
Total de la contribution financière de l'Etat	557 759 177	548 521 126

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat a été ouverte à 557 759 177 francs CFA et consommés à hauteur de 548 521 126 franc CFA : 248 417 957 francs CFA pour la contribution au financement des emplois et 300 103 169 francs CFA pour le fonctionnement.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Aménagement du bassin versant de Gué- Gué				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées de Port-Gentil, poursuivre la réalisation du programme prioritaire d'assainissement des pluviales de Libreville et le plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'assainissement des bassins versants de Gué-gué, Lowe-IAI et Terre nouvelle				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 Nombre de ménage à déplacer		541	0	- 541

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

La Loi ou l'ordonnance autorisant l'emprunt, document essentiel pour la mise en vigueur du prêt prévu être promulguée en avril 2015 ne l'a été qu'au 11 Août de la même année soit 3 mois de retard. Ce retard a impacté le taux prévisionnel d'avancement des travaux. Toutefois, les activités ci-après ont été réalisées : recrutement de la mission de supervision et de contrôle des travaux, processus de recrutement de l'Assistance Technique en cours.

Objectif O/P1. Aménagement du Bassin versant de Lowé - IAI				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir à réaliser le programme d'assainissement des eaux usées de Port-Gentil, poursuivre la réalisation du programme prioritaire d'assainissement des pluvielles de Libreville et le plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'assainissement des bassins versants de Gué-gué, Lowe-IAI et Terre nouvelle				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de ménage à déplacer		248	0	- 248

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

La signature de la convention de prêt, la promulgation de la Loi autorisant l'emprunt et la signature de l'Avis Juridique prévue devraient se faire avant la fin du mois de novembre 2015. Ce ne fut pas le cas. Fin décembre 2015, nous sommes en phase de mise en œuvre de la convention de prêt avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). De ce fait le projet n'a pas démarré.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1 : Réalisation du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-gué, Lowe-IAI et Terre nouvelle				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 Nombre de logements à construire		ND	0	
Indicateur 2 Nombre d'équipements collectifs à construire		ND	0	

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Non mise à disposition des crédits pour cet objectif et pas de dispositions prises par l'Etat pour permettre rendre opérationnels les équipements collectifs prévus.

Objectif E/P1 : Aménagement du bassin versant de Gué-gué				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 Nombre de ménage à déplacer		ND	0	

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Le 1^{er} décaissement du bailleur de fonds dépend de la promulgation de la loi et de l'avis juridique ; cette loi n'ayant pas été promulguée, le démarrage du projet n'a pas eu lieu.

Objectif E/P1 : Aménagement du bassin versant de Lowé-IAI				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 Nombre de ménage à déplacer		ND	0	

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Le 1^{er} décaissement du bailleur de fonds dépend de la promulgation de la loi et de l'avis juridique ; cette loi n'ayant pas été promulguée, le démarrage du projet n'a pas eu lieu.

OPERATEUR PAGOS

Présentation de l'opérateur

- Le programme d'appui à la gouvernance sectorielle, composante entretien routier (PAGOS-ER) a pour mission de développement, l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'Entretien Routier à travers le renforcement des capacités de mise en œuvre des administrations, des petites et moyenne Entreprise et Bureaux d'Etude techniques (BET).

Travail avec l'opérateur

- Le CAP a été signé en décembre 2014. Aucune revue des objectifs en cours d'année n'a été effectuée.
- Les PAGOS a développé le travail avec la DGERA, plus particulièrement avec le Directeur de la programmation (DPPRN) dans le renforcement des capacités des PME gabonaises, des BET et des agents de l'administration et dans la mise en place des chantiers école ; avec la Direction de la Statistique dans la mise en place de la Banque de Données Routières informatisées

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		27 600 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		24 173 293
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		70 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	270 608 873	121 773 993

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Une première tranche de 121 773 993 francs CFA a été mise à disposition du PAGOS par la DGBFIP. La seconde tranche de crédits du même montant n'a pas été mise à disposition du PAGOS en raison de règlements tardifs des dépenses du PAGOS par le Trésor avec pour conséquence l'impossibilité de présenter un dossier de justification complet pour l'obtention de l'attestation de conformité par le contrôleur budgétaire avant la date de clôture.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'entretien routier (Administration, PME et BET) Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : rendre le réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saisons y compris les voiries urbaines				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre des agents de l'administration formés	30	25	12	- 13
Indicateur 2 : nombre des agents de PME formés	50	60	31	- 29
Indicateur 3 : nombre des BET formés	8	10	7	- 3
Indicateur 4 : nombre de chantiers écoles réalisés en travaux		12	3	- 9
Indicateur 5 : nombre de chantiers contrôlés		12	3	- 9
Indicateur 6 : % de mise en œuvre de la BDRI		50	22	- 28

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Avec la seule première tranche de financement, la moitié de la cible a pu être atteinte pour la formation des agents de l'administration, les personnels des PME. Avec cette même tranche, il a été possible de former 7 BET sur 10. L'obtention de la deuxième tranche de financement aurait permis d'atteindre les cibles de formation.

Pour les chantiers écoles, la première tranche de financement a essentiellement permis de préparer, d'organiser les chantiers écoles. 9 chantiers écoles « travaux » et 9 chantiers écoles « contrôle » n'ont pas pu être réalisés faute de sécurisation des fonds prévus par la Fonds Routier conformément à la convention de financement N°GA/FED/221.19

Avec les financements disponibles, le PAGOS a pu faire l'acquisition de deux tablettes GPS qui ont permis la mise en œuvre de la BDRI sur deux provinces.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : sécurisation de la contrepartie gabonaise par le Fonds Routier conformément à la convention de financement N°GA/FED/ 221.19				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : montant mobilisé par le devis programme n°1	20 000 000	875 768 740	83 271 000	- 792 497 740
Indicateur 2 : montant mobilisé par le devis programme n°2		532 100 000	0	- 532 100 000

OPERATEUR ETPF

Présentation de l'opérateur

- L'école des travaux publics de Fougamou est un établissement public à caractère scientifique, technique et professionnel dont la mission est de former des techniciens des travaux publics dans les domaines de génie civil ,bâtiments et travaux publics, la mécanique, la conduite d'engins lourd, la conduite et le control des travaux. Elle a également pour mission le perfectionnement et le recyclage.

Travail avec l'opérateur

- Le CAP a été signé en décembre 2014. Aucune revue des objectifs en cours d'année n'a été effectuée.
- L'école des travaux publics de Fougamou a développé son travail avec le Secrétariat Général du Ministère et le Cabinet du Ministre dans le renforcement de son activité administrative

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	58 055 000	58 055 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	123 247 003	104 615 876
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	181 302 003	162 670 876

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1 Renforcement des capacités opérationnelles des agents de l'Etat venus se former à l'école (ETPF) Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Rendre l'ensemble du réseau routier bitumé et non bitumé circulaire en toutes saison y compris les voiries urbaines				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'agents recyclés		30	0	- 30 %
Indicateur 2 : Nombre d'agents formés		30	25	- 5 %
Indicateur 3 : Taux de réhabilitation des équipements pédagogiques roulant, et des équipements informatiques		25%	15%	- 10 %
Indicateur 4 : Taux de réhabilitation de l'intendance		20%	10%	- 10 %

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Pour cet objectif, l'école avait prévu organiser un concours d'entrée, malheureusement cela n'a pas eu lieu malgré

de multiples courriers adressés à la tutelle.

Par ailleurs depuis sa création, l'école n'a jamais été doté d'un équipement neuf, elle fonctionne avec un équipement vétuste et notamment les équipements pédagogiques.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1 Achat des véhicules de fonction				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de véhicules offerts par l'Etat		4	0	-4
Indicateur 2 : taux de réhabilitation des logements d'astreinte		50%	45%	-5

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

L'absence de véhicule (un bus pour le déplacement des étudiants, un véhicule de liaison pour l'intendance) et des bâtiments vétustes rendent inefficace l'activité de l'école. La réhabilitation des logements d'astreinte a été financée par l'école sur sa subvention globale.

OPERATEUR LBTPG

Présentation de l'opérateur

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LBTPG) est un opérateur de l'Etat, en matière de prestations géotechniques et la qualité des matériaux.

Travail avec l'opérateur

Aucune pratique du suivi-évaluation en cours d'année.

Le LBTPG n'a pas d'objectif à proprement dit dans le PAP mais a apporté son expertise technique à la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) et la Direction Générale de la Construction et de l'Equipeement (DGCE) sur la qualité des matériaux utilisés et la qualité de leur mise en œuvre.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	411 835 151	411 835 151
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	411 835 151	411 835 151

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Les crédits consommés ont servi en totalité à financer les dépenses de personnel pour un montant de 411 835 151 francs CFA.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Le LBTPG n'a pas signé de CAP avec l'Etat.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat n'a pas signé de CAP avec le LBTPG.

OPERATEUR FR

Présentation de l'opérateur

Le Fonds Routier (FR) est un opérateur financier de l'Etat dont la mission principale est de financer et de payer les prestations des études et des travaux en matière d'infrastructures routières.

Travail avec l'opérateur

Aucune pratique du suivi-évaluation en cours d'année.

Le FR n'a pas d'objectif à proprement dit dans le PAP. Il a travaillé en collaboration franche avec la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) et la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) dans le financement et le paiement des prestations et dans la gestion et l'entretien du patrimoine routier.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Total de la contribution financière de l'Etat	6 982 766 000	6 982 766 000

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

La répartition de la contribution financière en emploi, en fonctionnement et en investissement n'a pas été fournie par le FR.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Le FR n'a pas signé de CAP avec l'Etat.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat n'a pas signé de CAP avec le FR.

OPERATEUR ANGT

Présentation de l'opérateur

L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) a pour mission d'exécuter les politiques publiques en matière de Grands Travaux.

Travail avec l'opérateur

Aucune pratique du suivi-évaluation n'a été faite en cours d'année, la collaboration avec la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) et la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) devra être améliorée, notamment dans la coordination et l'exécution des projets identifiés comme prioritaires.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		Non fourni par l'opérateur
Total de la contribution financière de l'Etat	7 915 244 768	7 915 244 768

Au titre de la loi de Finance 2015, aucun paiement n'a été effectué par l'ANGT sur la ligne budgétaire accordée pour la subvention.

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

Aucune information n'a été fournie par l'ANGT.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

L'ANGT n'a pas signé de CAP avec l'Etat.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat n'a pas signé de CAP avec l'ANGT.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère en charge de la promotion des investissements. Il englobe toutes les fonctions « support » à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Ce programme ne couvre pas toute la phase d'élaboration ou celle d'exécution des activités de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire, qui relève de la compétence des opérateurs et de tous les autres services sectoriels. Il concerne le pilotage des politiques ainsi qu'à la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère en charge de la promotion des investissements.

Le Responsable de programme est le **Secrétaire Général du Ministère des infrastructures, de l'habitat et de l'aménagement du territoire**.

Les fonctions qui forment le programme Soutien regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- **L'administration financière et la comptabilité** : C'est la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui est responsable de l'aspect finance et comptabilité au sein du Ministère. Depuis sa mise en place en 2010, elle est censée avoir permis aux administrateurs de crédits de mieux s'approprier les en matière budgétaire.
- **La gestion des Ressources Humaines** : relève de la compétence de la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) qui exerce deux grandes catégories d'activités : l'administration du personnel (gestion des congés, des absences, l'aspect social etc.), et le développement des Ressources Humaines qui permet de disposer d'un personnel compétent (recrutement, gestion des compétences, gestion des carrières, etc.) ;
- **Le patrimoine immobilier**. il est géré par la DCAF. Il comprend la construction, la réhabilitation et le réaménagement des bâtiments. Il englobe également le gros entretien et la maintenance des équipements.
- **Les moyens généraux** : ils sont gérés en partie par le Secrétariat Général. Pour les équipements, fournitures, etc. il revient à chaque service de gérer son matériel.
- **Les Systèmes d'informations, l'Informatique-Bureautique** : la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) en est responsable. Celle-ci intervient dans l'aspect matériel, car elle sert de conseil dans l'acquisition du matériel informatique et assure la maintenance des outils informatiques et des appareils de reprographie. Les missions de la DCSI couvrent également l'aspect développement, car elle est chargée de récolter, traiter, stocker et diffuser l'information issue du Ministère. En outre, elle tend aussi à développer les outils nécessaires à l'exécution des tâches.
- **Les Services intérieurs** : les services intérieurs sont essentiellement gérés par le Secrétariat Général et recouvrent une série de services : le gardiennage, la prévention sécurité, l'entretien des locaux.
- **La production de données statistiques (externe et interne)** : elle relève de la Direction des Statistiques. Ce service a pour missions, entre autres, de collecter, compiler, traiter les informations et de mettre les données analysées à la disposition des usagers, notamment les administrations, les opérateurs économiques, les ONG et les particuliers par les moyens de communications usuels.
- **La communication** : cette fonction est gérée par un service communication au sein du secrétariat général. Le service communication est une fonction d'appui essentielle au sein du Ministère. Elle est à la fois interne et externe. Toutefois, la communication extérieure du Ministère se fait sous l'autorité du cabinet via le conseiller en communication du ministre.

- **La fonction juridique-contentieux** : Cette fonction est gérée à la fois par la Direction Centrale des Affaires Juridiques pour les questions de contentieux liés aux marchés de travaux, et le conseiller juridique du ministre qui est notamment chargé, entre autres, d'étudier, normaliser et uniformiser tous les projets de textes, en collaboration avec les services concernés, et d'initier les projets de textes conformément à la politique du Ministère dans les domaines de ses compétences.
- **Le pilotage global des politiques** : mené par le Cabinet du Ministre, le pilotage vise non seulement la mise en œuvre d'une stratégie à travers la mobilisation des ressources humaines, mais également le suivi des politiques publiques menées au sein des programmes du Ministère. Au sein du Cabinet du Ministre cette fonction recouvre les actions suivantes : l'examen des dossiers ; la validation des projets et des politiques ; l'orientation et/ou la reformulation desdits projets et politiques ; le suivi-évaluation. Auprès du Secrétariat Général, il s'agit de coordonner et contrôler les activités des différents services du Ministère.

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques de promotion des investissements, des infrastructures, d'habitat et d'aménagement du territoire » est en cohérence avec tous les autres programmes « Equipement et Infrastructures », « Logement » et « Urbanisation et aménagement du cadre de vie », à savoir :

- « Equipement et Infrastructures » ;
- « Logement » ;
- « Urbanisation et aménagement du cadre de vie » ;
- « Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale » ;

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

PRESENTATION DES ACTIONS

Deux actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action « pilotage de la stratégie ministérielle » est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et le Secrétariat Général. L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- L'efficacité de l'action publique ;
- La lisibilité des politiques budgétaires ;
- La recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- La transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle se fonde sur :

- L'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat)
- L'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et programmes ;
- L'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- La mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- Faciliter les revues et contrôles périodiques sur place des documents financiers par le contrôleur budgétaire (Ministère du Budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières.
- La coordination des activités de promotion des investissements ainsi que celles relatives à l'assainissement du climat des affaires dans le secteur.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action « coordination administrative » est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur cinq Directions, ce sont :

- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- La Direction de la Statistique ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques.

Cependant, pour faire face à un besoin constant de performance, le Gouvernement, réuni en Conseil des Ministres le 21 février 2013, a adopté plusieurs projets de décret portant cadre organique des Ministères. Ces textes ont pour objet l'harmonisation de certaines structures et la pérennisation de celles-ci au sein des départements ministériels. Ainsi ont été créées plusieurs Directions Centrales qui viendront dorénavant, à l'instar de celles qui existent déjà, appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale des Archives et de la Documentation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans toutes les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Les années à venir seront ainsi des années de construction et de mise en place de ces fonctions nouvelles.

Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Soutien sont donc de plusieurs ordres :

Des difficultés qui portent sur l'ensemble du programme :

- L'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- Des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- Le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- Un manque de données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...)
- L'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme Soutien et donc une « équipe » à construire.

Des difficultés relatives à certains domaines spécifiques d'appui :

- Une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- De grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- Un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- Une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- L'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- L'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- Une relation entre chaque fonction Soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du Ministère du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;

- L'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
- Le passage d'une communication politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

- **ENJEU 1** : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère
- **ENJEU 2** : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère
- **ENJEU 3** : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration

- **Résultat annuel attendu n° 1** : Avoir mis en place 1 système de pilotage renforcé
- **Résultat annuel attendu n° 2** : Avoir organisé 4 sessions de partage
- **Résultat annuel attendu n° 3** : 40% des objectifs de la mission
- **Résultat annuel attendu n° 4** : Avoir atteint 50% de satisfaction des usagers
- **Résultat annuel attendu n° 5** : Avoir finalisé et vulgarisé le manuel de procédures d'inspection de l'inspection général des services
- **Résultat annuel attendu n° 6** : Avoir effectué 36 missions d'inspection (réseau, ressources humaines, financières et matériels)
- **Résultat annuel attendu n° 7** : Avoir formé 100% des responsables des unités territoriales (Directions provinciales et les subdivisions) aux techniques d'évaluation des agents
- **Résultat annuel attendu n° 8** : Avoir réduit de 25% le nombre de contentieux lié au marché

OBJECTIF N° 2 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé

- **Résultat annuel attendu n° 1** : Disposer d'1 cahier de charges
- **Résultat annuel attendu n° 2** : Avoir créé 2 applications fonctionnelles
- **Résultat annuel attendu n° 3** : Avoir mis aux normes 40% des systèmes de l'information
- **Résultat annuel attendu n° 4** : Avoir équipé 30% des postes
- **Résultat annuel attendu n° 5** : Avoir créé 1 base de données
- **Résultat annuel attendu n° 6** : Avoir atteint 30% de satisfaction des agents

OBJECTIF N° 3 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des fonctions soutiens

- **Résultat annuel attendu n° 1** : Avoir élaboré 650 plans de carrières
- **Résultat annuel attendu n° 2** : Avoir élaboré 4 plans de formation (1 plan par programme « métiers »)
- **Résultat annuel attendu n° 3** : Avoir identifié 4 projets de réforme
- **Résultat annuel attendu n° 4** : Disposer d'un manuel de procédures internes
- **Résultat annuel attendu n° 5** : Avoir mis en place 1 système de suivi-évaluation
- **Résultat annuel attendu n° 6** : Avoir un avancement de 50 pour chaque chantier de réforme identifié
- **Résultat annuel attendu n° 7** : Avoir formé 70 Agents
- **Résultat annuel attendu n° 8** : Avoir tenu 4 sessions de part

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration par le Secrétaire Général

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu n° 1** : Avoir mis en place 1 système de pilotage renforcé
- **Résultat annuel attendu n° 2** : Avoir organisé 4 sessions de partage
- **Résultat annuel attendu n° 3** : Avoir atteint 40% des objectifs de la mission
- **Résultat annuel attendu n° 4** : Avoir atteint 50% de réalisation des revues trimestrielles des tableaux de bord
- **Résultat annuel attendu n° 5** : Avoir finalisé et vulgarisé le manuel de procédures d'inspection de l'Inspection Générale des Services
- **Résultat annuel attendu n° 6** : Avoir effectué 36 missions d'inspection (réseau, ressources humaines, financières aménagement du territoire, matériels).
- **Résultat annuel attendu n° 7** : Avoir formé 40% des responsables des unités territoriales (Directions Provinciales et Subdivisions) aux techniques d'évaluation des agents
- **Résultat annuel attendu n° 8** : Avoir réduit de 25% le nombre de contentieux liés aux marchés

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultats annuels n°1 ,2,3,4,5,6,7,8** 0 progression enregistrée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Existence d'un système de pilotage renforcé	nombre	ND	ND	1	0	- 1	ND	ND
Nombre de sessions de partage avec les programmes	nombre	ND	ND	4	0	- 4	4	12
Taux d'objectifs atteint par la mission	%	ND	ND	40	0 %	- 40	ND	ND
Taux de réalisation des revues trimestrielles des tableaux de bord	%	ND	ND	50	0 %	-50 %	70	100
Mise en place d'un manuel de procédure	nombre	ND	ND	1	0	- 1	ND	ND
Nombre de mission d'inspection	nombre	ND	ND	36	0	-36	8	24
Taux d'unités territoriales formées	%	ND	ND	40 %	0 %	- 40 %	ND	ND
Taux de contentieux réduits	%	ND	ND	25 %	0 %	- 25 %	70%	100 %

Source des données : SG; IGS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La réorganisation a fortement perturbé le fonctionnement des directions fonctionnelles occultant les résultats à atteindre sur cet objectif. Les changements profonds opérés en cours d'année au niveau des différents postes à responsabilité ont également contribué à ce même résultat.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu n°1** : Disposer d'un cahier de charges
- **Résultat annuel attendu n°2** : Avoir créé 2 applications fonctionnelles
- **Résultat annuel attendu n°3** : Avoir mis aux normes 40% des systèmes de l'information
- **Résultat annuel attendu n°4** : Avoir équipé 30% des postes
- **Résultat annuel attendu n°5** : Avoir créé 1 base de données
- **Résultat annuel attendu n°6** : Avoir atteint 30% de Satisfaction des agents

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel attendu n°1** : 1 cahier de charge élaboré
- **Résultat annuel attendu n°1** : pas d'application créée
- **Résultat annuel attendu n°2** : pas de travail de mise aux normes des systèmes d'information
- **Résultat annuel attendu n°3** : aucun poste équipé
- **Résultat annuel attendu n°4** : aucune base de données créée
- **Résultat annuel attendu n°5** : pas de mesure du taux de satisfaction des agents

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Disponibilité du cahier des charges	nombre	ND	ND	1	1	1	ND	ND
Nombre d'applications créées et fonctionnelles	nombre	ND	ND	2	0	-2	1	1
Taux de mise aux normes	%	ND	ND	40%	0%	-40	ND	ND
Taux de postes équipés	%	ND	ND	30%	0%	-30	30%	100%
Nombre de bases de données créées et utilisées	nombre	ND	ND	1	0	-1	1	1
Taux de satisfaction des agents du ministère	%	ND	ND	30%	0%	-30%	30%	100%

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : Au cours de l'exercice 2015, un seul résultat a été atteint : il s'agit de la mise à disposition d'un cahier des charges relatif à la mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès.

L'absence des autres résultats (**2,3,4,5,6**) s'explique par la non allocation de crédits d'investissement et la non actualisation des objectifs après les arbitrages budgétaires avant dépôt des PAP au Parlement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des fonctions Soutien

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir élaboré 650 plans de carrière
- **Résultat annuel N°2** : Avoir élaboré 4 plans de formation (1 plan par programme « métiers »)
- **Résultat annuel N°3** : Avoir identifié 4 projets de réforme
- **Résultat annuel N°4** : Avoir un avancement de 50% pour chaque chantier de réforme identifié
- **Résultat annuel N°5** : Avoir mis en place 1 système de suivi évaluation des agents
- **Résultat annuel N°6** : Avoir formé 70 agents
- **Résultat annuel N°7** : Avoir tenu 4 sessions de partage entre Directions fonctionnelles

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 0 plan de carrière élaboré
- **Résultat annuel N°2** : 0 plan de formation élaboré
- **Résultat annuel N°3** : 1 projet de réforme réalisé : la mise en place de la DCRH avec la création de 2 services en plus des 3 services déjà existants
- **Résultat annuel N°4** : atteinte à plus de 50 % du chantier DCRH
- **Résultat annuel N°5** : résultat fixé de façon prématurée en l'absence de texte juridique en provenance du Ministère de la Fonction Publique
- **Résultat annuel N°6** : 27 agents ont bénéficié d'une formation
- **Résultat annuel N°7** : 1 session de partage entre Directions fonctionnelles

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de plans de carrières proposés	nombre	ND	ND	650	0	- 650	650	1 300
Nombre de plans de formation disponibles	nombre	ND	ND	4	0	- 4	5	5
Nombre de projets de réforme identifiés	nombre	ND	ND	4	1	- 3	ND	ND
Nombre de dispositifs de suivi évaluation opérationnel	nombre	ND	ND	1	0	1	1	1
Taux d'avancement de chaque Chantier identifié	%	ND	ND	50	100	+ 50 %	ND	ND
Nombre d'agents formés dans les compétences requises par chaque fonction soutien	nombre	ND	ND	70	27	- 43	20	30
Nombre de réunions de partage tenues entre fonctions soutien	nombre	ND	ND	ND	1	- 3	4	4

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : le plan d'action a été défini mais les moyens matériels n'ont pas été mis à disposition de la DCRH
- **Résultat annuel N°2** : le plan des formations prioritaires a été défini mais son financement n'a pas pu être mis en place
- **Résultat annuel N°3** : 1 projet de réforme réalisé : la mise en place de la DCRH avec la création de 2 services en plus des 3 services déjà existants
- **Résultat annuel N°4** : le seul projet a finalement été identifié et celui-ci a été réalisé à 100 %
- **Résultat annuel N°5** : résultat fixé de façon prématurée en l'absence de texte juridique en provenance du Ministère de la Fonction Publique
- **Résultat annuel N°6** : les moyens budgétaires n'ont pas permis de couvrir la formation de plus de 27 agents et les frais de formation de ces agents n'ont pas été réglés
- **Résultat annuel N°7** : la réorganisation a fortement perturbé le fonctionnement des directions fonctionnelles occultant le besoin de sessions de partage

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
15.598.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	42 291 080	43 007 376	716 296	42 291 080	43 007 376	716 296
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	16 130 000	11 788 500	- 4 341 500	16 130 000	11 788 500	- 4 341 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	26 161 080	31 218 876	5 057 796	26 161 080	31 218 876	5 057 796
	Titre 4. Dépenses de transfert						
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						
15.598.2	Coordination administrative	5 505 527 736	396 771 890	- 5 108 755 846	5 505 527 736	396 771 890	- 5 108 755 846
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 197 704 000	113 580 000	- 5 084 124 000	5 197 704 000	113 580 000	- 5 084 124 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	307 823 736	283 191 890	- 24 631 846	307 823 736	283 191 890	- 24 631 846
	Titre 4. Dépenses de transfert						
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						
15.598	Pilotage et soutien	5 547 818 816	439 779 266	- 5 108 039 550	5 547 818 816	439 779 266	- 5 108 039 550
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 213 834 000	125 368 500	- 5 088 465 500	5 213 834 000	125 368 500	- 5 088 465 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	333 984 816	314 410 766	- 19 574 050	333 984 816	314 410 766	- 19 574 050
	Titre 4. Dépenses de transfert						
	Titre 5. Dépenses d'investissement						
	Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Le programme pilotage et soutien a bénéficié d'une enveloppe de 5 547 818 816 FCFA en LFR 2015. Il se dégage un niveau d'exécution de 439 779 266 FCFA, soit un taux d'exécution de 7,92%. Ce faible niveau d'exécution s'explique essentiellement par le niveau de la solde permanente inscrite dans tous les programmes soutien des politiques publiques mais exécutée de façon centralisée au Ministère en charge du budget.

En effet, pour chacun des titres, l'exécution de ce programme se présente comme suit :

Titre 2- Dépenses de personnel : les crédits ouverts en LFR 2015 étaient de 5 213 834 000 FFA qui ont été exécutés à seulement 125 368 500 FCFA, soit un taux d'exécution de 2,4 %. L'exécution de 2,4% de ce titre correspond uniquement au niveau de la main d'œuvre non permanente du programme, alors que l'écart de 97,6% (5 088 465 50 à FCFA) est lié à la solde permanente de tous les agents du ministère dont l'exécution reste centralisée dans la mission "gestion des finances publiques".

Titre 3- Dépenses de biens et services : prévus à 333 984 816 FCFA dans le collectif budgétaire, les crédits du titre 3 ont été exécutés à 314 410 766 FCFA, soit un taux d'exécution de 94%. Le léger décalage de 19 574 050 FCFA se justifie par la réserve obligatoire des crédits pour 16 699 241 FCFA effectuée sur ce titre mais qui n'a pas été levée en cours de gestion.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
15.598	Pilotage et soutien	5 547 818 816	- 5 113 097 346	5 057 796	439 779 266
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 213 834 000	- 5 088 465 500	-	125 368 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	333 984 816	- 24 631 846	5 057 796	314 410 766
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements

Le principal mouvement opéré dans le programme correspond à 5 113 097 346 FCFA de la masse salariale des agents du ministère inscrite dans ce programme mais transféré pour exécution au ministère du budget.

EVOLUTON DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	98	100	147	3	0	- 3	144
Permanents	98	100	147	3	0	- 3	144
Non permanents							
Agents de catégorie B	83	83	120	3	0	- 3	117
Permanents	83	83	120	3	0	- 3	117
Non permanents							
Agents de catégorie C	28	28	27	0	0	0	27
Permanents			27	0	0	0	27
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	209	211	294	6	0	- 6	288
Main d'œuvre non permanente	33	33	43	3	0	- 3	40
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	242	244	337	9	0	- 9	334

Explication des évolutions :

Pour les 6 postes vacants au niveau des agents sous solde indiciaire et cela suite à des sorties, le recrutement des agents de catégorie A et B est en cours.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Aucun opérateur n'est rattaché à ce programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	5 213 834 000	5 213 834 000	125 368 500	125 368 500	5 088 465 500	5 088 465 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2 consommés	5 213 834 000	5 213 834 000	125 368 500	125 368 500	5 088 465 500	5 088 465 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits ouverts en LFR 2015 étaient de 5 213 834 000 FFA qui ont été exécutés à seulement 125 368 500 FCFA, soit un taux d'exécution de 2,4 %. L'exécution de 2,4% de ce titre correspond uniquement au niveau de la main d'oeuvre non permanente du programme, alors que l'écart de 97,6% (5 088 465 50 à FCFA) est lié à la solde permanente de tous les agents du ministère dont l'exécution reste centralisée dans la mission "gestion des finances publiques".

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	26 161 080	26 161 080	32 758 876	31 218 876	- 6 597 796	- 5 057 796
Activités de pilotage Cabinet	26 161 080	26 161 080	17 085 516	16 285 516		
Activité d'inspection			7 000 000	6 260 000		
Congrès de l'Habitat			8 673 360	8 673 360		
ACTION 2- Coordination administrative	307 823 736	307 823 736	295 531 890	286 691 890	12 291 846	21 131 846
Activité Coordination administrative	307 823 736	307 823 736	295 531 890	286 691 890		
Total des crédits de titre 3 consommés	333 984 816	333 984 816	328 290 766	317 910 766	5 694 050	16 074 050

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Sur les 31 218 876francs CFA de crédits exécutés, 14 745 516 francs CFA ont servi aux activités de pilotage du cabinet; 7 800 000 francs CFA ont participé aux activités d'inspection et 8 673 360 francs CFA ont permis de participer au congrès de l'Habitat.

Action 2 : Coordination administrative

Sur les 283 191 890 francs CFA de crédits exécutés, 50 000 000 francs CFA ont servi à l'organisation de l'Atelier Habitat III ; 3 435 000 francs CFA pour les missions d'inspection d'établissement réalisées par la DCRH ; 72 078 591 francs CFA pour l'entretien et la réfection des bâtiments et de ses équipements ; 157 678 299 francs CFA pour le fonctionnement courant.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme n'a pas bénéficié du titre 4 dans la LFR 2015.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme n'a pas bénéficié de titre 5.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le Programme n'a pas d'Opérateur.